Table des matières

Déclaration i
Remerciements ii
Résumé iii
Liste des tableaux vii
Liste des figures viii
1. Introduction 1
2. Mandat et contexte 2
3. Les bibliothèques de demain 3
3.1 Quel avenir pour les bibliothèques de lecture publique ? 3
3.1.1 Contexte 4
3.1.2 Quelles missions pour les bibliothèques ? 6
3.1.3 Qualités des espaces 10
3.2 Tendances actuelles : quelques exemples européens 13
3.2.1 Pays-Bas : Bibliothèque publique de Delft 13
3.2.2 Bibliothèques danoises 14
3.2.3 Bibliothèques finlandaises 15
3.3 Evolution des rapports entre bibliothèques de jeunes et d'adultes 15
3.3.1 Les bibliothèques scolaires 16
3.3.2 L'apport des associations américaines 16
3.3.3 L'Heure Joyeuse 17
3.3.4 La Joie par les livres 18
3.3.5 Et en Suisse ? 18
3.3.6 Récentes évolutions : 1980-2000 19
3.3.7 Situation actuelle en Suisse romande 19
3.3.8 Résumé : rapports entre les deux types de bibliothèques 19
4. Etat de l'art : projets de réaménagement en Suisse 21
4.1 Revue littérature 21
4.2 Visites de bibliothèques 23
5. La Bibliothèque municipale de Delémont 27
5.1 Etat des lieux 27

5.1.1 Historique BMD 27
5.1.1.1 Les origines 27
5.1.1.2 Les années 2000 28
5.1.1.3 Naissance de la « Bibliothèque municipale de Delémont » 30
5.1.2 Missions 32
5.1.3 Situation géographique 33
5.1.3.1 Quartier 33
5.1.3.2 BmdJ 34
5.1.3.3 BmdA 35
5.1.4 Personnel 35
5.1.5 Organisation actuelle : collaboration entre BmdA et BmdJ 36
5.1.6 Collections 37
5.1.7 Services 38
5.1.8 Fréquentation et publics 39
5.1.9 Synthèse 40
5.1.9.1 Points forts 40
5.1.9.2 Points à améliorer 41
5.2 Locaux 42
5.2.1 Répartition des espaces 43
5.2.2 Normes pour les bibliothèques 47
5.2.3 Synthèse des normes 50
5.2.4 Coûts actuels des locaux 51
5.3 Environnement de la BMD 52
5.3.1 Panorama des bibliothèques jurassiennes de lecture publique 52
5.3.2 Avenir du réseau RERO/RBNJ 54
5.3.3 Contexte delémontain 54
5.3.3.1 Développement de la ville 54
5.3.3.2 Offre culturelle 57
5.3.3.3 Anciens projets de fusion des bibliothèques 58
6. Options d'évolutions possibles 60
6.1 Besoins de la BMD en termes d'espaces 60
6.1.1 Accès au public 61

6.1.2 Back-office 62

6.2 Evolution sur deux sites 62

6.2.1 Statu quo 62

6.2.1.1 Avantages..... 63

6.2.1.2 Inconvénients 63

6.2.2 Agrandissements 65

6.3 Regroupement sur un seul site 68

6.3.1 Avantages / inconvénients 68

6.3.1.1 Avantages..... 68

6.3.2 Rapprochement 71

6.3.3 Déménagement 71

6.3.3.1 Avantages..... 73

6.3.3.2 Inconvénients 73

6.3.4 Construction.....74

6.3.4.1 Avantages..... 74

6.3.4.2 Inconvénients 75

6.4 Pôle culturel ou maison du livre 76

6.4.1 Maison du livre.....76

6.4.2 « Bâtiment multifonctions » 76

6.4.3 Centre culturel.....77

6.4.4 Idées pour Delémont.....78

7. Recommandations 80

7.1 Scénario retenu 80

7.2 Aménagement de l'espace 81

7.3 Etapes de réalisation 81

8. Conclusion 84

Bibliographie 85

Annexe 1 : Grille d'entretien..... 93

Annexe 2 : Bibliothèques visitées 94

Annexe 3 : Fréquentation du Bibliobus (Jura)..... 95

Liste des tableaux

Tableau 1 : Collections 37

Tableau 2 : Statistiques de prêts* 38

Tableau 3 : Statistiques de fréquentation 39

Tableau 4 : Points forts et à améliorer 42

Tableau 5 : Répartition des espaces 47

Tableau 6 : Superficie du bâtiment – Normes CLP 48

Tableau 7 : Superficie du bâtiment – Normes canadiennes 48

Tableau 8 : Espace collection – Normes canadiennes 49

Tableau 9 : Superficie du bâtiment – Recommandations France 50

Tableau 10 : Espace collections – Recommandations France 50

Tableau 11 : Synthèse des normes 50

Tableau 12 : Coûts des locaux actuels* 51

Tableau 13 : Liste des bibliothèques jurassiennes 52

Tableau 14 : Besoins de la BMD – Espaces 61

Tableau 15 : Deux sites – Statu quo 65

Tableau 16 : Deux sites – Agrandissement BmdJ 68

Tableau 17 : Un site – Avantage et inconvénients 70

Tableau 18 : Un site - Déménagement 74

Tableau 19 : Un site - construction 75

Liste des figures

Figure 1 : « Four-space model »..... 9

Figure 2 : Localisation BmdA et BmdJ.....34

Figure 3 : BmdA – Rez-de-chaussée.....43

Figure 4 : BmdA – 1er étage.....44

Figure 5 : BmdJ – Rez-de-chaussée 45

Figure 6 : BmdJ – 1er étage 46

Figure 7 : Localisation des bibliothèques jurassiennes 53

Figure 8 : Quartier Vieille Ville 56

Figure 9 : Agrandissement BmdJ 66

Figure 10 : Déménagement – Localisation bâtiment.....72

Figure 11 : Etapes de réalisation.....82

1. Introduction

S'interroger sur l'avenir des locaux d'une bibliothèque municipale aujourd'hui n'est pas anodin. Ce questionnement suppose de savoir quelle forme prendra la bibliothèque de demain, et dans un contexte informationnel et social d'évolution rapide, il devient difficile d'anticiper les futurs besoins des usagers.

Plusieurs éléments contribuent à créer un climat d'incertitude : la place croissante du numérique, l'avenir du livre papier ou encore l'évolution des technologies de l'information et de la communication. A cela s'ajoutent encore une généralisation de l'accès à Internet, une masse croissante de l'information numérique et une explosion des dispositifs mobiles, tout cela contribuant à faciliter l'accès à l'information. La bibliothèque se retrouve ainsi remise en cause dans son rôle de point d'accès à l'information et même questionnée sur la légitimité de son existence.

Pour aborder cette problématique du futur des bibliothèques, ce travail s'intéresse d'une part à leurs rôles et missions, et d'autre part aux réalisations actuelles en matière de bibliothèques, afin de voir sur le terrain quels sont les changements opérés. Une partie s'intéresse également aux relations entre bibliothèques jeunesse et bibliothèques adultes et aux tendances actuelles au niveau de leur rapport.

C'est en gardant en tête ces éléments que l'étude des locaux de la bibliothèque peut se réaliser.

2. Mandat et contexte

La disponibilité d'un espace attenant à la Bibliothèque des jeunes (BmdJ) a amené la BMD à réfléchir sérieusement à ses locaux. En effet, un manque d'espace est constaté depuis plusieurs années déjà sur les deux sites. Cette opportunité semble donc très attrayante, mais les mandants aimeraient avoir une réflexion plus globale sur les locaux et les autres possibilités qui s'offrent à eux.

Il faut noter que la BMD a déjà eu l'occasion d'étudier des projets de changement de locaux, et ceux-ci prévoyaient de réunir les deux bibliothèques. Cependant, cette idée n'est pas nouvelle, elle avait déjà été évoquée lors de la création de la Bibliothèque des Jeunes.

Les mandants attendent donc de ce travail qu'il :

- Effectue un état des lieux de la BMD et de son environnement ;
- Présente des pistes de réflexion pour l'avenir de la BMD, notamment par un état de l'art des tendances actuelles en Suisse romande ;
- Etudie les différentes options possibles au niveau des locaux ;
- Développe l'une des options, avec un calendrier de réalisation.

Rapport-Gratuit.com

3. Les bibliothèques de demain

Ce chapitre présente quelques pistes concernant l'avenir de la lecture publique, tout d'abord en s'interrogeant sur les futures missions des bibliothèques, puis en présentant quelques exemples de réalisations à l'échelle européenne. Enfin, la dernière partie met sous la loupe les rapports entre bibliothèques jeunesse et adultes en revenant sur les débuts des bibliothèques pour enfants, jusqu'à leur situation actuelle.

3.1 Quel avenir pour les bibliothèques de lecture publique ?

Pour effectuer ce tour d'horizon, j'ai choisi d'axer mes recherches sur la littérature française et suisse. En effet, concernant la conception des bibliothèques et de leurs rôles, il y a une certaine différence entre le monde anglophone (Etats-Unis, Grande-Bretagne) et le monde francophone (France, Suisse romande). Il m'a semblé plus intéressant d'avoir le point de vue d'auteurs qui avaient pour référence une situation comparable à la nôtre.

Je suis également partie du principe que la Suisse romande a pour source d'influence essentielle la France, bien qu'un certain nombre de différences persistent. Cependant, ces disparités se situent, à mon avis, plus au niveau de l'organisation en réseaux que des missions.

Pour clarifier le terme de « bibliothèque de lecture publique », je précise qu'il s'agit d'institutions assurant une mission de lecture publique, c'est-à-dire encourageant la lecture et s'adressant à l'ensemble de la population. Le terme « publique » est à comprendre dans le même sens que dans l'expression « instruction publique » : l'Etat donne l'opportunité à tous de s'instruire gratuitement. Dans notre cas, cela revient à offrir l'accès à la lecture à tous, que ce soit à des fins de loisirs ou d'apprentissage (Calenge 2014).

En Suisse, la typologie des bibliothèques établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) fait la distinction entre les bibliothèques de lecture publique, les bibliothèques universitaires, les bibliothèques spécialisées, les bibliothèques nationales et les bibliothèques de Hautes écoles spécialisées (HES) (CLP 2008). La lecture publique (contraction de « bibliothèque de lecture publique ») se distingue donc des bibliothèques destinées aux étudiants, des bibliothèques à mission de conservation du patrimoine national et des bibliothèques d'organisation ou d'institution particulière. Elle se caractérise par sa vocation encyclopédique et son public non spécialisé. L'offre doit en effet répondre aux besoins de la population d'un territoire donné dans son ensemble.

Le présent chapitre se concentre donc sur les bibliothèques de lecture publique uniquement.

3.1.1 Contexte

Pour réfléchir à l'avenir des bibliothèques, il est tout d'abord nécessaire de se pencher sur la situation actuelle et le contexte dans lequel évoluent ces institutions. Notre société change rapidement, particulièrement dans le domaine de l'information, ce qui n'est pas sans conséquences pour les bibliothèques.

- Information

Ce début de millénaire est marqué par l'arrivée et la montée en puissance d'Internet. Ce nouveau moyen de communication et de diffusion de l'information a eu des conséquences importantes dans notre rapport à l'information. Nos pratiques de recherche d'information se sont modifiées (Texier 2014). Les bibliothèques n'ont plus le monopole de l'offre encyclopédique gratuite d'informations. Certains se posent dès lors la question de leur utilité à l'heure d'Internet.

L'accès à l'information se diversifie et est largement facilité via Internet (Galluzzi 2011). Le savoir devient accessible plus facilement, à une plus grande partie de la population. Les internautes ont non seulement accès à l'information, mais ils peuvent également devenir contributeurs. De simple consommateurs, ils ont dorénavant la possibilité de produire du contenu, si bien que l'on parle aujourd'hui de culture de la contribution et d'intelligence collective (Franqueville 2012). Les utilisateurs ont donc développé de nouvelles pratiques, de nouvelles habitudes qu'il faut aussi prendre en compte. Ces dernières années, il faut également noter le développement des dispositifs mobiles, qui nous habituent de plus en plus à avoir accès à l'information sans contrainte de temps, de lieu ou de support.

Le Web donne accès à une masse d'information toujours plus importante (Martel 2010a, 2010b), à tel point que le terme « d'infobésité » a fait son apparition. Une telle quantité d'information largement disponible est certes la bienvenue puisque susceptible de satisfaire les besoins de chacun, mais pour autant que l'on ait les outils pour trier et satisfaire nos besoins informationnels.

- Numérique

L'un des grands enjeux pour les bibliothèques, c'est l'avenir du livre, très souvent débattu et sur lequel les avis divergent (Fressoz 2010). En effet, le devenir des collections papier est une question centrale pour les bibliothèques municipales puisque l'essentiel de leur activité est centré sur le prêt de documents papier. Si la transition vers les collections

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

numériques est largement amorcée dans les bibliothèques de type universitaire, ce n'est pas encore le cas pour la lecture publique. Il est vrai que de plus en plus d'entre elles proposent une offre d'e-books et des liseuses, mais cela ne représente qu'une partie restreinte de leur activité.

Concernant le marché du livre, la part de vente de livres numériques reste encore largement minoritaire en Suisse (2%) (Sprenger 2016). Et l'avenir du livre papier semble avoir de beaux jours devant lui, puisque selon une récente étude, jeunes et moins jeunes préfèrent toujours leurs livres sur support papier :

> *« Quand il s'agit de divertissement, les lecteurs, même les plus jeunes, évoquent le fait qu'ils sont toute la journée devant des écrans, et que le soir, quand ils rentrent chez eux, ils apprécient de passer à autre chose – et donc de lire sur papier. »*
>
> *(Sprenger 2016)*

- Société

Parallèlement, la société se dirige vers un individualisme croissant (Servet 2015), et l'on constate une volonté d'autonomie des personnes (Poissenot 2016). Il y a également un changement dans la limite entre sphère publique et privée, qui tend à devenir plus poreuse. Le rapport temps de travail et temps de loisirs a évolué, les loisirs devenant plus importants (Franqueville 2012).

L'évolution de la société, les pratiques culturelles et informationnelles, le développement des technologies de l'information et de la communication, le numérique : tous ces éléments ont un impact sur les utilisateurs, leurs pratiques ou leurs attentes, et donc sur les bibliothèques.

Au vu de ce contexte mouvant à l'évolution rapide, il est opportun de s'interroger à l'avenir de la bibliothèque ; nombre de colloques, journées d'études ou articles y sont d'ailleurs consacrés. L'innovation est au cœur des réflexions des bibliothécaires d'aujourd'hui, qui cherchent à s'adapter aux nouvelles pratiques et attentes du public. Par exemple, lors de la dernière assemblée de la CLP, plusieurs institutions présentaient aux participants, lors d'ateliers, un service récemment mise en place et innovant : prêt de jeux vidéo, présence sur les réseaux sociaux, mise à disposition de liseuses ou tablettes, prêt de livres numériques, collaboration avec un home, rencontre pour un speed-booking, etc.

3.1.2 Quelles missions pour les bibliothèques ?

Dans cette partie, plusieurs pistes imaginant l'avenir de la lecture publique seront présentées. Elles ne sont pas exhaustives mais exposent l'avis de diverses personnes quant aux missions qui assureraient l'avenir des bibliothèques.

La revue de la littérature permet de voir apparaitre différentes tendances et des oppositions entre les visions d'avenir. Un élément me semble être cependant une constante : la nécessité de mettre les usagers au centre des préoccupations et d'étudier leurs besoins.

Parmi les nombreuses hypothèses émises, il est possible de les classifier en six grands types de mission :

1) Informationnelle : Assurer un accès à l'information

L'accès à l'information se décline de multiples manières et les auteurs reflètent bien cette diversité.

Pour C. Poissenot (Schopfel 2009), l'offre documentaire de la bibliothèque doit exploiter la niche de la « longue traine », sa force résidant dans l'importance et la diversité de l'offre, ce que les acteurs commerciaux ne peuvent concurrencer. Outre la collection, l'accès à l'information doit également être assuré par un service de renseignement.

A. Galluzzi (2011) propose plusieurs pistes de développement pour les bibliothèques, et parmi celles-ci, il estime que l'accès à l'information devient un élément incontournable dans une société dite « de l'information ».

J. C. Brochard (2008) voit quant à lui la bibliothèque comme « point d'entrée citoyen dans la société de l'information ». Par citoyen, il faut entendre neutre et gratuit, sans pression ou influence aucune et le point d'entrée désigne un lieu numérique ou physique permettant l'accès à l'information. L'aspect du support est volontairement mis de côté, car l'auteur estime que ce n'est pas là l'important.

F. Roche et F. Saby (2014) estiment que le plus important pour une bibliothèque est de permettre la rencontre entre l'usager et les collections, notamment par le biais de la médiation et de favoriser ainsi « l'émergence du savoir ».

2) Éducative : Favoriser l'apprentissage et la formation tout au long de la vie

Pour C. Poissenot (Schopfel 2009), outre l'accès à l'information, la bibliothèque doit également promouvoir la lecture, peu importe la forme qu'elle prend ou le support utilisé.

T. Chaimbault (2012), le rejoint à ce propos, auquel il ajoute les missions d'éducation en général et de translittératie[1].

3) Culturelle : Donner accès à une offre culturelle

Pour T. Chaimbault (2012), le rôle culturel est une mission constante de la bibliothèque qui ne doit pas changer. H. Fischer (2008) se range à cet avis et C. Poissenot (Schopfel 2009) précise qu'il faut en plus intégrer les cultures émergentes, afin que la jeunesse par exemple se reconnaisse.

4) Démocratique : Permettre au citoyen de s'informer librement pour assurer son devoir civique

Pour A. Galluzzi (2011) envisage comme rôle d'avenir pour les bibliothèques celui « d'infrastructure de la démocratie », car c'est un rôle qui se justifie peu importe les évolutions de la société. L'exercice de la démocratie nécessite en effet des citoyens ayant la possibilité de s'informer librement, ce qui est notamment possible en bibliothèque.

5) Sociale : Offrir un lieu de socialisation ouvert à tous

Ce rôle social a pris de l'importance avec les travaux récents effectués sur les bibliothèques de type « 3e lieu », le premier étant le travail de M. Servet qui a popularisé cette notion en France. Pour elle, dans une société qui est toujours plus individualiste, il serait opportun d'ajouter la cohésion sociale au nombre de missions de la bibliothèque (Servet 2015).

6) Communale : S'inscrire dans un territoire et participer à ses objectifs

Comme nous pouvons le constater ci-dessus, T. Chaimbault a une vision très traditionnelle des missions de la bibliothèque. Bien qu'il imagine l'avenir des bibliothèques en fonction de différents scénarios (généralisation du numérique ou continuité du livre), il ne remet pas en cause les missions originelles : « […] les missions d'éducation, d'alphabétisation, de translittératie et de culture, qui forment notre raison d'être » (Chaimbault 2012). Il voit également un certain potentiel dans le rôle de médiation envers l'usager.

[1] La littératie est « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités » (Silvae 2008). La translittératie combine différents types de littératie : informationnelle, visuelle, digitale, etc.

A l'inverse, C. Poissenot, sociologue, ne voit plus la diffusion de la connaissance comme étant le cœur de la mission des bibliothèques, même si elle y occupe encore une place. Il voit par contre un certain potentiel dans l'espace même de la bibliothèque, en se basant sur le constat que les usagers viennent à la bibliothèque pour le cadre : la bibliothèque comme lieu d'étude, de socialisation ou de construction de soi. Les bibliothèques ne se définissent plus par leur collection, mais par leurs nouvelles missions, qui sont à redéfinir.

Il s'inscrit dans la même ligne que M. Servet et son application du concept de « 3e lieu » aux bibliothèques, où la dimension sociale de la bibliothèque est fortement mise en avant. Ce concept a été développé dans les années 1980 par R. Oldenburg, un sociologue américain qui s'intéresse à la diminution du lien social dans les centres urbains. Pour parer à cela, il souligne l'importance des lieux qui permettent la rencontre des individus et la création d'une appartenance commune. Le « 3e lieu » est donc un espace de socialisation, qui se distinguent du foyer, le premier lieu, et du travail, le deuxième lieu. Dans un contexte où la pression du numérique se fait de plus en plus forte, les collections matérielles perdent de leur importance et l'alternative est vue dans la valorisation de l'espace de la bibliothèque. Cette dernière est l'un des derniers lieux publics qui soit gratuit et ouvert à tous, permettant un mélange social et générationnel. C'est sur cette base que se développe ce concept (Servet 2015).

Toujours dans cette même optique, trois auteurs danois présentent en 2012 le « four-space model », un modèle pour bibliothèques qui va plus loin et développe le concept de « 3e lieu », en diversifiant les fonctions de la bibliothèque et en mettant l'accent sur son aspect social (Blanc et Voirol 2015).

Figure 1 : « Four-space model »

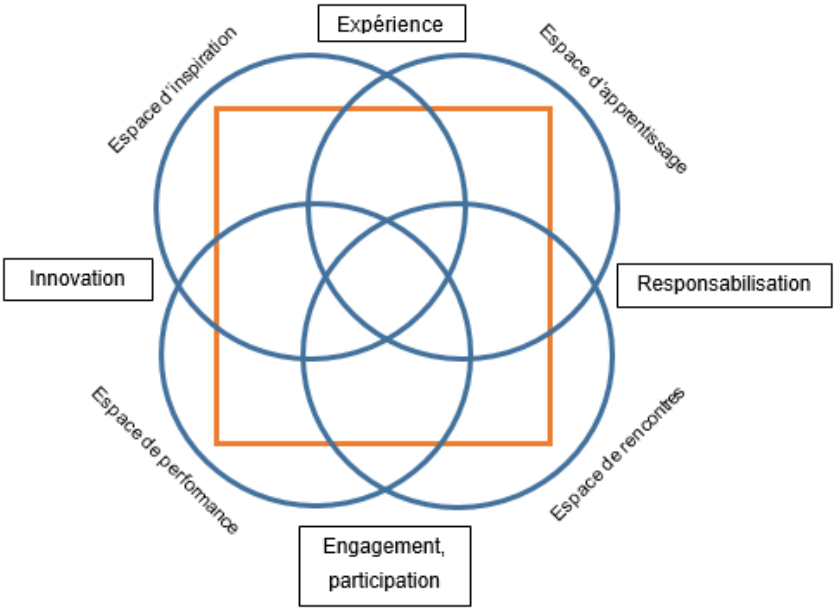

Ce modèle définit pour les bibliothèques quatre objectifs principaux (figure 1) et y associe quatre types d'espace :

- Espace d'inspiration : favorise la découverte
- Espace d'apprentissage : permet de développer ses compétences
- Espace de rencontres : encourage les échanges
- Espace de performance : met à disposition un lieu de création

A nouveau, c'est le contexte très mouvant du monde des bibliothèques qui est à l'origine de ce nouveau modèle pour bibliothèques.

Mais le « 3e lieu » ne fait pas l'unanimité, B. Calenge (2012) est quant à lui assez réticent à cette idée. Il estime que l'aspect social ne doit pas prendre le dessus sur la mission essentielle des bibliothèques : la transmission du savoir. Cependant, il faut nuancer cette opposition. En effet, il propose tout de même un développement de l'accueil (au sens large), mais qui reste en lien avec l'information et l'orientation des lecteurs. Il est donc en faveur d'une plus grande attention accordée au public, mais sans pour autant oublier les missions premières.

Suite à cette partie, il était prévu à l'origine d'approfondir l'une ou l'autre de ces pistes, mais en accord avec mes mandantes, nous n'en avons finalement pas eu besoin. En effet, comme la BMD s'inscrit déjà d'une manière ou d'une autre dans ces missions (cf. chap. 5.1.2), un approfondissement ne semblait pas très utile.

Il faut préciser que les rôles et missions présentés ci-dessus sont pour la plupart imaginés dans un contexte de baisse des prêts et de la fréquentation. Ce sont des solutions destinées à assurer le futur des bibliothèques.

La BMD ne fait pas face à ce problème et ne se trouve de loin pas dans une position où il lui est nécessaire de repenser son rôle. Sa situation actuelle est plutôt sereine, avec des statistiques en hausse, surtout au niveau des visiteurs, des lecteurs et des animations. Il semble que le choix opéré au début des années 2000, qui consistait à se concentrer davantage sur la médiation que sur les collections paraisse satisfaire les usagers.

3.1.3 Qualités des espaces

M. D. Martel (2010a, 2010b) tire de la publication **IFLA Library Building Guidelines**[2], et plus particulièrement du chapitre de A. McDonald (« How was it for you? the building process in practice »), les 10 qualités essentielles pour les futures bibliothèques. Initialement pensé pour les bibliothèques universitaires, l'auteur l'adapte pour le cas des bibliothèques de lecture publique. L'espace doit être :

- Fonctionnel :

Il doit permettre de répondre aux missions de l'institution, en permettant un usage facilité et convivial.

- Flexible :

Les espaces doivent être facilement modulables et évolutifs, car les technologies du numérique évoluent rapidement et il est difficile de prévoir à long terme les futurs usages des lecteurs.

- Accessible :

L'accès à la bibliothèque doit être prévu pour tous, et notamment les personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est limitée. Il faut aussi comprendre le terme dans le sens de la facilité d'accès aux collections, qui passe par une plus grande autonomie du lecteur (système RFID, signalétique performante).

- Varié :

Le lieu doit être prévu pour des publics différents ayant des usages et des besoins diversifiés en matière de lecture, de travail ou d'apprentissage et d'accès à l'information.

---

[2] LATIMER, Karen et NIEGAARD (éds.), Hellen, 2007. IFLA Library Building Guidelines : developments and reflections. Munich : K.G. Saur.

Cela nécessite donc des espaces calmes, d'autres permettant l'échange ou certains dédiés au travail collaboratif.

- Interactif :

L'espace doit permettre la rencontre entre personnes et entre usagers, services et documents.

- Stimulant, inspirant :

Il faut constituer un lieu qui aide à la réflexion, avec des conditions favorables à l'étude et au dépassement de soi. Pour cela, architecture, aménagement et mobilier doivent être choisis dans cette optique.

- Durable :

Le bâtiment doit être étudié en fonction des standards en matière de développement durable, mais il faut aussi comprendre le terme dans le sens de conservation pérenne des documents.

- Sécuritaire :

Les normes de sécurité pour le personnel, le public et les documents doivent être respectées, de même que les bonnes pratiques de conservation.

- Efficace :

L'espace à disposition doit être utilisé de la manière la plus efficiente possible, surtout dans un contexte de rigueur budgétaire où chaque service doit justifier de son utilité.

- Adéquat pour les technologies de l'information :

La technologie faisant partie intégrante de la société, elle a aussi sa place en bibliothèque. Il faut prévoir une distribution des équipements (Wifi, prises, postes de consultation) à travers l'espace plutôt qu'une salle dédiée. Les dispositifs mobiles sont aussi une tendance de plus en plus importante dont il faut tenir compte.

A cela l'auteur ajoute encore cinq éléments qui doivent être pris en compte. Tout d'abord, il faut adopter une vision plus large de l'institution et l'inscrire dans une logique de réseau, afin de compter sur la complémentarité de chacun à des fins d'efficience. Deuxièmement, les usagers et le personnel doivent participer à la phase de conception. Troisièmement, dans une approche centrée sur les besoins des utilisateurs (et non plus les collections), une démarche marketing devient intéressante dans la définition de l'offre de services. Ensuite, la bibliothèque s'inscrit dans un territoire particulier et se trouve idéalement placée pour promouvoir et conserver la collection locale. Enfin, la

bibliothèque doit se placer comme lieu de divertissement et favorisant la création, avec la mise à disposition d'espaces adaptés.

Ces différentes qualités tiennent compte des changements et évolutions en cours dans la société. Elles incluent également l'aspect social de la bibliothèque et prennent en compte les besoins différents des utilisateurs.

De manière plus concrète, le **Certu** (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, France) définit cinq types d'espaces et met en lumière pour chacun les bonnes pratiques à respecter (2008).

Concernant tout d'abord les **espaces extérieurs** et la relation avec les bâtiments voisins, l'accès à la bibliothèque doit être possible par tous les modes de transports, transports publics inclus. Il faut donc prévoir des zones de stationnement. Un espace d'attente à l'extérieur est un plus, permettant la rencontre et améliorant le confort des visiteurs. Le bâtiment en lui-même doit s'insérer dans le quartier mais également être facilement repérable, avec son identité propre.

Les **espaces d'accueil et de distribution** comprennent les espaces d'accueil intérieur mais aussi extérieur. Ils englobent les activités d'orientation et de renseignement, de prêt de documents. Ils doivent être munis d'un bureau de prêt, qui permet autant de répondre aux sollicitations des usagers que de maintenir une surveillance. Pour orienter plus facilement le visiteur, plusieurs éléments peuvent se cumuler : une entrée facilement repérable de l'extérieur, la signalétique, des espaces aisément lisibles, des circulations larges et de la transparence pour les espaces clos (salle de travail par exemple). Dans le cas d'une occupation de plusieurs étages, un ascenseur est nécessaire, pour permettre d'une part l'accès aux personnes en situation de handicap et pour faciliter, d'autre part, le transport des documents pour le personnel.

Dans les **espaces de lecture** sont compris l'espace presse/actualité ou revues, ainsi que les places de travail individuelles. Le Certu y adjoint encore l'espace multimédia et musique. Il est conseillé de faire un effort au niveau du mobilier et de l'ambiance pour en faire des endroits chaleureux. Une bonne luminosité et un fond sonore peu important sont des atouts. L'accès à des prises électriques devient de plus en plus essentiel pour les usagers, qui viennent avec leurs propres équipements mobiles. Pour le coin presse, il faut favoriser un endroit accueillant situé à proximité de l'entrée et rapidement

Rapport-Gratuit.com

accessible au public qui a une activité de consultation uniquement. Les OPACs[3] sont aussi à prévoir, car ce sont des éléments nécessaires pour l'autonomie des lecteurs.

Le quatrième type d'espace défini par le CERTU est constitué des **espaces communs**, destinés à accueillir les usagers lors d'animations ou à mettre à disposition un lieu de travail. Pour une salle polyvalente, il est préférable de prévoir un aménagement modulable afin qu'elle puisse s'adapter à tout type de manifestation facilement. Il est aussi intéressant de pouvoir y accéder sans passer par la bibliothèque, pour l'organisation d'événements en dehors des heures d'ouverture. En ce qui concerne les espaces d'exposition, il vaut mieux les intégrer dans d'autres espaces pour un meilleur impact auprès des usagers.

Enfin, le **personnel** doit disposer de locaux séparés pour effectuer les travaux de back-office (gestion des documents, travail administratif, préparation d'actions de médiation, etc.), stocker matériel et dossiers, permettre des séances et disposer d'un espace de convivialité. Les bureaux doivent être évolutifs et assez spacieux, mais il faut aussi que les échanges entre espace public et back-office soient facilités.

Le Certu propose donc des espaces avec des usages différenciés pour répondre aux attentes et pratiques toujours plus diverses des usagers.

3.2 Tendances actuelles : quelques exemples européens

En matière de bibliothèques, l'Europe du Nord est largement reconnue pour ses innovations, c'est pour cette raison que quelques exemples sont présentés ici. Ils peuvent représenter une source d'inspiration et de réflexion pour les bibliothèques suisses quand il s'agit de concevoir un nouveau projet de bibliothèque.

Il faut néanmoins préciser que les projets présentés ci-dessous s'appliquent à des centres urbains autrement plus importants que la ville de Delémont.

3.2.1 Pays-Bas : Bibliothèque publique de Delft

Ouverte en 2007, cette bibliothèque se donnait comme objectif d'incarner la bibliothèque de demain et se voulait alors la plus innovante du moment. Près de 10 ans plus tard, elle reste encore largement prise en exemple. Le bâtiment regroupe, en plus de la bibliothèque, un centre d'art et un centre musical (Van Nispen Tot Sevenear et Koren 2014).

[3] OPAC : Online public access catalog = catalogue en ligne d'accès public

L'objectif de la bibliothèque est de « […] donner accès au monde de l'information, à la créativité et aux loisirs […] » (Van Nispen Tot Sevenear et Koren 2014, p.96). L'élément central de la bibliothèque n'est plus constitué des collections mais bien de l'usager et les différents services proposés cherchent à apporter une valeur ajoutée au visiteur. Un autre élément qui vient confirmer cela est le fait qu'il n'y a pas de règles ou d'interdictions, chacun est libre de manger, boire ou téléphoner où il le souhaite. Il faut cependant préciser que les rapports interpersonnels dans la société néerlandaise se caractérisent par un respect plus important et, par conséquent, un tel fonctionnement ne pose pas de problèmes.

Ensuite, tout dans l'ambiance du lieu participe à en faire un endroit attractif et accueillant, avec des couleurs vives qui servent à délimiter les différents espaces et un mobilier moderne et varié pour s'adapter à des pratiques différentes. Le bâtiment lui-même, avec ses façades vitrées couvertes de représentations de livres, de CDs ou de clés USB indique fièrement sa fonction. Les enfants ne sont pas en reste, l'espace qui leur est réservé est confortable et conçu pour les mettre à l'aise, avec des poufs, des canapés, des consoles de jeu, des ordinateurs et un mobilier à leur taille.

Ce modèle de bibliothèque, bien loin du simple dépôt, se place en véritable lieu de vie et d'expérience pour l'usager, dans la lignée des bibliothèques « 3e lieu ».

3.2.2 Bibliothèques danoises

Les bibliothèques danoises, face à un changement des pratiques de leurs utilisateurs dont près de 50% ne viennent plus pour emprunter des livres, ont opéré un changement dans leur conception. Si elles étaient auparavant essentiellement constituées de rayonnages, ce sont aujourd'hui des lieux consacrés à la culture, l'apprentissage et l'approfondissement des connaissances (Lauridsen et Niegaard 2014).

La bibliothèque de Hjoering, inaugurée en 2004, fait figure de pionnière en la matière. Elle est conçue dans une approche « 3e lieu » et très novatrice. Située au 1er étage d'un centre commercial, elle se caractérise par un aménagement centré sur l'usager et par une volonté de stimuler ce dernier. Elle présente un aspect très visuel, avec des couleurs vives qui permettent de créer un certain nombre d'ambiances et des espaces différenciés en fonction de leurs usages. Ensuite, les fonds sont présentés de manière plus attractive, s'inspirant du modèle de la librairie avec les livres présentés de face.

En 2009, un Comité national a été chargé d'étudier les voies à suivre pour les bibliothèques danoises et celui-ci préconise cinq axes d'évolution. Tout d'abord, les espaces intérieurs doivent se transformer pour être dorénavant centrés sur l'usager. Les

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

changements technologiques nécessitent la création de nouveaux services pour répondre aux besoins des utilisateurs, ce qui a un impact sur les locaux qu'il faut alors aménager différemment. Ensuite, pour la mise sur pied de nouveaux services, elles doivent prendre en compte les possibilités de création de partenariats, notamment avec d'autres services de la ville. La notion de « bibliothèque ouverte » est également mentionnée. Elle recoupe différents éléments, comme l'élargissement des horaires d'ouverture, une meilleure accessibilité, des espaces accueillants au service de tous, etc. De plus, la bibliothèque doit être présente autant sur le plan immatériel, en favorisant une utilisation optimale des ressources numériques, que sur le plan physique, en mettant à disposition des espaces d'échange et propices au développement de la créativité.

3.2.3 Bibliothèques finlandaises

La Finlande, faisant face à un net recul du nombre de prêts et de visites, s'est interrogée sur la manière de continuer à attirer le public dans les prochaines années. En effet, avec les nouvelles facilités d'accès à l'information numérique, les usagers ont de moins en moins besoin de se rendre en personne à la bibliothèque et les collections ne sont plus les raisons premières de ce déplacement (Berndtson 2014).

Les solutions esquissées sont « [d']aller des collections à l'accès et aux connexions et des rayonnages vers les services à rendre aux utilisateurs » (Berndtson 2014, p.105). L'orientation vers l'usager est également retenue, avec, au niveau de l'espace, un nouveau rapport collection / usagers, nettement plus à l'avantage de ces derniers.

Ces idées ont ensuite pu être mises en pratique sur deux sites tests. Le premier concentre une offre de bibliothèque classique et de nouvelles prestations autour de la musique, avec une salle de répétition et d'enregistrement, une scène et une salle de travail notamment. Le second consiste en un « point de service d'information », regroupant des experts divers pour répondre aux questions concernant des services électroniques. Ce lieu met également à disposition des « bureaux urbains », c'est-à-dire des espaces de travail équipés comme des bureaux.

Ces deux expériences, suite à leur succès, ont servi de base à la conception de la nouvelle bibliothèque d'Helsinki, qui devrait être inaugurée en 2017.

3.3 Evolution des rapports entre bibliothèques de jeunes et d'adultes

Il est judicieux de revenir quelques instants sur les circonstances de la création des bibliothèques pour enfants, afin de mieux comprendre les rapports actuels entre bibliothèques adultes et jeunesse. Il existe assez peu de documentation sur ce sujet

pour le contexte suisse romand, je me suis donc intéressée à la situation française, qui est assez proche de la nôtre et qui est souvent prise en exemple ou en comparaison. Comme il s'agit d'un historique faisant la synthèse de plusieurs articles, je n'ai pas jugé utile de mettre des références pour chaque paragraphe. Les articles consultés sont mentionnés dans la bibliographie uniquement (cf. bibliographie, chap. 3.3 : Evolution des rapports entre bibliothèques de jeunes et d'adultes).

3.3.1 Les bibliothèques scolaires

Les premiers « dépôts de livres » pour enfants apparaissent dans les classes des établissements scolaires, avec la nécessité de disposer de livres pour l'apprentissage de la lecture. En France, ils prennent la forme « d'armoires-bibliothèques », mais au vu du peu de moyens qui leur sont attribués, ils deviennent rapidement dépassés. Vers le milieu du 19e siècle, une ordonnance française demande la création de véritables bibliothèques scolaires à la place des « armoires-bibliothèques ».

Il faut attendre 1910 pour qu'**Eugène Morel** défende l'idée des sections enfants en bibliothèque publique, qui s'inspire directement du modèle américain. Cependant, ce discours est diversement accueilli. Pour certains, les enfants n'ont rien à faire en bibliothèque publique, pensant que c'est là l'affaire de l'école. Ces deux visions de la bibliothèque jeunesse vont cohabiter un certain nombre d'années avant que la bibliothèque jeunesse ne se trouve finalement légitimée et que les enfants soient considérés comme un public à part entière en bibliothèque publique.

3.3.2 L'apport des associations américaines

En France, les premières bibliothèques pour les jeunes apparaissent à la **fin de la Première Guerre mondiale**. Le pays est alors en pleine reconstruction, à laquelle participent diverses associations américaines qui œuvrent notamment en faveur de la lecture et de la jeunesse. Ainsi, plusieurs projets voient le jour sous l'impulsion de telles associations, mais ils sont généralement peu pérennes. Ce sont par exemple des salles de lecture pour les enfants, divers dépôts de livres ou encore des bibliothèques roulantes (l'ancêtre du Bibliobus). La grande nouveauté pour les jeunes Français, c'est le libre-accès, une pratique directement venue des États-Unis qu'il leur faut apprivoiser.

Parmi ces œuvres caritatives américaines, le Book Committee on Children's Libraries joue un grand rôle, il décide d'ouvrir des bibliothèques entièrement consacrées aux enfants : c'est ainsi que naissent les bibliothèques de **l'Heure Joyeuse** de Bruxelles, puis de Paris. Le contexte particulier de l'après-guerre, où personne ne veut revivre pareille horreur, donne une tonalité particulière à ces projets. En effet, la bibliothèque

est perçue comme une institution pour former les futurs citoyens, les ouvrir au monde et ainsi assurer un avenir pacifique.

Créées par des Anglo-Saxons, ces bibliothèques sont un peu différentes des bibliothèques françaises. Par exemple, un soin particulier est apporté à l'ambiance et l'atmosphère du lieu pour que les enfants s'y sentent « **comme chez eux** ». Le mobilier est adapté aux enfants et c'est un endroit gai et lumineux, vivant, au contraire des bibliothèques pour adultes. Les bibliothécaires américaines venues pour mettre en place ces actions apportent aussi leurs méthodes, et insistent sur le fait qu'il faut des personnes formées pour gérer des bibliothèques pour enfants. Une Ecole américaine est d'ailleurs fondée à Paris en 1923.

3.3.3 L'Heure Joyeuse

L'Heure Joyeuse, créée en 1924, constitue la première bibliothèque française consacrée uniquement aux enfants et est très novatrice pour l'époque : gestion assurée par des professionnels, documents en libre-accès, espace mixte et bien sûr, elle est uniquement destinée aux enfants. Diverses animations sont déjà organisées et en partie par les enfants : expositions, fêtes et journal de la bibliothèque. Très en avance sur son temps, elle va déjà à la rencontre des non-lecteurs dans les parcs et jardins, essayant de les attirer par des lectures. Cependant, l'Heure Joyeuse constitue encore une exception dans le paysage français.

De nombreuses personnes, des enseignants aux professionnels de l'édition, se rendent donc en visite pour découvrir ces **nouvelles pratiques** et s'en inspirer. La production littéraire s'en trouve elle aussi stimulée, les auteurs et éditeurs commençant à s'intéresser au public jeune.

A cette époque se pose toujours la question de la **relation entre bibliothèques scolaires et bibliothèques pour enfants**. Voyant les bienfaits des bibliothèques pour jeunes (aspects sociaux et éducatifs), certains en voudraient dans toutes les écoles, alors que d'autres militent en faveur d'une séparation claire entre l'aspect pédagogique et personnel.

Cependant, ces bibliothèques voient le jour du fait d'initiatives isolées et non organisées au niveau de l'Etat, elles ne sont donc au final **pas très nombreuses,** une trentaine environ. En 1939, il y a deux bibliothèques enfantines à Paris et quatre sections jeunes dans les bibliothèques municipales. Ce n'est finalement qu'après la Seconde guerre mondiale que les moyens seront suffisants pour généraliser les bibliothèques de jeunes, qui apparaitront essentiellement dans les murs des bibliothèques municipales.

3.3.4 La Joie par les livres

Au début des années soixante, l'Association la **Joie par les livres** est créée grâce à la volonté d'une donatrice privée : Anne Gruner-Schlumberger. Elle avait pour but d'installer une bibliothèque pour enfants qui soit conçue expressément pour eux, suivant le modèle américain. L'ambition était de rassembler divers supports et moyens d'expression pour les enfants, afin de pouvoir multiplier les approches de la lecture mais aussi afin d'en faire un lieu de vie. Cette nouvelle bibliothèque, située à Clamart (région parisienne), comprend différents espaces, dont un espace d'activités, une salle dédiée à l'Heure du conte et une galerie d'exposition. Une attention particulière a été mise sur l'ambiance et l'esthétique de l'ensemble, afin d'en faire un lieu chaleureux et accueillant.

Cette bibliothèque est l'occasion d'innover et mettre en place de nouveaux éléments. **L'accueil et l'animation** sont dès le début mis à l'honneur, avec un travail sur l'image, afin d'en faire un lieu agréable pour les lecteurs. La collaboration avec les écoles n'est pas non plus oubliée, et outre la sensibilisation à la lecture, l'Association favorise la mise en place de centres de documentation dans les écoles.

Cependant, la Joie par les livres n'est pas qu'une bibliothèque : l'Association constitue, au fil de sa pratique, un centre de documentation sur la littérature enfantine, elle publie également un Bulletin d'analyse des livres pour enfants, afin de faire profiter d'autres bibliothèques du travail du comité de lecture et, face à la demande, elle organise des cours de littérature jeunesse. Ces différents éléments devaient permettre d'atteindre un des objectifs majeurs de l'Association : favoriser le développement des bibliothèques enfantines et prouver la nécessité d'avoir une section jeunesse digne de ce nom. Durant les années 1960 et 1970, la bibliothèque de Clamart a été source d'inspiration pour les nouvelles bibliothèques jeunesse et la création de sections jeunesse.

Il faut souligner que le **contexte des années 1960** est très favorable, avec l'explosion de la littérature jeunesse. Les éditeurs s'intéressent, enfin, au public jeune et un véritable marché de l'édition jeunesse se développe. Il faut cependant attendre 1972 pour que l'Etat français reconnaisse les enfants comme public des bibliothèques, avec le rattachement de l'Association à l'Ecole de bibliothécaires (ancienne ENSSIB).

3.3.5 Et en Suisse ?

Prenant exemple sur d'autres pays (France, Allemagne, Etats-Unis), qui ont dédié des bibliothèques aux enfants, la Suisse va à leur suite ouvrir des bibliothèques publiques pour la jeunesse.

Les premières bibliothèques enfantines voient le jour dans les **années 1930**. Tout d'abord à Genève, où la « Bibliothèque moderne » ouvre une section jeunesse en 1933. Il s'agit en fait de la salle de lecture pour adultes dans laquelle sont proposés des livres pour la jeunesse une fois par semaine. La première bibliothèque publique enfantine voit le jour à Lausanne en 1940. Le local est entièrement destiné aux enfants (dès 7 ans).

Avant cela, les jeunes Suisses ont accès aux livres par le biais des bibliothèques scolaires uniquement. Elles permettent l'accès à la lecture à tous les enfants, mais ne suscitent pas tellement d'intérêt auprès des élèves, et surtout les budgets d'acquisition ne sont pas assez importants pour une offre satisfaisante.

3.3.6 Récentes évolutions : 1980-2000

A partir des années 1980, en France, c'est au tour de la **petite enfance** de bénéficier de l'attentions des bibliothécaires. Ainsi des collaborations sont mises en place notamment avec les écoles pour amener les enfants vers les livres dès leur plus jeune âge.

Dans les années 2000 apparait l'idée du **décloisonnement** entre sections adultes et jeunesse, cela dans le but de favoriser une certaine mixité, une rencontre entre générations mais également un meilleur accueil du public adolescent. Ces derniers ne se retrouvent en effet ni dans la partie jeunesse, trop enfantine, ni dans la partie adulte. C'est l'un des moyens évoqués pour que ce public ne se sente plus à part ou oublié.

3.3.7 Situation actuelle en Suisse romande

Aujourd'hui, l'existence parallèle des bibliothèques jeunesse et adultes se comprend mieux au regard de l'évolution historique des bibliothèques pour enfants. A cela s'ajoutent également des raisons parfois très pratiques, comme l'absence de locaux assez spacieux pour accueillir les deux sections.

La tendance semble toutefois à la réunion des publics en un seul lieu. Lors des projets de réaménagement de bibliothèques, on en profite aujourd'hui pour rassembler dans un bâtiment unique diverses institutions culturelles par exemple, et donc les bibliothèques jeunes et adultes (exemples : Médiathèque Valais Sion, Maison du livre de Lausanne, Bibliothèque de Pully, etc.). Lors de projets de construction, il est aujourd'hui assez évident de réunir dans une même bibliothèque les secteurs jeunesse et adultes.

3.3.8 Résumé : rapports entre les deux types de bibliothèques

On constate donc que les bibliothèques jeunesse sont issues à l'origine des bibliothèques scolaires, dont elles se sont ensuite distanciées, en raison des différences de missions entre bibliothèques publiques et scolaires. La lecture n'est plus seulement

une activité destinée à l'apprentissage, elle peut également devenir un plaisir, autant pour les adultes que pour les jeunes !

Puis, les premières bibliothèques jeunesse amenées par les associations américaines permettent, grâce à leur succès, de justifier peu à peu l'existence de bibliothèques pour enfants. En effet, il n'est pas facile alors de comprendre l'existence de ces bibliothèques alors qu'il existe déjà des bibliothèques scolaires destinées spécifiquement aux enfants.

L'évolution de la société dans les années 1960 et la place grandissante accordée à l'enfant contribue à le considérer comme un public à part entière, qui a sa place en bibliothèque publique. Une fois l'enfant légitimé en bibliothèque, les sections jeunesse peuvent fleurir dans les différentes bibliothèques municipales. Il n'y a plus de raison de distinguer les deux institutions. Les jeunes deviennent un public à part entière, avec ses besoins spécifiques. Les bibliothèques offrent leurs services à tous les âges de la vie, et l'enfance en devient un parmi les autres dans ce continuum.

Les bibliothèques pour enfants intègrent très tôt une dimension d'animation, notamment grâce aux apports des associations américaines. Pour intéresser les jeunes à la lecture, les bibliothécaires racontent des histoires, organisent des heures du conte, etc., et contribuent ainsi à faire de la bibliothèque un véritable lieu de vie où les enfants se sentent à l'aise. Cette conception nouvelle de la bibliothèque, qui ne se résume pas qu'à un dépôt de livres, aura une influence bénéfique sur les bibliothèques adultes, qui vont peu à peu intégrer la médiation culturelle dans leurs activités et s'ouvrir à de nouveaux usages.

Au vu de cet éclairage, la séparation entre les bibliothèques adultes et jeunesse est donc avant tout historique. Il a fallu tout d'abord prouver leur utilité et ainsi justifier leur existence, raison pour laquelle elles se sont établies à l'origine en dehors des bibliothèques adultes. Cependant, aujourd'hui, aucune raison ne justifie encore une séparation des deux sections. Dans le cas de la BMD, qui se trouve répartie sur deux sites, il était intéressant et nécessaire de revenir sur ce développement pour éclairer la situation actuelle.

4. Etat de l’art : projets de réaménagement en Suisse

Ce chapitre présente plusieurs projets de réaménagement, afin de montrer quelles sont les tendances actuelles en Suisse romande, essentiellement. Pour ce faire, j’ai effectué plusieurs visites dans des institutions qui projettent ou qui ont effectué un réaménagement. Cette partie a été complétée par une revue de la littérature, pour la plupart des travaux académiques qui analysent de tels projets.

4.1 Revue littérature

Dans ce chapitre seront présentés les différents projets de réaménagement en bibliothèque étudiés ces dernières années, essentiellement sous forme de travaux académiques. Ils sont plus intéressants que les articles de presse, qui ne présentent généralement que le projet en surface.

Plusieurs travaux ont été consacrés à la bibliothèque « 3e lieu » et la manière de développer ce concept de manière concrète dans une bibliothèque particulière. Cette tendance s’explique par le contexte d’abondance de l’information et l’accès quasi généralisé à Internet. L’existence même des bibliothèques est parfois remise en cause, et l’orientation « 3e lieu » vise à attirer les publics avec un endroit accueillant, en se recentrant sur leurs besoins.

C’est notamment le cas de la **Médiathèque de Sion**, qui explique à travers un travail le projet de réaménagement du site des Arsenaux (Luisier 2011). Ce projet vise à réunir en un lieu les bibliothèques municipales jeunes et adultes, la bibliothèque cantonale, les archives du Valais et le Service de la culture. L’option a aussi été prise de s’orienter vers une bibliothèque de type « 3e lieu », en cherchant à un faire un lieu où il fait bon y venir et propre à satisfaire des publics différents. Pour cela, les espaces sont diversifiés (zoning) pour satisfaire les besoins des usagers, avec des endroits dédiés à l’étude et la lecture silencieuse, et d’autres destinés à l’échange et la rencontre. Le projet s’articule autour de trois types d’espaces : espaces d’information, de formation et de culture.

La Bibliothèque de **Blonay-St-Légier** a aussi pris cette option par le biais d’un travail de Bachelor qui étudie particulièrement la médiation culturelle sous l’angle de la bibliothèque « 3e lieu » (Martins Chaves et Werffeli 2015). La volonté est d’amener le public à rester plus longtemps en bibliothèque, et pour cela, il faut déjà l’amener à changer sa façon de se comporter. Plusieurs actions de médiation ont été développées pour mener à bien cette transition et s’ajoutent à la réflexion sur un réaménagement des espaces. Parmi ces actions de médiation, l’une s’intéressait à la valorisation de la terrasse à l’occasion des vacances, la seconde à la mise sur pied d’un atelier broderie

avant Noël et la dernière à l'organisation d'un atelier de création de jeux vidéo. Cependant pour diverses raisons, la mise en place de ces projets n'a pas encore pu se faire.

La réflexion a aussi été menée à **Pully**, où l'étude s'est plutôt axée sur l'organisation intérieure de la bibliothèque et le choix du mobilier (Brunetti 2011). La volonté est claire de vouloir tendre vers la bibliothèque « 3e lieu ». Dans ce cas également, ce nouveau modèle se justifie par la démocratisation de l'accès à l'information documentaire via Internet. L'aspect culture et loisirs devient plus important, de nouveaux besoins et de nouveaux usages émergent et poussent les bibliothèques à s'adapter. La dimension sociale de l'institution est mise en avant, avec la proposition de nouveaux services.

A Lausanne, la Bibliothèque de Chauderon s'est également interrogée en 2011 sur le « 3e lieu » et une réorganisation de ses espaces intérieurs (Philippe 2011). Cette réflexion intervient dans l'optique du déménagement de la Bibliothèque, prévu initialement en 2014-2015, mais qui est à l'heure actuelle toujours en suspens. L'accent est porté sur une amélioration de l'accueil à travers l'aménagement des espaces. Cela suppose de ne plus mettre les collections au cœur des préoccupations, mais l'usager. Ce travail propose également une diversification des espaces pour répondre aux besoins divers des utilisateurs.

La Bibliothèque de **la Cité de Genève** a récemment fait l'objet d'un remaniement, suite à la nécessité de changer de mobilier. Cela a donné l'occasion de repenser ce lieu en tant que véritable espace de vie et lieu culturel d'importance, et non plus simple lieu d'emprunt de livres (Pürro 2015). A nouveau, on retrouve les composantes élémentaires du « 3e lieu ». Plus que l'aménagement, c'est aussi l'organisation du travail qui s'est vue modifiée avec l'installation de bornes de prêt automatiques. Cela permet de se concentrer davantage sur l'accueil, le conseil, le service de référence ou encore les actions de médiation culturelle.

Toujours dans le canton de Genève, la commune de **Bernex** a ouvert en 2015 sa bibliothèque, qui se situe dans le bâtiment de la mairie. Elle se veut moderne et accueillante, lieu de proximité et de rencontre au sein du village (Vidal 2015). Mobilier et agencement ont été réfléchis dans ce sens, avec fauteuils, poufs et petites tables, ainsi qu'un coin café. On constate donc qu'elle se réclame d'une certaine fonction sociale, sans pour autant aller aussi loin que la bibliothèque « 3e lieu ».

A **La Chaux-de-Fonds**, le réaménagement de la bibliothèque a été étudié sous l'angle du « four-space model » (Blanc et Voirol 2015) (cf. chapitre 3.1.2). Ce travail présente

Rapport-Gratuit.com

ce modèle et propose une réorganisation assez concrète de la bibliothèque, avec un développement important des espaces destinés aux usagers.

4.2 Visites de bibliothèques

Après avoir pris connaissance des réalisations récentes en matière de bibliothèques, j'ai effectué cinq visites. Lors de la visite/entretien, plusieurs thèmes ont été abordés : l'origine du projet, les nouveaux espaces et services, ainsi que le concept de « 3e lieu » (cf. Annexe 1 : Grille d'entretien).

En effet, durant la revue de la littérature, c'est un élément qui est souvent soulevé et il était intéressant de voir dans quelle mesure cette notion était effectivement prise en compte au niveau concret ou si cela restait un débat d'idées, si ce n'était qu'un effet de mode initié dans les années 2010 ou si cela préfigurait une tendance de fond plus importante.

Pour le choix des visites, après avoir recensé un petit nombre de bibliothèques ayant fait l'objet d'un réaménagement, je me suis basée sur les recommandations de mon conseiller et de mes mandants. Nous avons opté pour des institutions qui présentaient des aspects novateurs. Initialement, je préférais voir des institutions de taille comparable à la BMD, mais il semblait aussi intéressant de visiter de plus grandes structures. Disposant souvent de plus de moyens, elles peuvent ainsi aller au bout de leurs ambitions. Ensuite, le choix n'était pas infini, le nombre de bibliothèques romandes ayant récemment subi des transformations n'est pas très important. Il m'a tout de même fallu faire un choix, en raison d'un temps limité à disposition.

Cinq bibliothèques ont été finalement visitées : la Bibliothèque du Boléro à Versoix, la Bibliothèque intercommunale de Blonay-St-Légier, la Bibliothèque de La Sallaz à Lausanne (qui fait partie du réseau des Bibliothèques de la Ville de Lausanne), la Médiathèque Valais de Sion et la Bibliothek Schmiedenhof de Bâle (bibliothèque centrale du réseau des GGG Stadtbibliotheken Basel). Un tableau comparatif en annexe (cf. Annexe 2 : Bibliothèques visitées) permet de rapidement se faire une idée de chacune des bibliothèques (type, population desservie, nombre de documents, etc.).

Pour préparer ces visites, je me suis renseignée préalablement grâce aux sites Internet de la bibliothèque et de la commune, voire de la presse, pour dresser une fiche signalétique de chaque bibliothèque (reprise dans le tableau comparatif en annexe) et pour m'informer sur leur réaménagement (passé ou à venir).

Parmi les différents éléments qui sont ressortis des visites, le plus important me semble être **l'attention portée à l'usager**. En effet, toutes les bibliothèques reconnaissent

l'importance donnée à l'accueil, qui a en général été développé. Plus de place est allouée aux utilisateurs, qui trouvent davantage d'espaces pour lire ou travailler par exemple. L'exemple le plus flagrant est la bibliothèque Schmiedenhof de Bâle, qui lors de sa rénovation a presque doublé sa surface pour un nombre de documents identique. De plus, toutes mettent à disposition des places ou des salles de travail, et parfois même des boxes pour accueillir des groupes.

Le côté **convivial** a aussi été développé, avec l'installation de coins café généralement à proximité de la presse et la mise à disposition de mobilier plus confortable. Quatre bibliothèques sur cinq offrent la possibilité de prendre un café et toutes possèdent des fauteuils, voire des canapés, poufs ou coussins. De simple lieux d'emprunt, les bibliothèques semblent évoluer vers un lieu où les usagers peuvent s'arrêter et lire (ou travailler) dans des conditions agréables. En cela, la Médiathèque de Sion va plus loin en intégrant un restaurant à l'intérieur de ses murs, parfaitement intégré à la bibliothèque et ouvert sur les collections.

Toujours au niveau de l'accueil du public, toutes les bibliothèques ont des solutions pour organiser des actions de **médiation**, soit en disposant d'une salle dédiée, soit en ayant un aménagement qui est prévu pour de tels événements, notamment avec du mobilier facilement déplaçable et éventuellement des cloisons modulables. Versoix dispose par exemple de cloisons amovibles pour séparer si besoin les espaces. Bâle, de son côté, a prévu en plus un système de sonorisation et de projection vidéo. Il faut aussi relever que la médiation est généralement un élément essentiel des bibliothèques aujourd'hui et qui n'a cessé de gagner en importance ces dernières années.

Concernant le **mobilier**, la majorité des bibliothèques visitées a opté pour des meubles sur roulettes, ce qui permet de reconfigurer facilement l'espace pour différents types d'animations. Il n'est en effet pas toujours facilement justifiable d'avoir une salle consacrée uniquement à l'animation. Ainsi, la bibliothèque de La Sallaz ne dispose pas d'une salle dédiée, mais le coin presse peut être rapidement libéré pour accueillir le public et une petite estrade y est même adjointe. Même problématique à Versoix et Bâle, qui eux se créent de l'espace en déplaçant le mobilier sur roulettes.

De plus, comme les besoins et les pratiques des publics se modifient rapidement, en lien avec l'évolution de la société, il est intéressant d'avoir un espace facilement modulable, qui permet une certaine **évolutivité** pour les années à venir. En effet, le bâtiment s'adapte aux besoins actuels des publics, mais comme les réaménagements ne se font que tous les 10-15 ans, voire plus, il faut donc soit essayer d'anticiper, soit prévoir un bâtiment qui s'adapte.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

L'autonomie de l'usager est aussi l'un des éléments qui semble être l'une des nouvelles tendances. Sur les cinq bibliothèques visitées, quatre sont déjà passées au système RFID ou vont le faire. En libérant le personnel d'une partie des tâches répétitives, cela permet de se concentrer sur d'autres activités comme l'animation, le conseil ou la mise en valeur des fonds. La Bibliothèque de Bâle a remplacé ses bureaux de prêt par des bureaux d'information, répartis sur les étages et a complété ce dispositif avec des bibliothécaires volants qui circulent dans la bibliothèque. Les comptoirs d'information sont aussi la solution retenue par la Médiathèque de Sion. Chaque pôle thématique dispose de son point d'information, qui se différencie des classiques bureaux de prêt en étant conçu pour la station debout, favorisant ainsi la mobilité du personnel.

Au niveau de la **signalétique**, cette dernière reçoit également une attention particulière, avec parfois l'engagement de graphistes pour améliorer l'orientation du public et développer une vraie identité visuelle. C'est particulièrement utile lors de l'utilisation de pictogrammes pour illustrer des thématiques, puisque ces images doivent être les plus pertinentes possibles et immédiatement identifiables. Pour faciliter la démarche des usagers, certaines bibliothèques choisissent également d'organiser leurs collections par centres d'intérêts ou pôles thématiques (Versoix, Blonay-St-Légier, Sion). De plus, plusieurs bibliothèques mettent à disposition des postes de consultation de leur catalogue, afin que les usagers puissent effectuer des recherches par eux-mêmes.

Pour en venir maintenant au **concept de troisème lieu**, plusieurs bibliothèques affichent leur intention de se diriger vers ce type de bibliothèque, de manière plus ou moins prononcée. L'exemple le plus représentatif qui explore assez complètement cette voie est la Médiathèque de Sion, qui diversifie largement son offre de services. Elle propose des coins salon et presse pour s'installer, dispose d'un large espace d'exposition, intègre un restaurant, va développer des partenariats pour proposer des ateliers et offre un grand choix d'activités culturelles. Les tâches de prêt sont concentrées dans la zone d'accueil et le conseil a été développé dans les différents espaces à travers des bureaux de renseignement. La Bibliothèque Schmiedenhof propose également des espaces et services qui vont plus loin que le seul prêt de documents (postes d'écoute pour la musique, possibilité de visionner des DVDs, consoles de jeu, bureau d'une association culturelle, etc.). Ensuite, la Bibliothèque de Blonay-St-Légier affiche une volonté claire de se diriger vers le « 3e lieu », mais un manque de moyens freine pour l'instant son ambition. Du côté de Versoix, le souhait est aussi de proposer une bibliothèque plus accueillante et confortable, mais le récent déménagement impliquait déjà de se réorganiser en fonction de ce nouvel espace.

Concernant la répartition des espaces, elle se fait assez naturellement dans les deux grandes bibliothèques de Sion et Bâle. En effet, au vu de leur taille, les pôles thématiques se répartissent sur un étage ou un demi étage. Dans des plus petites bibliothèques ne disposant que d'un étage, il faut réfléchir à la mise en espace des collections, des zones chaudes et froides. Pour cela, il est intéressant d'utiliser du mobilier ou de prévoir des dispositifs atténuant les bruits (étagères, plafond ou autre). La bibliothèque de La Sallaz, qui dispose d'un seul grand espace, a opté pour un plafond conçu pour atténuer les sons. Cela permet d'avoir d'un côté un espace de travail et à l'autre bout l'espace enfants, sans pour autant qu'il y ait une gêne. A Bâle, ce sont les étagères qui sont conçues contre le bruit, ce qui permet aux lecteurs de discuter sans gêner des personnes en train de lire un peu plus loin.

5. La Bibliothèque municipale de Delémont

Ce chapitre s'attache à présenter la BMD afin d'en avoir une meilleure compréhension et d'appréhender au mieux sa situation particulière. En effet, pour proposer une solution adaptée à ses besoins et propre à l'environnement delémontain, il est nécessaire de faire un état des lieux de l'institution et de l'inscrire dans son contexte.

5.1 Etat des lieux

Ce chapitre se propose de faire une description de la Bibliothèque. Il revient tout d'abord sur l'évolution de la Bibliothèque puis présente les missions et l'organisation interne, sa localisation, les collections et services proposés et enfin la fréquentation.

5.1.1 Historique BMD

Il est nécessaire de revenir sur l'historique des bibliothèques de Delémont, pour comprendre leur évolution parallèle et leur relation. Les premières parties reprennent les points importants de l'historique du travail de Bachelor réalisé par Rachel Nusbaumer (2000). Les 15 dernières années sont basées sur les rapports annuels des deux bibliothèques.

5.1.1.1 Les origines

L'idée de la création d'une bibliothèque est évoquée pour la première fois à Delémont en 1939. Il faut cependant attendre les années 1950 pour qu'une commission soit mise sur pied pour étudier un projet et c'est en **1956** que la première bibliothèque voit le jour à Delémont, à l'Orangerie (cour du château). Elle porte le titre de **Bibliothèque de la ville** (BV)[4] et est destinée aux adultes. Le prêt des documents est payant (abonnement), mais elle se distingue par un aspect novateur pour l'époque : les documents sont en libre-accès pour les lecteurs.

Les années 1960 voient le développement de la Bibliothèque, avec l'agrandissement des locaux, la création d'un catalogue par matière et l'étendue des heures d'ouverture. On commence également à évoquer la création d'une bibliothèque pour jeunes, mais il faudra quelques années pour que l'idée soit acceptée et c'est en **1973** qu'est inaugurée la **Bibliothèque des jeunes** (BJ), située dans l'ancienne chapelle des Ursulines.

4 Avant 2009 : Bibliothèque de la Ville (BV) et Bibliothèque des Jeunes (BJ), les deux institutions sont séparées administrativement. Après 2009 : Réunion et constitution d'une entité administrative, la BMD, avec Bibliothèque des adultes (BmdA) et Bibliothèque des jeunes (BmdJ).

Il est intéressant de noter qu'il y avait déjà à cette époque une volonté de **réunir les deux bibliothèques**. Cependant, il n'était pas possible de les rassembler en un lieu, faute de place et de locaux adéquats. Une collaboration se met tout de même en place, avec un fichier central pour les collections.

Dans les années 1970, le succès pour les deux institutions ne se dément pas. La BV est de plus en plus à l'étroit et obtient les crédits pour déménager dans de nouveaux locaux, à la **Maison Wicka II** à la rue de l'Hôpital, locaux qu'elle occupe toujours. Les horaires sont également élargis dans les deux institutions pour satisfaire les besoins des lecteurs.

La Bibliothèque de la Ville commence aussi à diversifier ses collections, en proposant disques, livres en langues étrangères, revues et journaux.

1986 est l'année de **l'informatisation** de la Commune de Delémont. La Bibliothèque de la Ville bénéficie de l'arrivée de l'ordinateur et choisit son premier logiciel de gestion de bibliothèque. Deux ans plus tard, la procédure de prêt est entièrement informatisée. La Bibliothèque des jeunes passera elle aussi à l'informatique quelques années plus tard, ce qui permettra aux deux bibliothèques de travailler en réseau sur le même logiciel.

Au début des années 1990, la fréquentation en hausse pousse la Bibliothèque des jeunes à déménager vers des **locaux plus spacieux** en Vieille Ville, rue de Fer. La Bibliothèque de la Ville n'est pas en reste et s'agrandit, avec l'ouverture d'un second étage. L'offre de services s'étend elle aussi, avec la mise à disposition de postes Internet, le prêt de CDs pour les jeunes et le prêt de CD-ROMs pour les adultes.

En 1998, la BV est la première bibliothèque jurassienne à se lancer dans la nouvelle formation d'apprenti en information documentaire. La BJ l'imitera quelques années plus tard.

5.1.1.2 Les années 2000

La BJ **s'investit pour la lecture** auprès des plus jeunes avec notamment la participation au prix Enfantaisie et la mise sur pied du Virus-lecture, une sélection de livres qui circule de classe en classe. Elle continue également sa collaboration avec Pro Senectute en prenant part au prix Chronos, qui réunit des jeunes lecteurs et des personnes âgées. Au début des années 2000, la BV réfléchit par le biais de deux travaux aux publics

empêchés ou en marge[5] et à son **système d'indexation**[6]. Ce dernier mènera à une réorganisation des autorités-matières l'année suivante. BV et BJ dirigent également conjointement un travail de Bachelor (Nusbaumer 2000) qui étudie la collaboration entre les deux bibliothèques de Delémont et propose quelques recommandations pour améliorer la coopération des deux services.

De son côté, la BJ met à disposition de ses lecteurs des CD-ROMs (grâce à la Bibliothèque pour tous[7] de Lausanne), des livres en langues étrangères et un nouveau poste Internet.

2002 est l'année de la **gratuité pour les lecteurs delémontains**, quelques années après les écoliers. Ce changement a pour conséquence une augmentation visible sur plusieurs années du nombre de lecteurs habitant la commune.

Cette même année, **la BV fait le bilan** des 10 années passées dans les locaux de la maison Wicka et il s'avère très positif. Tous les indicateurs sont à la hausse, les lecteurs semblent très satisfaits des orientations prises en faveur de la médiation et des animations. La BV élargit donc ses heures d'ouverture et étoffe son offre avec les livres-cassettes. La BJ constate le même engouement, et au vu de la charge de travail qui augmente, les deux bibliothèques obtiennent chacune l'ouverture d'un **nouveau poste de travail.**

En plus des activités courantes, les deux bibliothèques prennent part à divers projets et participent à la vie de quelques associations : la Commission de coordination des bibliothèques jurassiennes, l'Association jurassienne des bibliothécaires, l'Institut suisse jeunesse et médias, etc.

La **BJ fête ses 30 ans** en 2003 et à cette occasion, en collaboration avec le Musée d'Art et d'Histoire jurassien, elle réalise une exposition sur les auteurs et illustrateurs jeunesse de Wallonie et de Bruxelles. De nouvelles prestations sont aussi proposées aux lecteurs : le prêt de kamishibais et les heures du conte une fois par mois (de novembre à mars). Comme ces services sont très appréciés du public, ils vont devenir permanents.

---

[5] FLEURY, Cindy, 2000. La lecture accessible à tous. Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses (ABBS). Travail de diplôme.

[6] BACON, Chantal, FOSSATI, Valentina et PILLET, Claire, 2001. Réflexion sur l'indexation dans les Bibliothèques municipales de Delémont, à l'heure d'Internet. Genève : Haute école de gestion. Travail de Bachelor

[7] Devient par la suite Bibliomedia.

Concernant la formation, les deux bibliothèques collaborent à la formation des apprentis : ces derniers effectuent désormais leur cursus sur les deux sites, enrichissant ainsi leur parcours.

2005 est l'année de la **gratuité pour tous** : les lecteurs, peu importe leur lieu de résidence, peuvent désormais profiter gratuitement des services des bibliothèques de Delémont. Cela a un réel impact sur le nombre de lecteurs qui augmente significativement, et particulièrement parmi les non-delémontains.

La BJ et la BV se consultent quant à l'avenir de leur logiciel de gestion de bibliothèque, qui commence à dater, et la BV se pose la question d'une éventuelle intégration à RERO, mais les conditions d'alors ne sont pas avantageuses (Migy 2005).

Le public adolescent, souvent difficile à contenter et à garder en bibliothèque, fait l'objet d'une réflexion à la BJ. Pour répondre aux besoins spécifiques des adolescents, il est décidé de réaménager le 1er étage en leur faveur.

En 2006, la **BV fête son 50e anniversaire** et pour l'occasion organise diverses animations et expositions qui rencontrent un large succès. Elle présente notamment 50 lecteurs et leurs passions, 50 écrivains, 50 livres, etc.

Il est à noter que les bibliothèques de Delémont sont actives tout au long de l'année en matière de médiation culturelle, par le biais de rencontres avec des auteurs, heures du conte, des sélections thématiques, des expositions, etc. Elles participent également à des manifestations culturelles de la Municipalité telles que le Festival du livre de Delémont par exemple.

En 2007 est réalisé un travail sur les bibliothèques jurassiennes, qui propose diverses voies pour accroitre leur coopération[8]. Ce point de vue, qui considère l'ensemble des bibliothèques dans une perspective plus large, a ouvert la réflexion sur divers éléments et notamment les idées de réseau et de rapprochement BV-BJ.

5.1.1.3 Naissance de la « Bibliothèque municipale de Delémont »

2009 est l'année du **regroupement administratif de la BV et de la BJ**, qui devient la Bibliothèque municipale de Delémont (BMD). Il y a désormais un responsable de la BMD, une responsable adjointe pour la Bibliothèque des jeunes (BmdJ) et une

[8] FORNEROD, Elisabeth, RAIS HUGI, Aline et RERAT-OEUVRAY, Géraldine, 2007. Regards croisés sur les bibliothèques jurassiennes : propositions pour un espace des savoirs partagés. Fribourg : Université de Fribourg. Travail final de certificat.

responsable adjointe pour la Bibliothèque des adultes (BmdA). C'est une phase de réorganisation et de transition, qui va se poursuivre l'année suivante. Il faut harmoniser bon nombre d'éléments, mais aussi s'accorder sur les pratiques.

La BMD se donne de nouvelles lignes directrices : la priorité est donnée à la **médiation** et la mise en valeur des collections. La Bibliothèque est repensée comme un espace d'apprentissage et une passerelle vers l'information.

Pour le lecteur, cette réunion est surtout visible par le fait qu'il dispose désormais d'une seule carte de lecteur pour les deux sites, à l'interne cela se traduit par un accroissement des échanges entre les équipes.

En 2009, la Municipalité de Delémont valide l'entrée de la Bibliothèque dans **RERO et le RBNJ**. L'entrée ne sera effective que deux ans plus tard, temps nécessaire pour préparer la migration vers le réseau et son système.

En 2012, la BmdJ s'agrandit avec un **nouvel espace d'animation** et un espace de réunion, qui est utile pour les deux sites. Durant l'été, la BMD sort de ses murs et lance l'animation « Livres à l'eau ». Un stand est installé dans l'enceinte de la piscine et met à disposition divers documents pour les lecteurs. Outre la mise à disposition en libre-accès de documents, la Bibliothèque engage une conteuse pour raconter des histoires aux plus jeunes. L'animation est appréciée et sera reconduite les années suivantes.

Les prêts et les visites étant toujours à la hausse, les horaires sont élargis pour répondre à la demande des lecteurs. Concernant les collections, la BmdJ accroit son offre en proposant des mangas et la BmdA constate un intérêt grandissant pour les livres sonores.

Depuis 2014, la BMD participe activement à l'organisation de **Delémont'BD**, un festival autour de la BD au cœur de la Vieille Ville. Durant cette même année, la BmdJ organise pour la première fois des animations d'éveil aux livres pour les tout-petits, dans le cadre du programme national « Né pour lire ».

Toujours en 2014, la Bibliothèque est reconnue comme un des acteurs culturels majeurs de la Ville et est explicitement citée dans la **nouvelle politique culturelle** (Ville de Delémont 2014).

L'année suivante, les bibliothèques romandes deviennent les nouveaux diffuseurs des coffrets « Né pour lire » auprès des parents à la place des maternités. A cette occasion, les bibliothèques jurassiennes, dont la BMD, invitent toutes les familles avec des nouveaux-nés pour leur distribuer le coffret et organisent une animation spéciale.

En 2015, la BmdA réorganise ses collections et modifie en partie leur agencement, notamment la salle de lecture qui s'ouvre et devient un espace pour les documentaires. Elle en profite pour rendre tous les documents empruntables, en éliminant ou mettant en réserve les usuels.

Durant ce début d'année 2016, la BmdA poursuit le développement de la collection de bandes dessinées, initié lors du festival Delémont'BD, et introduit les « comics » américains. Côté Web, la BMD se lance sur les réseaux sociaux avec la création de sa page Facebook et étudie la possibilité de proposer une offre de journaux numériques (du type PressReader). En parallèle, le rôle de bibliothèque scolaire de la BmdJ est toujours en réflexion.

Le succès constant de la Bibliothèque et l'augmentation de la charge de travail nécessitent l'appui d'une personne supplémentaire et un **nouveau poste** sera ouvert cet été.

5.1.2 Missions[9]

La Bibliothèque municipale de Delémont est sous la responsabilité du Département de la culture et des sports de la Municipalité de Delémont.

Au travers de la Bibliothèque, les autorités politiques ont pour but :

> *« […] de favoriser et promouvoir la lecture et de contribuer à la vie culturelle en offrant aux citoyens des possibilités de développement répondant à leurs besoins d'information, d'éducation, de culture et de loisirs ».*
>
> *(Art. 1, al. 2. Ordonnance concernant la Bibliothèque municipale)*

Sa mission entre dans le cadre défini par le Manifeste de l'Unesco de 1994 sur la bibliothèque publique. Il est à noter que la BMD est une bibliothèque de lecture publique uniquement, elle n'a pas de mission de conservation, ce rôle étant rempli par la Bibliothèque cantonale jurassienne (BiCJ).

Concrètement, elle met à disposition des lecteurs des collections régulièrement actualisées et touchant à tous les domaines de la connaissance. Les collections doivent comporter les ouvrages de référence et représenter les différents courants d'opinion.

La Bibliothèque est aussi responsable de faire connaitre et promouvoir ses services par divers moyens : visites, médiation culturelle et manifestations locales. Les services sont

[9] Cette partie reprend le chapitre « Mission » du rapport effectué à la suite mon stage de 3e année à la BMD (Hentzler 2015).

Rapport-Gratuit.com

accessibles à tous, sans discrimination d'aucune sorte. Elle garantit ainsi l'accès à la lecture et à la connaissance pour tous, encourage la formation à tout âge et participe à l'indépendance intellectuelle de chacun.

Il est à noter que l'inscription et les services sont gratuits, afin de favoriser l'accès à la lecture et à la connaissance pour tous.

La nouvelle politique culturelle de la Municipalité de Delémont adoptée en 2014 (mise en œuvre en 2015), reconnait la BMD comme un des sept acteurs culturels majeurs de la Ville. Elle annonce d'ailleurs un soutien accru à ces différentes institutions.

La Municipalité déploie sa politique culturelle autour de cinq « pôles artistiques » : arts vivants, musiques actuelles, BD, patrimoine matériel et immatériel, cinéma. La Bibliothèque est également citée comme l'un des éléments à travers lequel développer le pôle BD.

5.1.3 Situation géographique

Voici une rapide présentation de la localisation actuelle des deux bibliothèques, avec leur environnement immédiat et une description de l'accès à chacune.

5.1.3.1 Quartier

La commune de Delémont est le chef-lieu du canton du Jura et compte en 2016 12'485 habitants[10] (Fondation jurassienne pour la statistique 2016). Les deux bibliothèques, distantes d'une centaine de mètres (115 m), se situent dans le centre historique, appelé communément Vieille Ville.

[10] Au 31.12.2015.

Figure 2 : Localisation BmdA et BmdJ

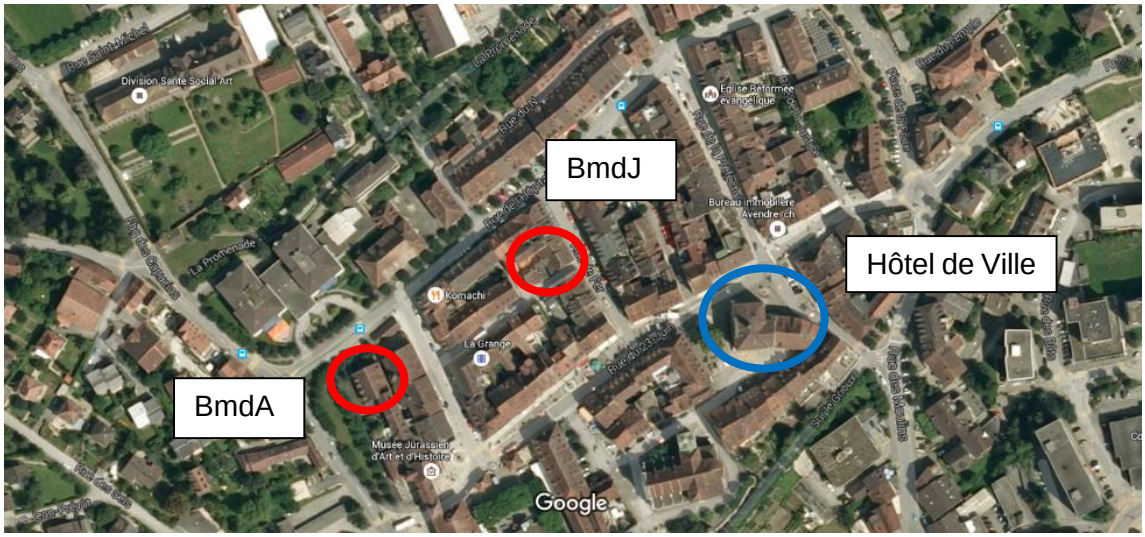

Source : Google Maps, 2016

Elles sont situées à proximité de l'Hôtel de Ville, qui contient en grande partie les services administratifs de la commune. La Vieille Ville est constituée d'une grande zone 30, regroupant divers commerces et restaurants, l'administration communale, le Home la Promenade, l'Ecole de culture générale, l'Ecole primaire du Château et des équipements culturels (Musée jurassien d'art et d'histoire, SAS[11], Espace jeunes, Cinéma La Grange, etc.). Cette localisation est assez appréciée par les usagers et la Bibliothèque participe activement à l'animation de la Vieille Ville.

5.1.3.2 BmdJ

La BmdJ est située rue de Fer, juste à côté de la Ludothèque et entre un magasin spécialisé dans la sécurité et un restaurant. Une dizaine de places de parc payantes sont disponibles dans la rue, ainsi qu'un parking pour deux-roues.

Hentzler, 2016

[11] Local d'événements du Centre de la jeunesse et de la culture (CJC)

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Elle occupe le rez-de-chaussée et le premier étage d'un immeuble locatif qui appartient à un particulier. Il s'agit en réalité des locaux d'un ancien magasin de meubles, ce qui explique la présence de deux grandes vitrines qui entourent l'entrée de part et d'autre. De fait, la BmdJ est assez visible depuis la rue, avec ses affiches et les livres exposés.

5.1.3.3 BmdA

La BmdA occupe le rez-de-chaussée et le premier étage de la maison Wicka II, rue de l'Hôpital. Le bâtiment est propriété de la Bourgeoisie de Delémont et est un bâtiment historique. Le Home la Promenade et l'Ecole de culture générale se trouvent de l'autre côté de la rue et un arrêt de bus est placé juste devant le bâtiment. Dans le même pâté de maisons se trouve le Musée jurassien d'art et d'histoire (MJAH).

Hentzler, 2016

L'accès à la Bibliothèque se fait par la façade nord du bâtiment, qui porte l'inscription « Bibliothèque ». Cependant, le bâtiment est un peu en retrait, quelques places de parking se trouvent juste devant. De plus, des arbres et un garage masquent en partie cette façade. De fait, la bibliothèque n'est pas facilement repérable et identifiable depuis la rue.

5.1.4 Personnel

L'équipe de la BMD est constituée de six personnes diplômées (5,05 EPT) et de quatre apprenties et elle s'agrandit régulièrement avec la venue de stagiaires (pré-HES, HES, stage découverte, placement du chômage, etc.). Au niveau de l'organisation, il y a un responsable de la BMD et deux responsables adjointes, une sur chaque site. Le personnel est affecté généralement à un site, mais il y a des échanges hebdomadaires pour les permanences de prêt. Les apprentis effectuent eux leur formation sur les deux sites.

Au vu du succès constant de la BMD, une augmentation du pourcentage (0,3 EPT) a été obtenue et un nouveau poste a été ouvert pour août 2016.

5.1.5 Organisation actuelle : collaboration entre BmdA et BmdJ

Le fonctionnement interne de la BMD est organisé autour de six modules[12] :

- Acquisition

Ce module regroupe les procédures de sélection, d'acquisition, de réception et de facturation des documents.

- Traitement

Le traitement reprend les étapes du chemin du livre, avec l'analyse du contenu, le catalogage, l'équipement et le désherbage. Cela comprend également les revues et les langues étrangères.

- Prêt

Il s'agit des éléments qui interviennent dans la gestion du service de prêt au quotidien, c'est-à-dire le prêt entre bibliothèques, les réservations, la gestion des contentieux, les informations aux lecteurs, etc.

- Médiation culturelle

Dans ce module sont regroupées toutes les actions qui entrent dans le cadre de la médiation, de la mise en valeur des collections par le biais de sélections thématiques à la mise sur pied de manifestations et d'animations internes et externes. Il comprend aussi les visites de classes et la participation à différents prix et clubs de lecture.

- Administration

La partie administrative inclut la gestion des finances et du personnel, le suivi des formations, la tenue des statistiques et rapports et enfin la coordination à l'interne et à l'externe.

- Informatique

L'informatique comprend la maintenance du matériel, la mise à jour du site Web et de la page Facebook, une part de veille sur les nouvelles technologies, la coordination avec le réseau RBNJ et RERO.

Ensuite, chaque module est divisé en un certain nombre de tâches, pour lesquelles sont déterminées des personnes responsables et celles qui y participent. Pour la majorité, il y a deux responsables, un pour la BmdA et un pour la BmdJ. Seules quelques tâches sont centralisées (finances ou informatique). Ce sont pour la majorité des tâches assez

[12] Selon documentation interne BMD.

identiques, mais la séparation de l'équipe implique une gestion séparée. Il existe de plus une volonté de ne pas spécialiser les tâches, ceci dans une optique de suppléance.

Concernant les activités de médiation, certaines sont spécifiques à chaque site en raison de l'âge du public cible, mais elles sont organisées au nom de la BMD et mises en place par la totalité de l'équipe.

5.1.6 Collections

La BMD propose actuellement pas loin de 60'000 documents, répartis à peu près équitablement entre les deux sites.

Tableau 1 : Collections

Type de doc.	Nb de doc.	%
Fictions	18'983	31,7%
Documentaires	15'193	25,4%
BD	9'963	16,6%
Albums	8'107	13,5%
Revues	3'805	6,4%
CD	2'071	3,5%
Langues étrangères	691	1,2%
Livres sonores	438	0,7%
Réserve BmdJ	317	0,5%
CD-ROMs	162	0,3%
Kamishibais	128	0,2%
TOTAL	59'858	100,0%

De manière assez logique, plus de la moitié de la collection est constituée de documents de fiction (un tiers) et de documentaires (un quart). Le fonds BD, récemment développé, est assez conséquent et compte près de 10'000 documents. Les albums, qui sont propres à la BmdJ, constituent également un fonds d'importance avec plus de 8'000 documents. Certaines collections ne sont plus ou alors très peu alimentées, du fait de la nature de leur support qui est de moins en moins utilisé (CD musicaux, CD-ROMs). Les documents en langues étrangères proviennent de Bibliomedia pour la BmdA et de Globelivres pour la BmdJ, ils sont renouvelés une fois par année.

Tableau 2 : Statistiques de prêts*

Année	BmdA	BmdJ	BMD
2000	54’016	87’520	141’536
2015	58’347	102’556	160’903
% d'augm.	+7,4%	+14,7%	+12,0%

** Sans les prolongations*

Ce tableau illustre clairement le succès constant des collections de la BMD ces 15 dernières années. Il a été choisi de remonter jusqu’aux années 2000 car c’est à cette époque qu’a été prise l’option de se concentrer sur la médiation. Cela prend également en compte l’instauration de la gratuité (2002 Delémontains, 2005 pour tous) et plus tard, l’entrée dans le RBNJ et RERO.

L’augmentation du nombre de prêts (comptabilisés sans les prolongations) se constate tant au niveau du public jeune qu’adulte. Cela va plutôt à l’encontre de la tendance générale dans les bibliothèques, qui est à la baisse des prêts (Roche 2014 ; Poissenot 2016). Les usagers sont donc satisfaits de l’offre en matière de collections et cela confirme le bien-fondé des choix effectués ces dernières années (médiation, gratuité, réseau).

5.1.7 Services

Le cœur de l’activité de la BMD est bien sûr le prêt de documents, mais les services offerts ne se limitent pas à cela. Concernant le prêt, d’autres services y sont adjoints, comme la réservation de documents, la consultation en ligne du compte lecteur et du catalogue, les propositions d’acquisition et le prêt entre bibliothèques (gratuit dans le RBNJ). Le personnel est à la disposition des usagers pour les accompagner dans leurs recherches. Outre cela, des postes de consultation Internet sont à disposition des lecteurs, ainsi qu’une photocopieuse et des places de lecture (ou de travail). La BMD met également à la disposition des visiteurs un espace presse-revues pourvu de quatre fauteuils, où il est possible de consulter la presse du jour et les revues. Ces différents services sont disponibles au public six jours sur sept, 25 heures par semaines, et ce tout au long de l’année, même durant l’été.

Mais l’action de la Bibliothèque est plus large, elle dédie également une partie de son activité à la médiation culturelle, sous différentes formes. Cela passe par la mise sur pied d’animations telles que la « Nuit du conte », « Né pour lire », des rencontres avec des auteurs, la présentation d’expositions temporaires, etc., ou encore la mise en valeur des collections à travers des listes thématiques.

Pour promouvoir la Bibliothèque et lui offrir une plus grande visibilité, il est assez important d'organiser des actions hors les murs. Ainsi, la BMD est présente à la piscine avec un stand « self-service » et elle participe également à la « Ronde des marchés ». La Bibliothèque s'investit en parallèle dans l'action culturelle de la Municipalité, à travers le festival Delémont'BD. Elle prend une part active à son organisation et les deux bibliothèques abritent durant la manifestation expositions ou ateliers.

De nombreuses classes sont également accueillies tout au long de l'année, tant à la BmdA qu'à la BmdJ. Une partie de ces visites sont programmées, les classes de certains degrés viennent systématiquement chaque année et d'autres visites se font librement ou sur demande.

De manière générale, les actions de médiation rencontrent un beau succès auprès de la population. La salle d'animation de la BmdJ parvient parfois difficilement à accueillir tous les enfants intéressés, il est même arrivé de devoir refuser des personnes faute de place. La salle est souvent comble et lors de forte affluence, le confort des visiteurs n'est pas optimal.

5.1.8 Fréquentation et publics

Concernant les personnes qui fréquentent la BMD, celle-ci comptabilise en 2015 4'729 lecteurs inscrits et actifs (= a emprunté un livre au moins une fois durant l'année). En termes de fréquentation annuelle, cela représente 52'268 visiteurs.

Tableau 3 : Statistiques de fréquentation

	Nb de lecteurs actifs	Nb de visiteurs
2010	4'356	47'848
2015	4'729	52'268
% d'augm.	+8,6%	+9,2%

Les chiffres présentés ci-dessus démontrent que le nombre de lecteurs et de visiteurs est en augmentation ces dernières années. Il aurait été intéressant d'analyser une période plus longue (10 ou 15 ans) pour illustrer la tendance de fond, mais les relevés ne remontent pas jusque-là.

Parmi les usagers fréquentant la Bibliothèque, environ la moitié sont originaires de la commune de Delémont (47,4%) et la seconde moitié provient pour l'essentiel du district de Delémont (42,4%). De fait, la BMD occupe plutôt une fonction de bibliothèque régionale.

Le public accueilli est assez varié, de niveaux socio-professionnels différents et de tous les âges. De fait, la BmdJ occupe le statut de bibliothèque scolaire et reçoit très régulièrement des classes, dans le cadre de visites organisées mais aussi tout au long de l'année, de manière plus informelle. Les crèches se déplacent aussi volontiers. L'essentiel est tout de même constitué de familles qui viennent avec les plus jeunes, les pré-adolescents viennent eux plus volontiers individuellement. La BmdJ collabore également avec le Centre d'animation et de formation pour femmes migrantes (CAFF) pour des animations spécifiques. Outre le public jeune, la BmdJ compte une petite partie de lecteurs adultes, qui est composée essentiellement d'enseignants.

Côté BmdA, le public est très varié et aucune tendance ne se distingue réellement, puisque tous les âges sont représentés, des adolescents aux personnes âgées. L'espace presse rencontre un certain succès, avec des personnes qui s'y arrêtent régulièrement. Un petit nombre d'étudiants vient aussi volontiers étudier aux places de travail. Des migrants fréquentent également la BmdA, redirigés par l'Association Jurassienne de l'Accueil des Migrants (AJAM), pour emprunter des méthodes d'apprentissage de langues.

5.1.9 Synthèse

Suite à la présentation de la BMD, voici une synthèse des éléments ci-dessus :

5.1.9.1 Points forts

La BMD a décidé de mettre l'accent sur la **médiation** depuis les années 2000 environ et continue activement aujourd'hui, soit en mettant sur pied de nouvelles actions, soit en participant à des événements culturels par exemple. Au vu du beau succès rencontré par certaines animations, c'est une direction assez appréciée des lecteurs.

Du fait de la petite structure de la Bibliothèque, cela permet un **contact privilégié** avec les lecteurs (adultes et jeunes) et un conseil plus personnalisé. Cela rend également possible un suivi attentif des cas particuliers et des demandes des lecteurs.

La **fréquentation et le nombre de prêts** sont toujours légèrement en hausse, ce qui confirme l'intérêt du public pour les services de la bibliothèque et qui indique qu'elle répond aux besoins de la population.

La **navette du réseau** RBNJ, qui permet de demander et rendre des livres gratuitement dans toutes les bibliothèques du réseau Neuchâtel – Jura est un service très apprécié des utilisateurs. Il permet d'élargir l'offre grâce aux collections des autres bibliothèques, ce qui est très important pour une petite bibliothèque de région périphérique.

La **gratuité** est également un point fort de la BMD. D'ailleurs, lors de son instauration pour tous, les deux bibliothèques ont pu constater une augmentation significative du nombre de lecteurs. Seuls les PEB (hors RBNJ) et la consultation d'Internet sont payants. Cependant, certaines bibliothèques du RBNJ font payer le prêt de leurs documents audio-visuels et la BMD doit également répercuter ces tarifs.

La Bibliothèque attire un public assez large qui ne se limite pas à la Ville de Delémont. Ce qui est plutôt un point positif puisque cela démontre son attractivité et sa nécessité. Elle occupe donc la place d'une **institution régionale**, mais ne bénéficie que d'un financement cantonal minime.

La **localisation** en Vieille Ville constitue également un avantage, car c'est une situation assez centrale et elle est appréciée de la population. La Bibliothèque est également un atout pour le quartier, qu'elle contribue largement à animer.

La BMD accorde une grande importance à la **formation**, en privilégiant d'une part l'engagement de personnel formé et d'autre part en s'engageant activement dans la formation en accueillant apprentis et stagiaires.

5.1.9.2 Points à améliorer

L'accessibilité de la Bibliothèque n'est pas prévue pour un public à mobilité réduite. La BmdA dispose bien d'un monte-charge pour personnes en situation de handicap, mais le premier niveau de la BmdJ est inaccessible aux personnes en fauteuil par exemple et l'entrée au rez-de-chaussée doit se faire par une entrée différente (très peu utilisée). De plus, l'espace entre les rayonnages est trop étroit pour permettre la circulation de personnes avec déambulateur ou chaise roulante.

Le **secteur ado** se retrouve éclaté entre les deux sites, obligeant les jeunes à fréquenter les deux sites pour bénéficier de l'entier de l'offre. Les documentaires de la BmdA se retrouvent également répartis entre trois endroits différents et sur deux étages, ce qui ne simplifie pas le repérage du visiteur.

La **visibilité** constitue un autre point faible. Il n'y a aucun panneau en ville qui signale l'existence d'une bibliothèque à Delémont. Ensuite, au niveau de la rue, la BmdA est un peu cachée, malgré l'inscription sur la façade. La BmdJ se remarque plus, mais il n'y a pour l'instant aucun logo qui indique que c'est une bibliothèque. Le projet est cependant en réflexion.

Les deux sites obligent le personnel à faire régulièrement des allées et venues pour faire le lien (séances, discussions, échange de matériel) ce qui entraine une certaine perte d'énergie et demande un peu plus d'organisation.

Ensuite, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, la BMD ne dispose pas d'**espace** suffisant, ni pour la mise en place d'actions de médiation, ni pour les usagers, ni pour les collections.

Tableau 4 : Points forts et à améliorer

	Point forts	Points à améliorer
Localisation	En Vieille Ville Animation du quartier (50'000 visites / an)	Accessibilité des locaux Visibilité (niveau ville et rue BmdA)
Personnel	Personnel formé Investissement dans la formation	
Organisation	Répartition des responsabilités (cahiers des charges)	Nécessité de faire lien entre les deux
Collections	Nombre de prêts en hausse	Eclatement du secteur ado Eclatement des documentaires (BmdA)
Services	Animations : succès Mise en valeur des collections Navette RBNJ Gratuité	Manque de place : ➢ Médiation ➢ Espaces pour usagers
Fréquentation/ public	Toujours en hausse Contact de proximité	

5.2 Locaux

Ce chapitre s'attache à décrire les locaux actuels de la BMD, puis à les comparer avec différentes normes et recommandations (Suisse, France et Canada). Un point est également consacré au coût actuel des locaux, car l'aspect financier est à prendre en compte dans tout projet. Pour cette partie, je me suis aidée d'un logiciel de création de plans : Floorplanner[13]. J'ai tout d'abord mesuré les locaux et le logiciel m'a ensuite

[13] Site : https://www.floorplanner.com/

Rapport-Gratuit.com

permis de calculer précisément les espaces et de délimiter différentes zones. Les plans qui suivent ont été réalisés grâce à cet outil en ligne gratuit.

5.2.1 Répartition des espaces

Voici tout d'abord les plans de la BmdA :

Figure 3 : BmdA – Rez-de-chaussée

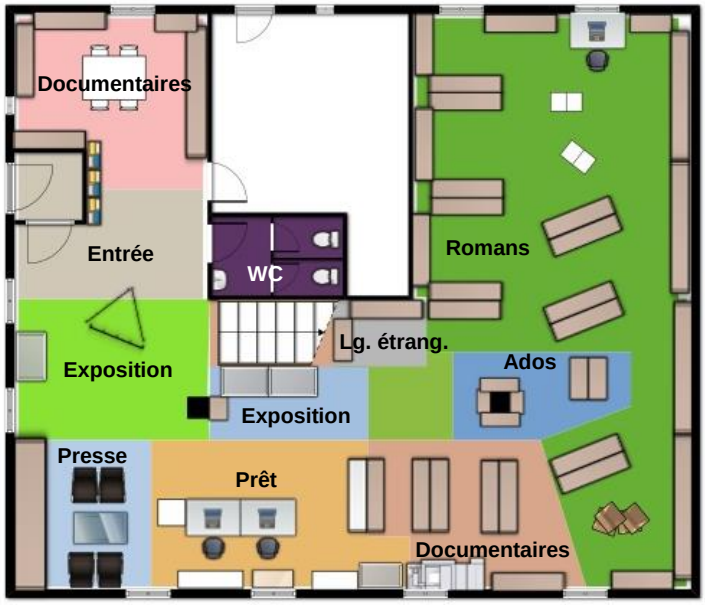

L'essentiel du rez-de-chaussée est occupé par les romans (adultes, adolescents et langues étrangères) et les documentaires. Ceux-ci sont répartis en deux endroits, derrière l'entrée avec places de lecture et à côté du bureau de prêt. A l'entrée, un espace est dédié aux expositions temporaires. A côté du bureau de prêt se trouve l'espace presse / revues, équipé de fauteuils et d'une table basse. L'espace situé en face du bureau de prêt est alloué à la mise en valeur des collections, par le biais de sélections thématiques. Un poste de consultation Internet se trouve dans la partie consacrée aux romans.

Hentzler, 2016

Figure 4 : BmdA – 1er étage

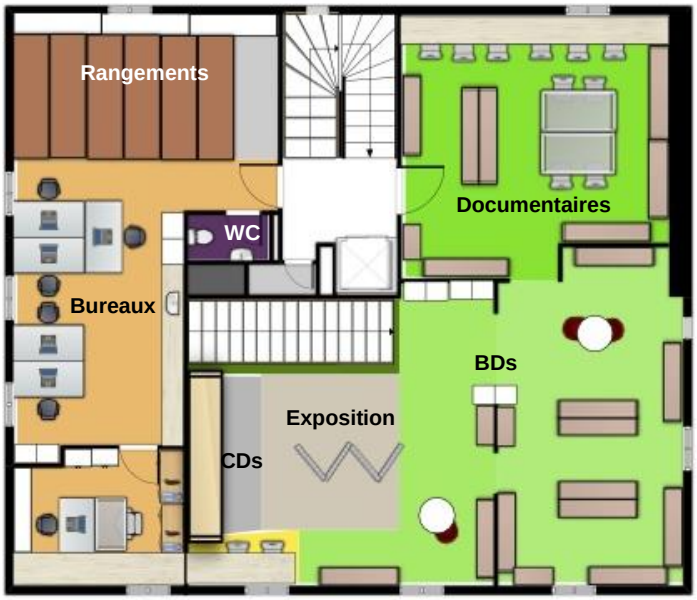

Au premier étage, le solde des documentaires occupe l'ancienne salle de lecture, qui est maintenant ouverte mais où plusieurs places de travail sont toujours à disposition. Une bonne partie de cet étage est réservée aux bandes dessinées, dont la collection a été récemment développée. Un second espace d'exposition est situé juste à côté des escaliers et du meuble dédié au CDs. La seconde partie de l'étage est occupée par les bureaux du personnel, dans lesquels se trouvent également les compactus. Ces deux parties ne sont pas immédiatement connectées, les escaliers les séparent.

Hentzler, 2016[14]

[14] La BmdA accueille au moment de la prise de vue l'exposition Embé (installée à l'occasion de Delémont'BD), d'où le matériel d'exposition et les objets particuliers.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Voici à présent les plans de la BmdJ :

Figure 5 : BmdJ – Rez-de-chaussée

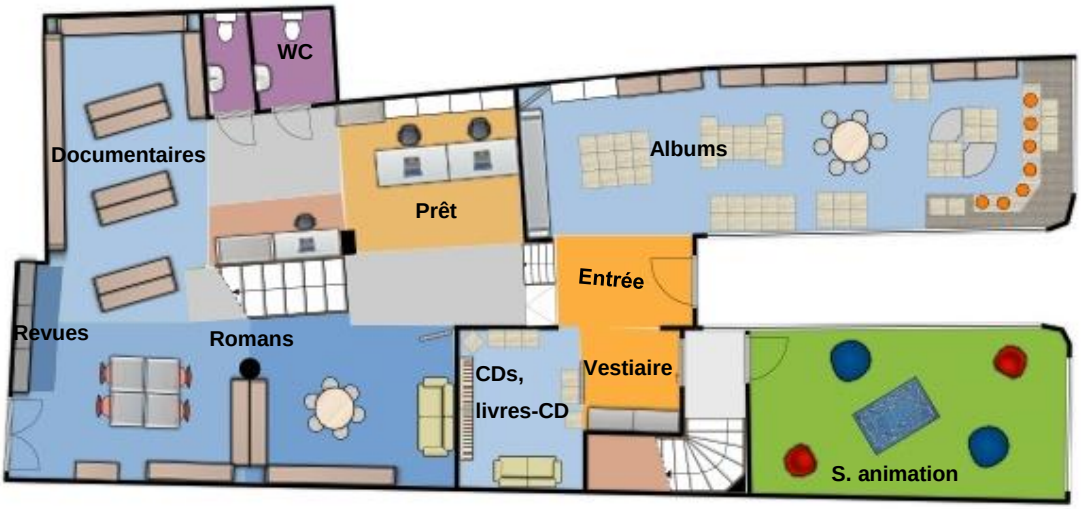

Le rez-de-chaussée accueille les albums dans la vitrine de droite, celle de gauche étant constituée de la salle d'animation, qui sert également de salle d'exposition parfois. Juste à gauche de l'entrée se trouve un vestiaire et à côté, les livres-CD et les CDs. Les romans occupent la place à gauche des escaliers et les documentaires se trouvent au fond de la bibliothèque. Un poste de consultation Internet est situé juste à côté des escaliers.

Hentzler, 2016

Figure 6 : BmdJ – 1er étage

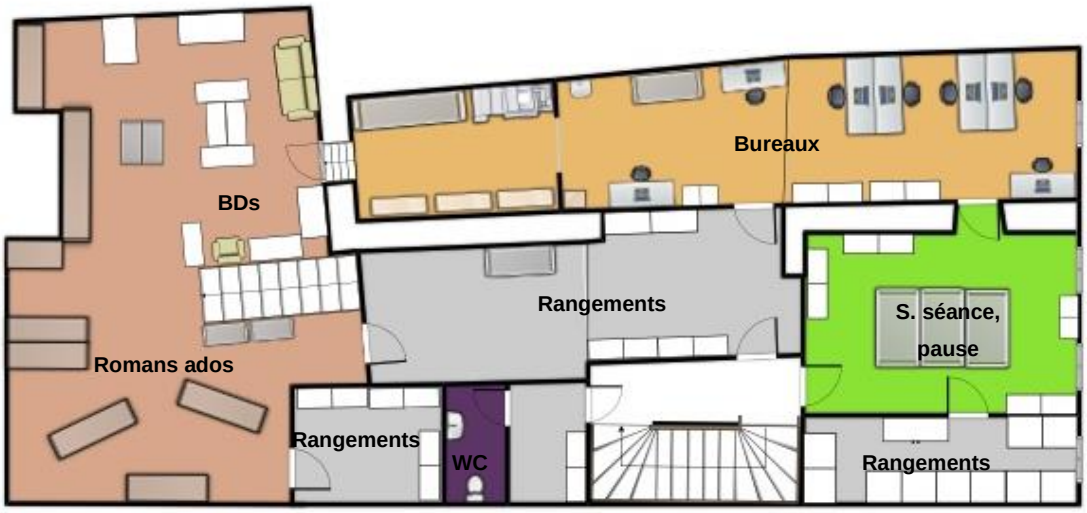

Les romans adolescents et les bandes dessinées occupent toute la partie publique du premier étage. Le solde est constitué par les bureaux et les locaux de rangement, ainsi que la salle de réunion/pause.

Hentzler, 2016

Dans le tableau suivant sont présentées de manière chiffrée les différentes zones de la bibliothèque, afin de constater leur importance.

Tableau 5 : Répartition des espaces

	BmdJ (m2)	BmdJ (%)	BmdA (m2)	BmdA (%)	BMD (m2)	BMD (%)
Collections	201,7	50,1%	194,0	54,0%	395,7	52,0%
Bureaux	47,8	11,9%	39,7	11,1%	87,5	11,5%
Rangements	44,4	11,0%	37,2*	10,3%	81,6	10,7%
Prêt, accueil	14,1	3,5%	18,1	5,0%	32,2	4,2%
Animation	28,8	7,2%	0	0,0%	28,8	3,8%
Exposition	0	0,0%	24,9	6,9%	24,9	3,3%
Escaliers	12,5	3,1%	12,5	3,5%	25,0	3,3%
Entrée	12,3	3,1%	11,7	3,3%	24,0	3,2%
S. séance	24	6,0%	0	0,0%	24,0	3,2%
Autres**	12,2	3,0%	9,0	2,5%	21,2	2,8%
Espace presse	0	0,0%	9,9	2,8%	9,9	1,3%
Internet	4,4	1,1%	2,3	0,6%	6,7	0,9%
TOTAL	402,2	100,0%	359,3	100,0%	761,5	100,0%

** Sans le grenier (24,5 m2)*

*** Sanitaires et local technique*

On constate que la répartition des espaces est très semblable entre BmdA et BmdJ. Un peu plus de 50% de l'espace est consacré aux collections. Il faut cependant préciser que le calcul de cette zone inclut également les places de travail et de lecture destinées aux lecteurs (soit 51 places), car ces dernières sont disséminées parmi les rayonnages et sont donc difficilement calculables individuellement. La partie back-office (bureaux et rangements) occupe environ 20% de l'espace.

Les seules grandes différences sont certains espaces qui ne sont présents que sur l'un des sites : espace presse, lieu d'exposition, local d'animation et salle de séance.

Le grenier n'a pas été comptabilisé dans les espaces de rangement car il est assez peu utilisé. En effet, il est difficilement accessible (uniquement via une échelle) et les écarts de température y sont importants ; par conséquent, seul du matériel peu utilisé et peu fragile y est entreposé.

5.2.2 Normes pour les bibliothèques

Voici quelques normes et recommandations en vigueur concernant les bibliothèques de lecture publique. En cas de changement de locaux, ce sont des éléments à prendre en compte. Il faut toutefois être attentif aux définitions des termes et à la manière de calculer un espace, qui peut changer selon les recommandations.

Selon les normes suisses, établies par la **Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique** (CLP 2008), voici le nombre minimum de documents pour une bibliothèque et l'espace nécessaire pour ceux-ci :

Tableau 6 : Superficie du bâtiment – Normes CLP

Normes CLP			
Nb hab.	Nb docs min.	Surface totale	m^2 / 1 000 doc.
15 000	22 500	500 m^2	22
20 000	30 000	600 m^2	20
BMD			
Nb hab.	Nb docs	Surface idéale	
12'000-20'000	59'000	59 x 20 = 1'180 m^2	

La Municipalité de Delémont compte 12'588[15] (Fondation interjurassienne pour la statistique 2016) habitants, mais comme présenté auparavant, la BMD dessert une population plus large. En effet, plus de 40% des lecteurs sont issus du district de Delémont, qui dénombre 37'904 habitants[16] (Fondation interjurassienne pour la statistique 2016). C'est la raison pour laquelle la tranche supérieure des 20'000 habitants est présente dans le tableau 5. Et au vu du nombre de documents possédés (59'000), le calcul est plus sensé avec cette deuxième tranche. A raison de 20 m^2 pour 1'000 documents, la BMD devrait disposer de locaux de **1'180** m^2.

Actuellement, le rapport entre espace et documents est de 12,9 m^2 / 1'000 documents (= 761,5 / 59), ce qui est nettement en-dessous des normes suisses.

Voici à présent les **normes canadiennes** concernant l'espace nécessaire pour une bibliothèque (Asted 2001) :

Tableau 7 : Superficie du bâtiment – Normes canadiennes

	Base	Bon	Excellent
10'000 – 25'000 habitants	845-1'595 m^2	887-1'675 m^2	930-1'755 m^2
12'000 habitants	945 m^2	989 m^2	1'040 m^2
20'000 habitant	1'345 m^2	1'399 m^2	1'480 m^2

[15] Population au 31.12.2015.

[16] Idem.

La surface totale du bâtiment, pour une population comprise entre 10'000 et 25'000 habitants, devrait être au minimum de 845 m^2. La fourchette proposée étant proportionnelle, le constat est donc que la BMD ne répond même pas aux attentes minimales d'une ville de 10'000 habitants.

La fourchette proposée par les normes est assez grande, raison pour laquelle je l'ai un peu affinée. En visant un service de base, une ville de12'000 habitants devrait disposer de **945 m^2** et une ville de 20'000 habitants, de **1'345 m^2**.[17] Il semble plus judicieux de prendre en compte le deuxième chiffre, car il tient compte de la population réellement desservie et pas uniquement de celle de la commune.

Tableau 8 : Espace collection – Normes canadiennes

	Normes	Idéal BMD
Livres	9 m^2 / 1 000 volumes	59 x 9 = **531 m^2**

Concernant l'espace dévolu aux collections, il est recommandé de disposer de 9 m^2 pour 1'000 volumes (aires de circulation incluses). Comme le ratio est à peu de choses près le même pour les livres pour enfants (8,8 m^2 / 1'000 documents) ou que pour les autres types de documents, ils ne sont pas différenciés ici. Au vu des 59'000 documents, la BMD devrait donc avoir plus de 530 m^2 rien que pour présenter ses fonds, espaces pour usagers et back-office non compris. Actuellement, seuls **405,6 m^2** sont dévolus aux collections[18]. Et dans cet espace sont comprises les 51 places assises, qui devraient être retirées de ce calcul. Les espaces dédiés aux usagers sont différenciés et comptabilisés à part dans les normes canadiennes.

Voici à présent les **recommandations en France** ; ce ne sont nullement des normes, mais elles permettent pour une bibliothèque française de bénéficier de subventions si ces critères sont respectés. Ces éléments proviennent de l'ouvrage de M.-F. Bisbrouck « Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces » (2014).

[17] Calculé sur la base les fonctions linéaires tirées des deux valeurs connues, f(10'000 hab.) et f(25'000 hab). Par conséquent, base : f(x)=0,05x + 345 ; moyen : f(x)=0,0512x+375 ; excellent : f(x)=0,055x+380

[18] 405,6 m^2 = 395,7 m^2 (collections) + 9,9 m^2 (espace presse)

Tableau 9 : Superficie du bâtiment – Recommandations France

	Recommandations	12'000 hab.	20'000 hab.	BMD
Surface utile*	0.07 m2 / hab.	840 m^2	1'400 m^2	633,7 m^2
Surface totale	+ 25 %	**1'050 m^2**	**1'750 m^2**	761,5 m^2

** Ne comprend pas les espaces de circulation, escaliers, ascenseurs, locaux techniques, etc.*

Selon ces recommandations, une ville de 12'000 habitants devrait donc disposer de 840 m^2, auxquels il faut encore ajouter environ 25% pour les espaces de circulation, rangements, locaux techniques, etc., soit 1'050 m^2 en tout. Et pour une commune de 20'000 habitants, cela équivaut à 1'750 m^2.

Tableau 10 : Espace collections – Recommandations France

	Recommandations	Idéal BMD
Adultes	10 m2 / 1'000 vol.	(30'795/1'000) x 10 = 307,95
Enfants	Livres : 13 m2 / 1'000 vol.	(17'152/1'000) x 13 = 222,98
	Albums : 20 m2 / 1'000 vol.	(8'106/1'000) x 13 = 105,38
Total		**636 m^2**

Selon les recommandations françaises, la BMD devraient disposer de plus de 630 m2 pour ses collections, et actuellement, seuls **458,6 m^2** leur sont dévolus, ce qui est clairement insuffisant.

5.2.3 Synthèse des normes

Pour donner une vue d'ensemble des différentes normes et recommandations détaillées ci-dessus, voici un tableau récapitulatif :

Tableau 11 : Synthèse des normes

	Suisse	Canada	France	BMD
Superficie bâtiment	1'120 m^2	995 m^2 / 1'345 m^2	1'050 m^2 / 1'750 m^2	761,5 m^2
Espace collections	-	531 m^2	636 m^2	405,6 m^2

Au vu de ces différentes normes, on constate rapidement que les locaux actuels de la BMD ne sont pas assez spacieux, peu importe les normes et recommandations qui sont prises en compte. Lorsque deux nombres sont présents, le premier est calculé sur une base de 12'000 habitants et le second sur une base de 20'000 habitants. Et même en ne prenant en compte que la collection, il faudrait également un espace plus grand pour

pouvoir présenter les fonds dans de meilleures conditions et permettre le développement des collections. Environ 1'200 m^2 semblent être au minimum nécessaires.

5.2.4 Coûts actuels des locaux

Dans le tableau suivant sont présentés les coûts pour les locaux actuels, ainsi que le prix de revient au m^2.

Tableau 12 : Coûts des locaux actuels*

	BmdA	BmdJ	BMD
Loyer annuel	22'000.-	33'600.-	58'250.-
Charges	2'650.-	7'597.-	10'247.-
Amortissement travaux (75%)	4'500.-	5'250.-	9'750.-
Intérêts (2.5%)	3'000.-	2'036.-	5'036.-
TOTAL	32'150.-	48'483.-	80'633.-
Prix au m^2	**89,5.- / m^2**	**120,6.- / m^2**	**106.- / m^2**

** Chiffres de 2015*

Le calcul du prix au m^2 nécessite de tenir compte également des charges et des emprunts effectués lors des derniers travaux de rénovation. Ces derniers étaient à la charge de la Municipalité, qui continue à rembourser l'emprunt et à en payer les intérêts. Il est donc justifié d'intégrer ces frais supplémentaires au calcul du coût du m^2 des locaux actuels. La dette de la BmdA s'élève à 160'000.- et celle de la BmdJ à 108'000.-. Pour le calcul des amortissements et des intérêts, seuls 75% de celle-ci sont pris en compte, car l'achat du mobilier représente 25% de l'investissement et cela n'est pas en rapport avec la valeur des locaux.

Afin de pouvoir évaluer ce prix, il aurait été nécessaire de disposer de données précises sur le prix des bureaux et des surfaces commerciales en ville de Delémont. Il existe bien une moyenne par canton pour des appartements, mais elle n'est pas fiable (basée sur peu d'observations) et ne correspond pas à la situation de la capitale cantonale. Pour obtenir une telle moyenne, cela aurait nécessité un travail à part entière d'investigation auprès des commerces delémontains, et cela n'entrait pas dans le cadre de ce mandat.

Par conséquent, en l'absence de telles données, je me limiterai à une estimation assez grossière basée sur l'articulation de quelques prix : entre 50.-/m^2 (locaux anciens sans équipement) et 300.-/m^2 (locaux neufs, quartier de la Gare, rez-de-chaussée). Cette fourchette est à dessein assez large, car les prix varient fortement en fonction de la localisation (quartiers plus ou moins attractifs), des équipements disponibles (places de

parc, ascenseur, etc.), de la visibilité, de l'état du bâtiment (neuf ou ancien), de l'accès de plain-pied ou non, etc.

Au vu des bâtiments et de leur nature, le coût des locaux de la BmdA se situe plutôt entre une tranche basse à moyenne, et ceux de la BmdJ, dans la tranche moyenne à élevée. En effet, le coût des locaux de la BmdJ est plus important alors que le bâtiment ne possède pas les mêmes avantages (ascenseur, place de parc) et n'est pas en aussi bon état (isolation, plancher).

5.3 Environnement de la BMD

Le contexte dans lequel évolue la BMD est très important, puisqu'il conditionne les possibilités de développement de la Bibliothèque. Il s'agit également de s'accorder avec les différents partenaires culturels de la ville et les autres bibliothèques de la région.

5.3.1 Panorama des bibliothèques jurassiennes de lecture publique

Le canton du Jura compte aujourd'hui 11 bibliothèques (Jura Lecture 2016), de taille et d'importance variables, et un Bibliobus. Parmi celles-ci, cinq sont de type lecture publique et destinées à l'ensemble de la population. Il y a également un centre de documentation, cinq bibliothèques liées à un établissement scolaire et une bibliothèque de conservation. La majorité est intégrée au RBNJ et participe aux navettes du réseau.

Tableau 13 : Liste des bibliothèques jurassiennes

Nom	Localité
Bibliothèque aux mille et un livres	2854 Bassecourt
Bibliobus de l'Université populaire	2800 Delémont
Bibliothèque municipale de Delémont – Adultes et jeunes	2800 Delémont
Service de l'information et de la communication	2800 Delémont
Médiathèque de l'ECG et de l'EMS2	2800 Delémont
Médiathèque de l'Ecole de commerce et de l'Ecole professionnelle commerciale de Delémont	2800 Delémont
Médiathèque de la Haute Ecole de Santé ARC (Site de Delémont) et de la HEP-BEJUNE*	2800 Delémont
Bibliothèque communale et scolaire du Noirmont	2340 Le Noirmont
Bibliothèque cantonale jurassienne	2900 Porrentruy
Bibliothèque municipale de Porrentruy – Adultes et jeunes	2900 Porrentruy
Médiathèque du Lycée cantonal	2900 Porrentruy
Médiathèque HEP-BEJUNE, Médiathèque de Porrentruy	2900 Porrentruy

** Seront rassemblées sur le site du campus de la gare dès la rentrée scolaire 2016/2017.*

Rapport-Gratuit.com

Figure 7 : Localisation des bibliothèques jurassiennes

Source : Jura.ch, 2016

Concernant les bibliothèques de lecture publique, Porrentruy et Delémont disposent chacune de bibliothèques municipales adultes et jeunes. Ensuite, le Bibliobus de l'Université populaire jurassienne permet la desserte des nombreuses petites localités. Deux autres bibliothèques, de taille plus modeste, se situent à Bassecourt et au Noirmont, cette dernière cumulant les missions scolaire et communale.

Il faut encore citer la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, qui attire une partie de la population des Franches-Montagnes, car elle est l'institution d'importance la plus proche pour la population de ce district.

On constate donc que les petites communes dépendent essentiellement du Bibliobus. Cependant, avec la mobilité accrue de la population, les lecteurs n'hésitent plus à se rendre dans les bibliothèques des centres urbains, comme à Delémont ou Porrentruy. Toutefois, il est difficile de dire si cette fréquentation est cumulée ou exclusive, car la BMD et le Bibliobus ne partagent pas le même système informatique. Le taux de pénétration du Bibliobus est tout de même assez faible dans le district de Delémont, avec seulement 6% (Bibliobus 2016) (cf. Annexe 3 : Fréquentation du Bibliobus). Au contraire, la population des Franches-Montagnes est celle qui, proportionnellement, fréquente le plus le Bibliobus (10%). Ces résultats sont logiques puisqu'il n'y a aucune

bibliothèque d'importance dans le district, le Bibliobus constituant à peu près la seule offre.

5.3.2 Avenir du réseau RERO/RBNJ

Le monde des bibliothèques en Suisse romande est en pleine évolution depuis l'annonce en 2014 du départ des bibliothèques vaudoises du Réseau romand (RERO) et la création de leur propre réseau RenouVaud.

Le RBNJ doit se positionner face à cette nouvelle donne, et par là-même la BMD. Car depuis son entrée en 2011 dans le RBNJ et RERO, elle bénéficie des avantages de la participation à un réseau et tient à poursuivre dans cette voie. RERO, depuis l'annonce de ce départ, a mis en place des groupes de travail chargés de réfléchir à l'avenir du réseau, sa nouvelle réorganisation et la migration vers un logiciel plus récent. Cette phase transitoire se poursuit jusqu'en 2019 (RERO 2016).

En parallèle se développe le projet SLSP, une plateforme de services d'envergure nationale, développée pour les bibliothèques universitaires. C'est un projet qui sera néanmoins ouvert à des collaborations avec d'autres réseaux, comme le mentionne le rapport du groupe de travail chargé d'étudié l'avenir de RERO. Le projet est encore dans sa phase d'étude jusqu'à fin 2016, date à laquelle la décision sera prise de le concrétiser ou non (Neubauer 2016).

A l'heure actuelle, il n'y a encore rien de concret du côté de RERO ou du projet SLSP, seul le nouveau réseau vaudois sera mis en place le 22 août de cette année (Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne 2016). Un éventuel rattachement à ce réseau est une possibilité, mais cela reste pour l'instant au stade de la réflexion (Frey 2016).

5.3.3 Contexte delémontain

Depuis quelques années, la ville de Delémont est en phase de développement et de changement. Ce contexte d'évolution peut avoir un impact important sur l'avenir de la BMD, il est donc nécessaire de l'étudier de plus près et de voir les implications que ces éléments peuvent avoir pour la Bibliothèque.

5.3.3.1 Développement de la ville

En effet, la ville de Delémont connait ces dernières années un développement important, et plusieurs projets sont en en cours.

Parmi les changements qui auraient pu affecter la Municipalité de Delémont, il y avait le **projet de fusion** « Delémont et sa couronne ». Il prévoyait initialement de réunir 14

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

communes pour former l'agglomération delémontaine, faisant passer la population de 12'000 à près de 22'000 habitants (RFJ 2016a). Fin mai 2016, un premier sondage auprès des habitants révélait que trois communes étaient opposées à un regroupement avec le chef-lieu cantonal (RFJ 2016c). Suite à cela, le projet de départ a été abandonné (RFJ 2016d). Cependant, comme la BMD attire déjà une frange de lecteurs plus large que la seule commune de Delémont, cela change peu de choses en réalité.

Parmi les récentes évolutions, le **quartier de la gare** a fait l'objet de réaménagements et de nouvelles constructions depuis le début des années 2000. Il constitue d'ailleurs un pôle urbain important du centre-ville, tout comme le quartier de la Vieille Ville. Les récents travaux sur l'Avenue de la Gare, avec la construction du campus HES, s'inscrivent dans cette même optique (Commune de Delémont 2016).

D'autres projets sont bien évidemment en cours, comme le réaménagement du lit de la Sorne et le projet de construction d'un éco-quartier (Commune de Delémont 2016), pour n'en citer que deux, mais ils ont un impact moins direct sur la Bibliothèque. Dans le cas d'un déménagement de la BMD, il est important de tenir compte des différents pôles de la ville et savoir quels quartiers sont actuellement en pleine évolution et où il serait judicieux d'implanter l'institution.

Cependant, il faut également tenir compte des volontés politiques, qui souhaitent maintenir et développer la **Vieille Ville** avec ses commerces et ses équipements culturels (Commune de Delémont 2016). Cela nous a été encore confirmé lors de la rencontre avec l'architecte communal M. Mazzarini, qui nous a indiqué que tout projet de nouvelle implantation ne pouvait se réaliser qu'à l'intérieur des murs du centre historique de Delémont. Le plan ci-dessous indique les limites du quartier de la Vieille Ville.

Figure 8 : Quartier Vieille Ville

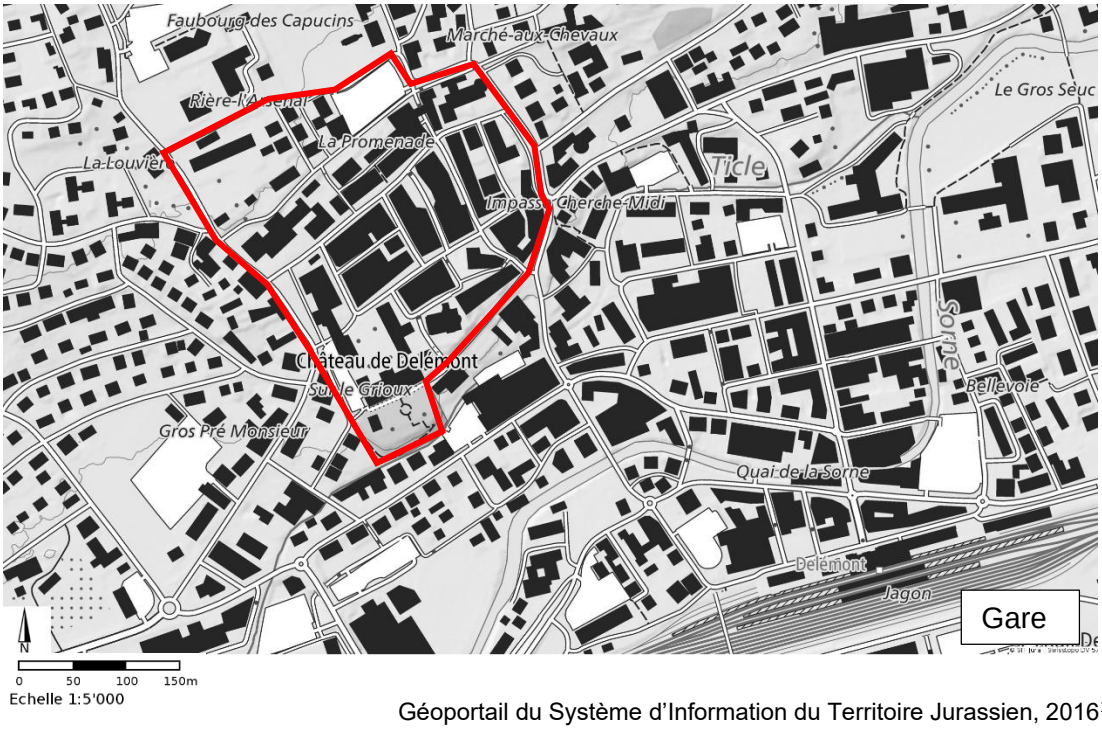

Géoportail du Système d'Information du Territoire Jurassien, 2016[19]

De manière assez grossière, le quartier est délimité au nord par l'Hôpital et le parking de l'étang et au sud par le Château et le Cras du Moulin.

En effet, le Plan directeur communal indique que le quartier de la Vieille Ville constitue un des pôles urbains importants de Delémont. La Municipalité souhaite maintenir une Vieille Ville vivante et dynamique, avec des équipements socio-culturels, des commerces et des habitations. La Bibliothèque, qui attire chaque année plus de 52'000 visiteurs, participe à cette animation de manière très active.

Concernant les évolutions à plus long terme, le canton du Jura semble vouloir continuer son **développement démographique** :

> *« Le Canton du Jura devrait compter 80 000 habitants d'ici 2030, Delémont qui concentre 60 % du développement démographique, devrait accueillir 4 500 personnes en plus dans les 15 prochaines années. »*
>
> *(RTS 2015)*

Delémont est donc dans une situation saine de développement, la population devrait continuer de croître et outre cette augmentation démographique, la ville de Delémont est

[19] Site : https://geo.jura.ch/theme/POI (Système d'information du territoire jurassien 2016).

au bénéfice d'une situation financière plutôt bonne, les comptes de l'année 2015 se soldant par des chiffres positifs (RFJ 2016b).

Les évolutions économique et démographique, assez positives à l'heure actuelle, sont donc plutôt favorables à un développement des infrastructures culturelles. Il faut encore ajouter que la plupart de ces infrastructures sont plutôt récentes ou récemment refaites et qu'il n'y a pas de chantier d'importance prévu ces prochaines années.

5.3.3.2 Offre culturelle[20]

De par sa fonction de capitale jurassienne, la Municipalité de Delémont concentre une bonne part de l'offre culturelle du canton. Parmi les animateurs de la vie socio-culturelle, il y a le **Centre culturel régional de Delémont** (CCRD), qui organise des manifestations culturelles de tout type et collabore avec les associations locales dans la mise sur pied d'événements. Il s'occupe également des espaces d'exposition de l'ARTsenal et de la Galerie Paul-Bovée, ainsi que du Forum Saint-Georges, qui accueille les manifestations socio-culturelles.

Outre le Forum, il existe d'autres salles propres à accueillir des événements culturels, comme le Centre de la Jeunesse et de la Culture, qui détient un local dans la cour du château, le SAS. La Fondation Anne et Robert Bloch (FARB) met un espace à disposition propre à mettre en valeur et stimuler la vie culturelle et la création, mais également destiné à promouvoir la culture jurassienne. A la Croisée des Loisirs, il y a une salle dédiée à l'organisation des concerts, avec toute l'infrastructure nécessaire pour de tels événements.

Concernant l'offre en matière de **cinéma**, il en existe deux à Delémont : La Grange et Cinémont, totalisant cinq salles de projection. L'offre culturelle se complète encore par les expositions proposées par le Musée jurassien d'art et d'histoire (MJAH), qui se trouve à proximité de la BmdA.

La ville de Delémont dispose donc d'une offre culturelle assez développée, à laquelle va encore s'ajouter la salle de spectacles du Théâtre du Jura. Il s'agit du bâtiment qui se construira sur le site du Ticle, et qui aurait pu abriter la Bibliothèque (cf. chap. 5.3.3.3).

Pour la BMD, qui se positionne également en tant qu'acteur culturel de la Municipalité, il s'agit de ne pas doubler l'offre déjà proposée. Il est cependant tout à fait envisageable

[20] Cette partie se base sur le site delemont.ch, rubrique Vie culturelle (Ville de Delémont 2016).

de mettre sur pied des collaborations et de développer des actions conjointes avec ces différents partenaires.

5.3.3.3 Anciens projets de fusion des bibliothèques

La réunion et le déménagement des deux bibliothèques ont déjà été étudiés à trois reprises par le passé. Les descriptions qui suivent se basent sur les rapports, procès-verbaux ou préavis créés lors de l'étude de ces projets.

Le premier projet date de 1990 et s'intitulait « Delémont capitale ». Il était constitué de deux éléments : d'une part la création d'une Maison jurassienne dédiée à la culture (sur la place de l'Etang[21]) et d'autre part l'installation des autorités cantonales au château de Delémont (Rennwald 1991). Les deux bibliothèques, qui faisaient déjà face à un manque d'espace, s'étaient positionnées de manière favorable pour intégrer la Maison jurassienne. Cependant, le projet était trop ambitieux (90 millions) et n'a finalement pas vu le jour.

Pour les deux projets suivants, des groupes de travail ont été mis sur pied avec les différentes parties concernées, dont faisaient partie les bibliothèques de Delémont.

En 2004, le second projet, prévu sur le **site des anciens Abattoirs,** envisage d'y implanter la Maison de l'enfance et/ou les bibliothèques (alors encore séparées) qui font à nouveau face à un manque de place. Parmi les différents scénarios étudiés, il en ressort que la Maison de l'enfance ne dispose pas de l'espace suffisant ou alors cela nécessite de reconstruire le bâtiment, ce qui revient trop cher. Le bâtiment des Abattoirs convient mieux aux bibliothèques. En effet, elles réclament au minimum 980 m^2, et l'une des variantes en prévoit 1'165 m^2, largement de quoi satisfaire leurs besoins. Cependant, la rénovation du bâtiment est jugée trop coûteuse, presque aussi importante que de construire à neuf, avec en plus contraintes conséquentes. En outre, la localisation des Abattoirs n'est pas idéale : ils sont excentrés, ni proches du quartier de la Gare, ni de celui de la Vieille Ville. Il faut aussi souligner que les loyers, peu élevés, ne jouent pas en faveur d'un déménagement. Le projet est donc abandonné.

Le second projet voit le jour en 2010, il s'agit du **Centre régional d'expression artistique (CREA)** prévu sur le site du Ticle à Delémont, tout proche de la Vieille Ville. A l'origine, c'est un projet intercantonal sur deux sites mené par les cantons du Jura et

[21] Située dans la partie nord de la Vieille Ville, à côté de l'Hôpital.

de Berne, mais ce dernier finit par se désister et le projet est redimensionné pour le Jura uniquement.

Ce projet vise à créer un centre culturel d'importance pour Delémont et toute la région. Il prévoit donc de réunir autour d'une grande salle de spectacles plusieurs services sociaux, culturels ou administratifs. Ainsi la BMD montre son intérêt et prend part au groupe de travail, de même que la Ludothèque, la Maison de l'enfance, le service des Affaires sociales, jeunesse et logement (ASJL) et le service Culture et sports (CS), le Centre culturel régional de Delémont (CCRD) et l'Espace-Jeunes (avec le service d'accueil extrascolaire).

Les participants au projet manquant de place dans leurs locaux actuels (BMD, ludothèque, crèches, services ASJL et CS), le CREA représenterait donc une bonne opportunité pour résoudre ces problèmes.

Pour les bibliothèques de Delémont, qui viennent tout juste de se rassembler en une entité administrative, la présence sur deux sites ne se justifie plus et cela permettrait surtout de disposer d'assez d'espace, tant pour la BmdA que la BmdJ. Le projet présente également d'autres bénéfices, par exemple l'économie de certains espaces communs.

Cependant, le retrait du canton de Berne oblige à revoir le projet, sans compter d'autres raisons : le coût important et la volonté de garder une Vieille Ville attractive. Un redimensionnement est donc opéré et aboutit à un partenariat public-privé, conclu avec une grande enseigne de distribution et une société immobilière. En raison de contraintes financières, les espaces dédiés à la culture sont revus à la baisse : seule la grande salle de spectacles reste dans le projet. Le projet est rebaptisé Théâtre du Jura.

6. Options d'évolutions possibles

La première partie de ce chapitre est consacrée aux besoins de la BMD en termes d'espaces. Les deux parties suivantes étudient les possibilités d'évolution de la BMD selon deux axes différents : évolution sur deux sites ou évolution sur un site. Enfin, la quatrième partie présente l'idée d'un pôle culturel.

Comme vu précédemment, la nécessité de rester en Vieille Ville (cf. chap. 5.3.3.1) restreint donc les possibilités pour la BMD, auxquelles s'ajoutent les limites au niveau de la disponibilité de locaux. En effet, c'est un quartier presque entièrement bâti, où aucun bâtiment n'est disponible actuellement. Il faut également prendre en compte le fait que la BMD aurait besoin d'un espace de 1'100 à 1'200 m^2. Par conséquent, certaines options n'ont été que peu développées puisqu'il s'est avéré qu'elles étaient irréalisables pour le moment.

6.1 Besoins de la BMD en termes d'espaces

Le tableau ci-dessous présente les besoins de la BMD pour chaque type d'espace. Il se base en grande partie sur les besoins exprimés lors du projet du CREA en 2011 (cf. chap. 5.3.3.3).

Il aurait également été possible de les calculer grâce aux recommandations françaises ou canadiennes, mais j'ai préféré me baser sur ce qui est considéré comme nécessaire pour la BMD.

Tableau 14 : Besoins de la BMD – Espaces

	Types d'espace		Actuel	Besoins
Accès public	Collections		372,6 m²	570 m²
		Fictions	122,2 m²	160 m²
		Documentaires	89,9 m²	150 m²
		BDs	87,0 m²	120 m²
		Albums	47,1 m²	70 m²
		Audio-visuel	16,4 m²	60 m²
		Langues étrangères	10,0 m²	10 m²
	Accueil, prêt, information		56,2 m²	80 m²
	Expositions et animation		53,7 m²	80 m²
	Espaces lecteurs		30,0 m²	90 m²
	Salle d'activité jeunesse		0 m²	35 m²
	Salle de travail		0 m²	30 m²
Back-office	Bureaux personnel		87,5 m²	120 m²
	Stockage, rangements, magasins		81,6 m²	80 m²
	Circulation		25,0 m²	0 m²
	Salle de séance		24,0 m²	25 m²
	Autres *		21,2 m²	20 m²
TOTAL			**751,8 m² ****	**1'130 m²**

** Locaux techniques et sanitaires*

*** La différence de superficie par rapport au chapitre 5.2.1 s'explique par un calcul différent des espaces*

6.1.1 Accès au public

Ces besoins en termes d'espace ont assez peu évolué depuis, si ce ne sont quelques secteurs. C'est notamment le cas du fonds BDs, qui a été récemment développé avec le lancement du festival Delémont'BD en 2014 et dont il a fallu réajuster les estimations. En effet, cette collection est destinée à continuer de croître en lien avec les nouvelles éditions du festival.

Concernant le secteur audio-visuel, la BMD ne souhaite pas spécialement étoffer son offre en matière de CD-audio musicaux, car ce support semble destiné à disparaître d'ici quelque temps au profit de l'offre numérique en ligne. Cependant, la collection de livres-CDs pour enfants est assez riche et les livres-audio (ou livres lus) peuvent être appelés à se développer. Enfin, une offre de DVDs fera bientôt son apparition dans les rayonnages.

S'agissant des autres collections, toutes nécessitent un surcroit d'espace pour être présentées dans des conditions optimales aux lecteurs, en espaçant par exemple le mobilier. Seule exception, les livres en langues étrangères pour qui la demande reste restreinte à la BmdA.

En ce qui concerne l'espace d'animation et d'exposition, il manque surtout un espace pour des activités de médiation assez spacieux (40m^2) et des espaces répartis dans les locaux destinés à mettre en valeur une exposition. Il faudrait également davantage de place destinée aux usagers, à travers un espace presse/actualité et café, un espace pour les adolescents, un autre pour les enfants ou encore des zones de détente pour bouquiner à l'aise.

La salle de lecture de la BmdA était à l'origine un espace fermé et servait de salle de travail, mais elle a été ouverte récemment pour permettre un libre-accès à tous les documents. Un espace clos et silencieux semble être une nécessité afin de pourvoir aux besoins des différents types de public.

6.1.2 Back-office

A l'interne, l'espace dédié aux bureaux n'est plus suffisant, surtout avec l'engagement d'une nouvelle personne à l'été et l'accueil de stagiaires ou d'étudiants qui viennent régulièrement grossir l'équipe (jusqu'à 12 personnes). Au niveau des espaces de stockage, il n'y aurait pas besoin de plus, il faudrait surtout des locaux plus accessibles et en tout cas un local plus grand pour le matériel encombrant. La salle de séance/pause actuelle est suffisante.

6.2 Evolution sur deux sites

Dans ce chapitre sont étudiées les deux possibilités d'évolution en restant sur les sites actuels : le statu quo ou l'agrandissement d'un des sites (ou des deux).

6.2.1 Statu quo

Cette option évalue le fait de rester sur les deux sites tels qu'ils sont actuellement. Le tableau ci-dessous dresse l'état des lieux de cette situation au niveau des locaux et présente la liste des avantages et inconvénients. Ils sont répartis selon le point de vue afin de différencier les éléments qui ont un impact sur le public et ceux qui n'ont de l'importance que pour le fonctionnement interne. Une partie des arguments reprend les points forts et faibles déjà évoqués dans le chapitre 5.1.9.

Rapport-Gratuit.com

6.2.1.1 Avantages

Le quartier de la Vieille Ville est un des centres urbains de Delémont, avec une position assez centrale. C'est un lieu animé et vivant, proche de certaines écoles et apprécié de la population.

Concernant l'accès à la bibliothèque, il est assez aisé, que ce soit en transports publics avec la proximité d'un arrêt de bus, ou en transports individuels, avec un certain nombre de places de parc dans les rues alentour (voiture ou deux-roues).

Les deux sites possèdent des locaux au rez-de-chaussée, ce qui est très important pour ne pas ajouter une barrière symbolique pour les usagers. Les vitrines de la BmdJ sont également des atouts non négligeables, puisqu'elles laissent voir l'intérieur des lieux et participent à sa propre publicité. Ce sont aussi des invitations à venir découvrir de plus près les lieux.

D'un point de vue interne, il faut relever que la BMD fonctionne bien actuellement et s'est adaptée aux inconvénients, il n'y a pas dysfonctionnement majeur et au vu de la fréquentation, les visiteurs semblent également très satisfaits des services actuels.

La BMD se trouve non loin de l'Hôtel de Ville qui abrite les différents services communaux. Cette proximité permet des contacts plus rapides et facilités avec les autorités de tutelle.

6.2.1.2 Inconvénients

Les bâtiments actuels souffrent d'un certain nombre d'inconvénients. Pour commencer, ils ne disposent pas d'une bonne visibilité. La BmdA, malgré l'inscription sur la façade, est trop en retrait et les passants ne remarquent pas la Bibliothèque, ou ne l'identifient pas comme telle. Concernant les locaux de la BmdJ, ils donnent directement sur la rue et disposent de vitrines, mais aucun panneau ou inscription ne signale la présence d'une bibliothèque, si bien qu'elle n'est pas non plus facilement remarquée.

Ensuite, l'accessibilité n'est pas optimale et fait surtout défaut à la BmdJ. La BmdA a accès à un ascenseur et dispose d'un monte-charge adapté aux personnes en situation de handicap, mais la largeur entre rayons n'est pas adaptée à des personnes à mobilité réduite. Le plus gros manque est cependant à la BmdJ, dont l'accès au premier étage n'est possible que grâce à un escalier, ce qui n'est pas acceptable pour un service public qui se veut et se doit d'être accessible à tous.

Les deux sites manquent en outre grandement de place pour l'organisation d'événements. La BmdA n'a aucune salle ou espace dédié aux actions de médiation et

la salle d'animation de la BmdJ est trop exigüe au vu du succès rencontré. Le confort des visiteurs n'est pas optimal lorsque la salle est bondée et il faut même parfois refuser l'entrée à des jeunes, faute de place. La BmdA utilise quant à elle une salle externe pour organiser des événements, la salle voûtée de la Maison Wicka, qui se trouve juste de l'autre côté de la ruelle du Cheval blanc.

D'un point de vue interne à présent, il est clair que les possibilités de développement sont extrêmement limitées, l'espace étant déjà utilisé au maximum. Il devient dès lors très difficile de proposer un nouveau type de document, d'étoffer un fonds ou de proposer un nouveau service, un nouvel espace.

Les espaces de rangements sont eux éclatés en plusieurs petits locaux, ce qui n'est pas l'idéal. De plus, les espaces disponibles à la BmdA (cave et grenier) sont peu accessibles et ne disposent pas de conditions idéales pour y stocker n'importe quel matériel.

Cette séparation de l'institution a également nécessité la mise en place de plusieurs solutions pour parer aux inconvénients que cela entraîne. Une navette permet la circulation des livres entre les deux bibliothèques, ce qui est surtout utile pour le prêt entre bibliothèques.

Comme on le constate, les locaux actuels s'accompagnent d'un certain nombre d'inconvénients, et le fait d'avoir une équipe dispersée sur deux sites nécessite quelques aménagements pour son bon fonctionnement. Le manque d'espace est pour l'instant l'inconvénient majeur, puisqu'il limite l'offre en matière de services ou de collections.

Face à ce problème, il n'y a pas de solution possible avec le statu quo. Cependant, le déficit de visibilité pourrait être en partie résolu avec l'ajout d'inscriptions sur les vitrines de la BmdJ par exemple, ou une modification des alentours immédiats de l'entrée la BmdA. L'idée d'utiliser les vitrines de la BmdJ fait l'objet d'une réflexion depuis 2009 et le regroupement des bibliothèques, mais elle n'a pas pu être mise en place. La BMD, pour réaliser un nouveau logo, unique, a dû attendre celui de la Municipalité, qui était en cours de révision, ce qui a retardé le projet. Ensuite, la réflexion à propos de nouveaux locaux a mis cette idée entre parenthèses.

Concernant l'accessibilité, cela nécessiterait des travaux plus conséquents, notamment concernant l'installation d'un ascenseur à la BmdJ. Pour les autres inconvénients, il est difficile d'imaginer une solution, la plupart étant directement liés à la nature des locaux ou au manque d'espace.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Tableau 15 : Deux sites – Statu quo

Point de vue	Avantages	Inconvénients
Public	Localisation en Vieille Ville appréciée Accès transports : ➢ Places de parc alentours (voiture, deux-roues) ➢ Arrêt de bus proche Locaux au rez-de-chaussée Vitrines BmdJ	Bâtiments peu visibles (surtout BmdA) Accessibilité (1er étage BmdJ) Salle d'animation : ➢ Aucune à la BmdA ➢ Trop petite à la BmdJ
Fonctionnement interne	Proximité services municipaux (Hôtel de Ville)	Manque d'espace général Rangements et stockage : ➢ Locaux petits ➢ Peu accessibles Pas adapté au transport de matériel (escaliers, manque ascenseur BmdJ) Navette entre deux sites

6.2.2 Agrandissements

Cette option se propose d'étudier les possibilités d'agrandissement de la BmdJ et de la BmdA. Il s'est avéré que l'option d'agrandissement de la BmdA n'est pas envisageable, en raison de la non disponibilité des locaux attenants.

Il existe par contre une vraie possibilité de s'agrandir au niveau de la BmdJ, avec la proposition de locaux directement attenants, situés à la rue des Granges 2.

Figure 9 : Agrandissement BmdJ

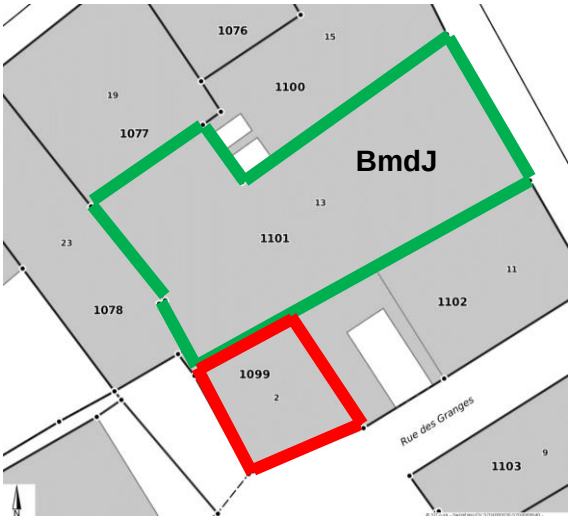

Géoportail du Système d'Information du Territoire Jurassien, 2016[22]

Il s'agit d'une maison accolée à la BmdJ, constituée de trois fois 40 m^2 bruts, situés au rez-de-chaussée, 1er et 2e étage (mansardé). Des ouvertures (portes) existent déjà entre ces locaux et la BmdJ, mais elles sont aujourd'hui condamnées. Une porte permet actuellement d'y accéder via la rue des Granges.

80 m^2 semblent réellement exploitables, le 2e étage étant mansardé et actuellement uniquement accessible par des escaliers. Ce dernier étage pourrait néanmoins servir de lieu de rangement. L'espace proposé n'est toutefois pas suffisant pour la BmdJ.

L'option agrandissement aurait été intéressante si elle avait été également possible pour la BmdA, puisqu'elle aurait permis aux deux bibliothèques de se développer en parallèle. Les inconvénients rencontrés du fait de l'éclatement sur deux sites n'auraient certes pas été résolus, mais cela aurait permis d'en régler un certain nombre avec davantage de place de part et d'autre. Cependant, pour cette option, l'investissement est assez conséquent et les avantages ne bénéficient qu'à la BmdJ : le rapport investissements / gains semble assez faible pour en valoir réellement la peine.

En effet, ces locaux nécessiteraient un investissement conséquent et une rénovation complète pour les rendre utilisables. Il faudrait tout vider et assainir, c'est-à-dire refaire ou enlever les escaliers, abattre les cloisons actuelles, s'assurer que les sols supportent le poids des étagères, refaire peinture et isolation, etc.

[22] Site : https://geo.jura.ch/theme/POI (Système d'information du territoire jurassien 2016).

Estimation des coûts de rénovation :

Coût rénovation complète[23] : 2 x 40 m^2 x 2'000.- = 160’000.- CHF (+ frais de mobilier)

2 x 40 m^2 x 3'000.- = 240'000.- CHF (+ frais de mobilier)

Les coûts de rénovation sont bien évidemment variables, tout dépend de l’utilisation qui sera faite des espaces, c’est pourquoi une fourchette de prix est proposée. S’il s’agit de refaire l’espace pour une salle d’animation, les travaux seront moindres que s’il faut préparer un sol apte à recevoir de nombreuses étagères ou des compactus.

Ce scénario reste tout de même intéressant, car la BmdJ a effectivement besoin d’espace supplémentaire et saurait l’utiliser à bon escient. Cela permettrait d’aérer les collections ou de faire un espace particulier (ados, animation, exposition, etc.). Ce serait très appréciable en attendant une solution plus durable.

Concernant l’investissement, il serait vraisemblablement assumé par le propriétaire du bâtiment. Il est probable qu’en vue de ces travaux, un nouveau bail serait établi, de durée plus longue et avec une augmentation du loyer.

Estimation augmentation de loyer :

Estimation basse[24] : 2 x 40 m^2 x 83,5.-/m^2 = 6’680.-

Estimation haute : 2 x 40 m^2 x 200.-/m^2 = 16'000.-

Le loyer passerait donc de 58'250.- actuellement à un montant compris entre 64’930.- et 74'250.-. Il s’agit là d’une estimation grossière, afin de donner un aperçu des répercussions financières concrètes pour la commune. Cela équivaut à une augmentation comprise entre 11,5% et 27,5% du loyer global.

Cela lierait d’autant plus la BMD à ses locaux actuels et empêcherait tout autre projet pour les 10-15 ans à venir. Cette option est donc intéressante à court terme, mais elle ne solutionne qu’une partie des problèmes et besoins, et seulement ceux de la BmdJ. Les inconvénients liés à la répartition sur deux sites restent identiques et à moyen terme, une solution pour la BmdA sera nécessaire.

---

[23] Selon les coûts estimés pour le projet des Abattoirs (cf. chap. 5.3.3.3), qui prévoyait une rénovation complète, le m^2 revenait à 2'575.-. La fourchette proposée se base donc sur ce prix, avec une estimation basse et une estimation haute.

[24] Se base sur le loyer actuel de la BmdJ : 83,5.-/m^2 = 33'600.- / 402,2 m^2

Tableau 16 : Deux sites – Agrandissement BmdJ

	Avantages	Inconvénients
Public	Aération collections Possibilité création nouvel espace (espace ado, exposition, animation, etc.)	Petits espaces sur plusieurs étages Pas de grande salle pour animation
Fonctionnement interne	Occasion d'une réorganisation BmdJ Ajout ascenseur possible Intéressant court terme	Rapport investissement / gains peu intéressant Solution très partielle : ➢ Toujours problématique deux sites ➢ Problèmes BmdA identiques ➢ Problèmes BmdJ restent en majorité Pas intéressant moyen et long terme

6.3 Regroupement sur un seul site

Ce chapitre étudie la possibilité pour la BMD de se réunir sur un site unique, que ce soit par un rapprochement, un déménagement ou la construction d'un nouveau bâtiment.

6.3.1 Avantages / inconvénients

Dans un premier temps, voici les avantages et inconvénients d'être situé sur un site pour la BMD.

6.3.1.1 Avantages

Un seul site permet d'avoir en un même lieu les publics jeunes et adultes, ce qui permet une **mixité** sociale et générationnelle accrue. Malgré des espaces souvent différenciés, il n'en reste pas moins que ces deux types de public peuvent se rencontrer dans certaines zones mixtes de la bibliothèque.

Pour les **familles** qui fréquentent BmdA et BmdJ, un lieu unique faciliterait leur visite à la bibliothèque, ne les obligeant pas à fréquenter successivement les deux lieux, avec à chaque fois une partie de la famille qui attend, puisque la collection ne lui est pas destinée.

La collection destinée aux **adolescents** est actuellement répartie sur les deux sites, ce qui implique pour certains adolescents de devoir fréquenter les deux lieux pour profiter

de toute la collection. De plus, une partie de la collection est redondante : un lieu unique permettrait de la rassembler, d'éviter les doublons et d'offrir un lieu clairement identifié aux adolescents.

Un lieu unique pourrait aussi permettre la réunion (ou le décloisonnement) d'une partie des **collections**. Ainsi mélangés, les deux publics pourraient bénéficier de l'entièreté de l'offre. Par exemple, au vu de la qualité des documentaires pour adolescents, il serait intéressant que les adultes y aient également accès. De même pour les BDs, qui sont parfois estampillées jeunesse mais qui rencontrent du succès parmi tous les âges (Guérin 2009 ; Legendre 2015).

Concernant la visibilité, un lieu rassemblant les deux bibliothèques renforcerait **l'identité** de la BMD : une bibliothèque, un site, un nom et un logo.

Certains **espaces** se retrouvent à double (locaux techniques, sanitaires, espace accueil, bureau de prêt, etc.), ou ne sont présents que sur un seul site (salle de pause, salle d'animation, espace d'exposition, etc.). Cela pourrait être optimisé en réunissant les deux bibliothèques sur un site, avec une économie des espaces redondants et une utilisation optimale des espaces aujourd'hui uniques.

Au niveau de **l'organisation**, il serait possible de centraliser le service de prêt et de ne conserver qu'un seul bureau, ce qui permettrait d'ajuster le nombre de personnes qui y assure une permanence. Avec un seul site, la navette mise en place pour la circulation des livres devient également inutil.

Pour l'équipe, les échanges en seraient facilités, dans le sens où la communication informelle permet à chacun d'être plus aisément au courant de ce qui est en cours ou en projet, sans devoir passer par le biais de séances formelles. Cet argument fait surtout sens dans le cas d'une réunion des bureaux dans un open space et non d'un cloisonnement.

- Inconvénients

Un regroupement des bibliothèques implique des **changements** : une modification des locaux, de leur emplacement et de leur aménagement intérieur. Pour les usagers, cela signifie une perte de repères provisoire et une phase d'adaptation nécessaire à la réappropriation des lieux. Cela peut être vécu différemment par les usagers et pas toujours de manière positive. Une partie d'entre eux risque de ne pas se satisfaire de nouveaux locaux et de ne pas revenir. Lors de la mise en commun des bibliothèques de jeunes et d'adultes à Pully, quelques usagers ont arrêté de fréquenter la bibliothèque pour cette raison.

La réunion sur un site ne comporte pas vraiment d'autres inconvénients à proprement parler, mais certains aspects peuvent demander une attention particulière. Ainsi, le regroupement peut nécessiter d'être attentif à la gestion des zones chaudes et froides, et nécessiter quelques arrangements pour assurer une bonne **cohabitation** entre public jeune et adulte. En effet, les enfants ont tendance à être bruyants, surtout lorsque tout une classe vient choisir des livres. A contrario, les étudiants qui viennent travailler ou les personnes qui profitent de bouquiner dans les rayons préfèrent probablement une atmosphère plus calme. A la Bibliothèque de Pully, le bruit a été l'élément négatif le plus cité par les usagers au début, et quelques ajustements ont été nécessaires pour satisfaire jeunes et moins jeunes.

Au vu des arguments présentés ci-dessus, il apparait qu'une mise en commun est largement bénéfique pour la bibliothèque et les usagers et peu d'éléments viennent s'y opposer. Concernant les problèmes de bruit, il existe plusieurs manières d'y remédier, grâce notamment à du mobilier qui absorbe le bruit ou encore grâce à une distribution judicieuse des espaces et des zones chaudes et froides dans la bibliothèque. Quant au problème du changement, il peut être en partie anticipé lors de la phase de conception par une prise en compte des besoins et des souhaits des usagers et en les impliquant en partie dans le processus.

Les bénéfices les plus importants profitent au public, et particulièrement aux familles, qui disposent en un seul lieu de toute l'offre de la Bibliothèque.

Tableau 17 : Un site – Avantage et inconvénients

Point de vue	Avantages	Inconvénients
Public	Mixité des publics Facilités pour les familles Collections rassemblées, profitent à tous Identité renforcée Espace ados	Changement
Fonctionnement interne	Rationalisation des espaces Equipe réunie : ➢ Communication et échanges facilités Organisation : ➢ Navette inutile ➢ Bureau de prêt commun	-

6.3.2 Rapprochement

Cette option s'intéresse au possible rapprochement d'une des bibliothèques vers l'autre dans le même bâtiment, afin de bénéficier des avantages d'un regroupement. Soit la BmdA se déplace à la rue de Fer, soit la BmdJ va s'établir dans la maison Wicka II.

Cependant, pour l'instant, aucune possibilité n'existe, il n'y a pas de disponibilités au niveau de locaux attenants, si ce ne sont les 80 m^2 déjà mentionnés dans le cas d'un agrandissement de la BmdJ. Il n'est donc pas pertinent de développer cette option.

6.3.3 Déménagement

Les deux bibliothèques peuvent également investir de nouveaux locaux. Pour que l'option soit envisageable, il faut un espace d'environ 1'100-1'200 m^2, localisé en Vieille Ville et libre à court ou moyen terme.

La BMD a entendu parler de l'éventuelle disponibilité des bâtiments de l'Hôpital du Jura, situés à la rue de l'Hôpital. Il ne s'agit là que d'une hypothèse qui n'est basée sur rien de concret pour l'instant. Très prochainement est programmée une visite du service de l'Urbanisme, de l'environnement et des transports publics (UETP) qui permettra de connaitre les éventuelles disponibilités de ces locaux et leurs conditions financières. En cas d'entrée en matière positive des propriétaires actuels et de la Municipalité, il s'agira de déterminer si le bâtiment peut être intéressant pour un service communal. Ensuite, dans le cas où la Municipalité serait effectivement intéressée par ces locaux et que leur disponibilité se confirmerait, il n'est pas assuré que les bibliothèques aient la priorité pour un relogement.

Au vu de ces incertitudes, le développement qui suit est donc à considérer de manière très hypothétique.

Figure 10 : Déménagement – Localisation bâtiment

Géoportail du Système d'Information du Territoire Jurassien, 2016

Il s'agit en réalité de deux bâtiments situés sur une même parcelle. Le numéro 52 est occupé par une congrégation de Sœurs Hospitalières et une partie du bâtiment est constituée de la chapelle. Le numéro 48 abrite quant à lui l'Ecole de soins infirmiers et est séparé par une cours pavée. Les deux bâtiments sont constitués de quatre étages, le dernier étant les combles. Le Home la Promenade est situé juste à côté et derrière se trouve un immeuble locatif.

Concernant la superficie de ces bâtiments, elle est estimée grossièrement à 1'250 m^2 et 470 m^2, soit un total de 1'720 m^2 (+ 640 m^2 pour les combles). Il s'agit donc d'un espace suffisant pour y implanter la BMD, ainsi qu'éventuellement d'autres services communaux, institutions culturelles, etc.

Les avantages et inconvénients présentés ci-dessous ne reviennent pas sur les avantages et inconvénients de la réunion des deux bibliothèques, ils présentent les particularités de l'option du déménagement.

Rapport-Gratuit.com

6.3.3.1 Avantages

La localisation du bâtiment en Vieille Ville est certes une obligation, mais elle constitue également un atout car le quartier est facilement accessible, peu importe le transport utilisé : un arrêt de bus se situe juste devant le bâtiment et les rues avoisinantes permettent le parcage des voitures et des deux-roues. De plus, le bâtiment ne se trouve qu'à quelques dizaines de mètres des sites actuels, ce qui minimise le changement pour les usagers. Le fait d'être voisin du Home la Promenade peut également être vu comme un avantage, puisque cette proximité permettrait de mettre plus aisément en place des collaborations intergénérationnelles.

Ensuite, les deux bâtiments semblent être déjà équipés d'ascenseurs, ce qui n'est pas négligeable en termes d'accessibilité. Une petite cour pavée les sépare, qui pourrait être utilisée lors d'animations ou en tant que terrasse.

Enfin, nous avons pu constater que le bâtiment possède plusieurs entrées, dont au moins une à niveau pour les personnes à mobilité réduite.

6.3.3.2 Inconvénients

L'un des inconvénients de cette construction est son manque de visibilité depuis la rue, car elle est en partie cachée par une lignée d'arbres. Cet élément peu néanmoins être compensé par une signalisation adéquate et par exemple un élément original signalant la présence d'une bibliothèque.

Pour les lecteurs, un changement de lieu et un réaménagement des collections leur demanderait un effort d'adaptation et un temps d'appropriation du nouveau bâtiment, avec le risque qu'une partie d'entre eux ne se retrouve pas dans ce nouveau projet.

A l'interne, les inconvénients sont surtout liés à la nature du bâtiment. En effet, il n'est pas initialement conçu pour être une bibliothèque. Des rénovations seront donc nécessaires pour rendre les locaux fonctionnels pour une bibliothèque. Enfin, il s'agit d'un bâtiment ancien, qui est donc protégé et qui ne peut pas être librement rénové : il y a des contraintes à respecter. L'aspect extérieur doit rester tel quel et pour les modifications intérieures, elles doivent être validées par un expert neutre.

Comme je n'ai pas eu l'occasion de visiter les lieux, une estimation même grossière des coûts de rénovation est prématurée. Une étude précise du bâtiment est préalablement nécessaire à cela. Toutefois, une augmentation du coût annuel des locaux est inévitable, du simple fait de l'augmentation de leur taille.

Tableau 18 : Un site - Déménagement

Point de vue	Avantages	Inconvénients
Public	Localisation : ➢ En Vieille Ville ➢ Proche des sites actuels Accès transports : ➢ Places de parc ➢ Proximité arrêt de bus Cour intérieure	Peu de visibilité depuis la rue Changement pour les lecteurs
Fonctionnement interne	Permet projet plus large Plusieurs entrées Bâtiment en bon état	Bâtiment protégé Pas conçu pour bibliothèque

6.3.4 Construction

Cette option consiste en la construction d'un nouveau bâtiment sur un terrain libre, voire la démolition et la reconstruction. Ce serait l'option idéale, puisqu'elle permettrait de créer un espace en fonction des besoins et des souhaits de la BMD. Cette option offrirait une totale liberté pour l'agencement des espaces, qui sont aujourd'hui fortement contraints par la nature des bâtiments.

Cependant, comme il n'est pas envisageable pour la bibliothèque de quitter la Vieille Ville actuellement, cette option est irréalisable. En effet, le quartier historique est déjà presque entièrement bâti et il est protégé en raison de la valeur patrimoniale de la plupart des bâtiments ; il n'est donc pas envisageable de détruire pour reconstruire.

6.3.4.1 Avantages

Outre le fait de pouvoir réunir les deux bibliothèques, l'avantage essentiel de cette option est d'avoir un bâtiment (ou une partie de celui-ci) qui est étudié et conçu pour les besoins spécifiques d'une bibliothèque. Cela permet également une grande liberté au niveau de l'aménagement des espaces intérieurs, qui ne sont plus contraints par les locaux et qui peuvent être pensés de manière plus optimale.

Le manque de place actuel serait ainsi résolu, de même que l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, car tout nouveau bâtiment se doit de respecter les normes en la matière. En termes de visibilité, il est difficile d'imaginer une nouvelle construction

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

qui ne prenne pas cet élément en compte et n'accorde pas une attention particulière à l'insertion du bâtiment dans le paysage urbain.

Avec cette option s'ouvre également la possibilité de réaliser un projet plus large, intégrant d'autres acteurs du domaine culturel ou d'autres services communaux.

6.3.4.2 Inconvénients

Pour les usagers, le changement entraine une perte de repères. Il s'ensuit une phase de réappropriation des lieux, pas forcément confortable pour le public. Si la transition et l'adoption des nouveaux locaux se passent normalement bien pour la plupart des usagers, une petite partie ne sera pas satisfaite et risque de ne pas revenir.

D'un point de vue interne, un tel projet, surtout s'il regroupe différents partenaires, peut être long à mener, voire même n'aboutir à rien comme nous le verrons dans le chapitre suivant (cf. chap. 6.4.1).

De plus, dans le cas où la Municipalité assumerait le coût de construction, le crédit devrait être auparavant soumis à approbation, et selon le montant, nécessiter l'approbation du Conseil de ville ou du peuple, ce qui peut constituer un obstacle majeur.

Tableau 19 : Un site - construction

Point de vue	Avantages	Inconvénients
Public	Conçu pour sa fonction Possibilité d'en faire un centre culturel plus large Visibilité Accessibilité Espace suffisant	Changement
Fonctionnement interne	Liberté d'agencement	Procédure parfois longue Coût élevé Financement complexe Approbation (autorités voir votation)

6.4 Pôle culturel ou maison du livre

Dans le cas d'un regroupement sur un site, il pourrait être intéressant, si possible, de ne pas se limiter à un projet de réunion des bibliothèques mais d'y adjoindre d'autres partenaires et de créer un centre culturel ou un pôle de services à la population, dans le but de bénéficier des synergies d'un tel regroupement. Différents projets ont vu le jour ces dernières années en Suisse romande et peuvent être sources d'inspiration dans le cas de de Delémont.

6.4.1 Maison du livre

A **Neuchâtel**, en 2012, a été étudiée la possibilité de réaliser une Maison du livre. L'idée était de réunir sur le site de la BPUN plusieurs bibliothèques : la Bibliothèque Pestalozzi, Bibliomonde et la Bibliothèque Publique et Universitaire (Conseil communal de Neuchâtel 2015). Le projet avait l'avis favorable du Conseil général, mais il a été stoppé en raison de différentes incertitudes liées à la BPUN (financements, déménagement des classes situées dans le même bâtiment) et au contexte du moment (fusion des communes).

La **Ville de Lausanne** a lancé un projet également en 2012, un peu semblable, avec la Maison du livre et du patrimoine (MLP). Le bâtiment doit rassembler la Bibliothèque Jeunesse et la Bibliothèque de Chauderon, les Archives de la Ville et le Fonds patrimonial de la BD (Lausanne 2012a, 2012b, 2016). Saisissant l'opportunité de la construction d'une nouvelle rampe pour le trafic automobile dans le quartier du Flon, la MLP devrait se situer juste en dessous du tablier (Monay 2012). Un projet a été déjà choisi à l'aide d'un concours d'architecture, mais il est actuellement en attente suite à des oppositions et des recours déposés contre la construction de ce nouvel axe routier (Kottelat 2014). Prévue initialement en 2016, l'ouverture de la MPL devra encore attendre car les oppositions ne sont toujours pas levées.

6.4.2 « Bâtiment multifonctions »

A **Yverdon** est évoquée depuis plusieurs années déjà la possible construction d'un bâtiment multifonctions sur le site de l'Ancien-Stand, qui pourrait regrouper la Bibliothèque, l'Institut Suisse Jeunesse et Médias, un cinéma multiplex ou encore le magasin Manor (Yverdon-les-Bains 2010 ; Duruz 2015). Ce projet s'inscrit dans une réflexion plus large sur la réaffectation des sols de la zone Gare-Lac, pour redynamiser cette partie de la ville et permettre l'accès au lac. Cependant, tout ceci n'est actuellement qu'au stade de l'étude et de l'élaboration des plans de quartier. Les premières constructions ne devraient pas voir le jour avant 2020-2021 (Pauchard 2016 ; Raposo 2013).

Dans le cas de Neuchâtel, l'idée était bonne et semblait faire l'unanimité auprès des parties prenantes, mais elle arrivait à un moment peu opportun, d'où l'enterrement du projet. Cela ne signifie toutefois pas qu'il ne sera pas remis au-devant de la scène d'ici quelques années. Dans le cas de Lausanne, tous les signaux étaient au vert et ce sont les oppositions à la nouvelle donne du trafic routier qui bloquent le projet. Il est plus difficile de se prononcer sur la situation yverdonnoise, mais la modification profonde de la zone Gare-Lac semble être au cœur du développement futur de la ville. Le bâtiment multifonctions devrait donc voir le jour d'ici quelques années, mais difficile encore d'imaginer ses contours et les services qu'il renfermera.

6.4.3 Centre culturel

Il y a tout de même quelques réalisations concrètes qui ont vu le jour ces dernières années. Il y a par exemple le **centre culturel du Boléro à Versoix,** inauguré en 2015, et qui regroupe la bibliothèque, une galerie d'art et un bistrot, le tout juste à côté de la gare. C'est en fait tout le centre de la commune qui a été repensé pour le redynamiser, avec des commerces, un hôtel, un centre culturel, un espace piétons, etc.

Un peu différent mais toujours dans l'idées de regrouper différentes activités autour de la bibliothèque, la **Médiathèque Valais de Sion** vient tout juste de finir son réaménagement. Le site des Arsenaux regroupe désormais les bibliothèques municipales (jeunes et adultes), la Médiathèque Valais (anciennement la bibliothèque cantonale), les archives, le Service de la culture, la plateforme Culture valais ainsi qu'un restaurant. L'idée étant de créer un pôle culturel, scientifique et patrimonial au cœur du Valais, qui favorise les échanges disciplinaires et encourage la recherche, la formation et les rencontres.

Ces deux projets ont une certaine ampleur et de nombreux acteurs y prennent part, ce qui implique une étude préalable, l'approbation des autorités, des consultations, un suivi d'information, un certain consensus entre les différents partenaires du projet, etc. Il est donc aisément compréhensible que ce type de projets nécessite un laps de temps élevé pour se concrétiser, entre la première idée et l'inauguration finale.

L'inscription dans un projet urbain plus large a donc ses avantages, avec une légitimation plus importante puisque s'inscrivant dans la création d'un pôle culturel par exemple. Cependant, il peut aussi avoir ses inconvénients, car plus d'éléments sont susceptibles d'être contestés et un seul suffit pour stopper un projet.

6.4.4 Idées pour Delémont

Dans le cas de la construction ou du déménagement dans un nouveau bâtiment, il serait intéressant de réfléchir à un projet culturel plus large, en y adjoignant d'autres services ou d'autres partenaires (socio-culturels, sportifs, associatifs ou communaux).

Une telle réunion permet diverses synergies. Tout d'abord, mettre en commun et partager des locaux rend possible une économie d'espace : soit des locaux de base nécessaires à tous (locaux techniques, WC, cuisine, vestiaires, etc.), soit des espaces utilisés périodiquement par plusieurs partenaires et dont l'utilisation pourrait être ainsi maximisée (salle de réunion, lieu d'exposition, salle de conférence/animation, aula, etc.).

Le fait de rassembler sur un lieu différents services à la population permet de mettre en contact des publics avec des services pour lesquels ils n'auraient initialement pas fait le déplacement. Les partenaires peuvent ainsi tirer parti de l'attractivité des uns et des autres. De plus, pour le public fréquentant les divers services, cela constitue un avantage.

Le bénéfice peut aussi venir des échanges entre les partenaires grâce à leur proximité et aux facilités de contacts ainsi créées. Les contacts informels peuvent être à la base de nouveaux projets ou d'idées, mais ils permettent aussi parfois une circulation de l'information plus rapide et contribuent à régler des problèmes plus rapidement.

Les différentes parties peuvent aussi se faire écho : quand l'un traite un sujet particulier, les autres peuvent mettre en valeur leurs propres services et compétences sous l'angle de cette thématique. Par exemple, la Bibliothèque du Boléro à Versoix se trouve dans le même bâtiment qu'une galerie d'art et peut mettre l'accent sur une partie de sa collection en lien avec l'exposition en cours.

Les exemples suivants sont concrets, rencontrés lors des visites ou de lectures :

- Galerie d'art
- Restaurant
- Service communal
- Association
- Salle de spectacle / polyvalente
- Salle d'enregistrement / répétition
- Ludothèque
- Crèche
- Service d'archives
- Bibliobus...

Dans le cas de Delémont, il pourrait être intéressant de rassembler la BMD avec le département de la Culture et des sports, auquel est rattachée la BMD. Ce service occupe actuellement des locaux inadéquats, petits et peu accueillants. Le département des Affaires sociales, de la jeunesse, de l'environnement et du logement pourrait également être intéressé, car il est actuellement locataire et doit trouver des locaux à moyen terme (Commune de Delémont 2016).

Parmi les autres services communaux qu'il pourrait être intéressant d'intégrer au projet, il y a la Ludothèque et l'Espace jeunes. En effet, tous deux faisaient part de leur manque de place lors de l'étude du projet du CREA et de plus, l'Espace jeunes souhaiterait un accès au rez-de-chaussée.

Comme il est question de réunion de bibliothèques, il faut également mentionner le Bibliobus, dont les locaux se situent non loin de la BMD. Actuellement, les deux services fonctionnent de manière autonome et dépendent de structures administratives distinctes. Du point de vue de l'usager, il serait avantageux de pouvoir emprunter des documents dans sa commune puis de les restituer lors d'un passage à Delémont, ou inversement. Le partage de locaux serait donc idéal pour commencer à instaurer une collaboration. Cependant, l'obligation de rester en Vieille Ville pour la BMD n'est pas compatible avec les besoins en matière de place (parking, circulation du bus) du Bibliobus.

7. Recommandations

7.1 Scénario retenu

Pour synthétiser, parmi les options présentées ci-dessus, plusieurs sont vite apparues comme irréalisables, en raison de deux **critères éliminatoires** : la localisation, qui doit rester en Vieille Ville, et la disponibilité de locaux d'au moins 1'100 m^2.

En fonction de ces deux critères, **trois options sont réellement envisageables** : le statu quo, l'agrandissement de la BmdJ et le déménagement. Dans une vision à moyen terme de la BMD, le regroupement sur un lieu est clairement l'option qui présente le plus d'avantages et apporte une solution à ses besoins. Cela nécessite un certain investissement, mais les bénéfices sont nombreux et cette option offre une solution durable pour les deux bibliothèques, notamment dans un contexte d'accroissement de la population.

Je recommande donc l'option du déménagement. Ce scénario permet de parer au problème de place, et cela pour les deux sites. Les collections peuvent ainsi être présentées dans des conditions adéquates et leur développement ne sera plus limité par un manque d'espace.

Cela donne également la possibilité d'étoffer l'offre de services. L'option prise de favoriser la médiation dès le début des années 2000 se révèle être positive et cet axe devrait donc être encouragé. Avec un surcroit de place, il devient possible de développer les espaces dédiés aux actions de **médiation**.

Comme vu dans le chapitre 4.1, les bibliothèques suisses visitées s'inspirent pour leur nouveau projet du concept de « **3e lieu** », de manière plus ou moins importante. Plus qu'un simple effet de mode, cela me semble être une réelle tendance de fond. Le scénario du déménagement, qui offre des locaux plus spacieux, permettrait de s'orienter dans cette voie, qui nécessite davantage de place réservée aux usagers. Le but étant d'améliorer et de développer l'accueil des publics tout en gardant la transmission du savoir au cœur des objectifs.

En plus d'un agrandissement des locaux, l'option du déménagement intègre les avantages qu'un site unique apporterait au public : mixité des publics, facilités pour les familles, intégralité de la collection disponible pour tous et réunion du fonds adolescents.

Outre la réunion sur un lieu, ce scénario offre la possibilité de **voir plus large** et de concevoir un projet regroupant plusieurs partenaires afin de bénéficier des synergies possibles.

7.2 Aménagement de l'espace

Voici à présent quelques conseils, au niveau des espaces, dans l'optique de la mise en place de ce projet :

- Flexibilité et évolutivité

S'il y a bien une constante dans les recommandations actuelles pour la construction de nouvelles bibliothèques, c'est celle-ci. Le contexte actuel évolue trop vite pour savoir quels seront les besoins des usagers dans 10 ou15 ans. Pour parer à cela, il est conseillé de concevoir des espaces évolutifs et modulables et d'éviter une architecture figée (Bisbrouck 2014). De même, il est préférable d'opter pour un mobilier sur roulettes afin de pouvoir réaménager facilement les espaces.

- Place de l'usager

La tendance actuelle est d'accorder plus de place à l'usager, ce qui contribue à faire de la bibliothèque un lieu de vie et permet de se distancier de l'image de la bibliothèque comme simple dépôt de livres. Cela passe par la mise à disposition d'espaces presse/actualités, de salles de travail, de coins détente, de places disséminées dans les collections, etc.

- Décloisonnement

La réunion sur un site n'en vaut vraiment la peine que si elle permet un décloisonnement des sections jeunes et adultes, afin de favoriser la mixité des publics. Cela s'applique également au personnel, pour qui le partage d'un même espace de bureaux facilitera les échanges. En allant au bout de ce concept, un seul bureau de prêt devient nécessaire pour l'ensemble de la BMD. Cependant, il doit être plus grand afin d'accueillir au moins trois professionnels à la fois.

7.3 Etapes de réalisation

A présent, voici une proposition de voie à suivre pour mettre en place le scénario du déménagement. Il s'agit ici du cheminement idéal, où toutes les étapes se verraient validées, mais il faut imaginer qu'à chacune d'entre elles le projet peut s'arrêter. Il faut encore préciser que tout cela se base sur l'hypothèse non vérifiée d'une éventuelle disponibilité future de ces bâtiments.

Figure 11 : Etapes de réalisation

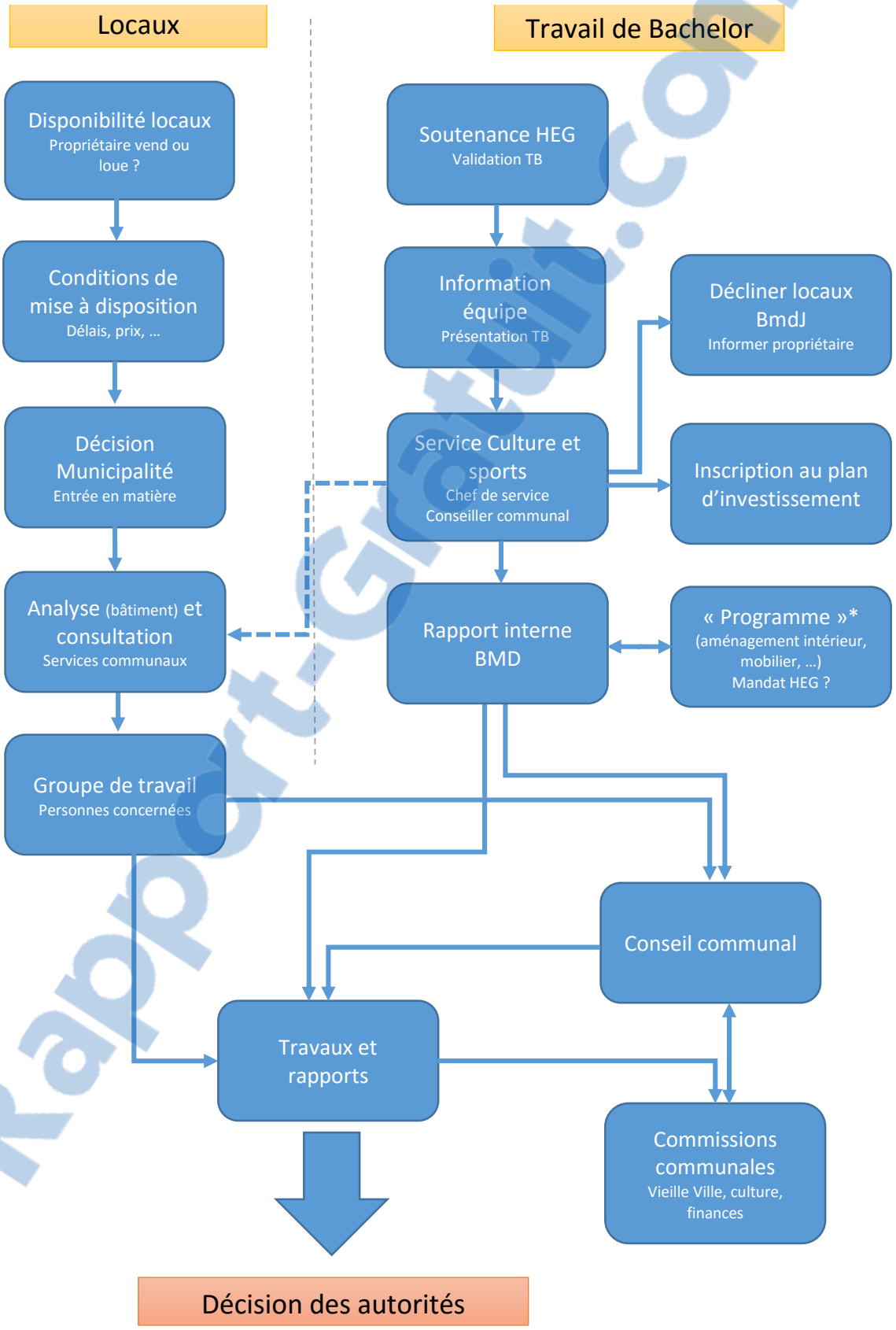

Rapport-Gratuit.com

* *Reprend le terme français pour parler du projet imaginé pour une bibliothèque*.

Pour commencer, tout dépend de la volonté de l'HJU de se séparer ou non de ces bâtiments, et si tel est le cas, des conditions de mise à disposition, particulièrement le délai, l'aspect financier et le nombre de bâtiments rendus disponibles (un ou deux). En fonction de cela, la Municipalité va décider d'entrer en matière ou non. Si c'est le cas, une analyse architecturale de bâtiment est nécessaire pour déterminer à quelle fonction il peut être affecté. Parallèlement, les différents services communaux devront indiquer leur éventuel intérêt pour ces locaux en fonction de leurs besoins. Suite à cela, un groupe de travail devrait être constitué, rassemblant toutes les personnes concernées par le projet. Son rôle est d'étudier les options possibles en fonction des besoins des services et de présenter un premier projet sous forme de rapport.

A côté de cela, le présent travail est destiné, après validation lors de la soutenance, à être présenté à l'équipe de la BMD. En effet, l'implication de toute l'équipe sera nécessaire pour mener à bien ce projet. Les recommandations émises par ce travail (scénario du déménagement) devront ensuite obtenir l'approbation du service de la Culture et des sports, par le biais du chef de service et du conseiller communal en charge de ce département. Suite à cela, il faudra informer le propriétaire des locaux de la BmdJ de la nouvelle orientation prise par la BMD et décliner son offre. Le projet pourra alors être inscrit dans le plan d'investissement financier de la commune. Un rapport interne de la BMD sera ensuite nécessaire afin de préciser le projet et d'affiner besoins et objectifs. Pour cela, un mandat HEG pourrait se révéler utile pour étudier les besoins du public et proposer en conséquence un aménagement des locaux.

A ce stade, le Conseil communal va prendre connaissance des différents rapports (groupe de travail + interne BMD) et consulter les commissions communales concernées par le projet (commissions de la culture, de la Vieille Ville, des finances, …), afin de connaitre leur préavis ou afin d'obtenir un supplément d'informations. Suite à cela, le projet pourra alors faire l'objet d'une décision formelle des autorités. Ce n'est qu'après avoir franchi toutes ces étapes et remporté l'adhésion de toutes les personnes concernées et des décideurs qu'un changement de locaux pourra avoir lieu.

Dans un tel cas, les locaux actuellement occupés par les bibliothèques vont se libérer. Cela représente des espaces assez conséquents, situés en Vieille Ville, et il pourrait être intéressant de réfléchir à y installer d'autres services communaux.

8. Conclusion

Ce travail a été intéressant par bien des aspects.

Les quelques mois passés à la BMD ont permis des échanges et des discussions avec les responsables qui ont été très enrichissants. Cela m'a amenée à adopter une vision plus large de la Bibliothèque et m'a permis de voir le contexte particulier dans lequel elle s'inscrit (réseau, commune, canton). Le stage de deux mois effectué dans le cadre de la 3e année m'a permis de découvrir l'institution de l'intérieur, ce qui s'est révélé extrêmement utile pour ce mandat.

Les visites effectuées dans les différentes bibliothèques ont été très enthousiasmantes. Toutes les personnes rencontrées ont volontiers partagé leur expérience de professionnels. Être confrontée à d'autres pratiques et d'autres lieux s'est avéré très stimulant et m'a permis de considérablement élargir mon horizon.

Le travail a également été l'occasion de m'interroger sur l'avenir des bibliothèques, leur rôle et leur nécessité, et par là-même de questionner le métier de bibliothécaire et son évolution.

Concernant le travail en lui-même, il ne s'agit que d'une première étape dans une possible évolution des locaux. La comparaison entre les différentes options permet un choix raisonné et la solution préconisée, le déménagement, est ainsi justement motivée. L'objectif de ce travail est de fournir un outil, je l'espère utile, à la BMD, pour ensuite démarrer le processus.

La démarche qui s'annonce, si tout se passe bien, est encore longue et de nombreux éléments peuvent venir contrarier le projet. En effet, une incertitude pèse sur plusieurs aspects, comme par exemple les libertés et contraintes concernant la rénovation du bâtiment. Il me semble donc nécessaire d'avancer prudemment et de ne pas précipiter les choses.

J'espère sincèrement que le projet pourra se réaliser, mais je sais aussi qu'il faut parfois beaucoup de patience avant de disposer des conditions indispensables. Ce fut le cas avec le travail de Rachel Nussbaumer : elle préconisait un regroupement administratif des bibliothèques de Delémont et neuf ans ont été nécessaires pour mener à bien ce projet. C'est en tout cas un dossier que je suivrai avec intérêt ces prochaines années.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Bibliographie

Chap. 3 : Les bibliothèques de demain

BERNDTSON, Maija, 2014. L'évolution des bibliothèques en Finlande : des bibliothèques modernes « venues du froid ». In : BISBROUCK, M.-F. *Bibliothèque d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Paris : éd. du Cercle de la Librairie. Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-1429-2. p. 101-107.

BROCHARD, J.C., 2008. Quel projet de bibliothèque pour les municipales de 2020 ? *Bibliothèque = Public : Parce qu'une bibliothèque sans public n'a pas de raison d'être…* [en ligne]. 16.02.2008. [Consulté le 28.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://bibliothequepublic.blogspot.ch/2008/02/quel-projet-de-bibliothque-pour-les.html

CALENGE, Bertrand, 2012. La sidération du troisième lieu. *Bertrand Calenge : carnet de notes* [en ligne]. 12.02.2012. [Consulté le 12.05.2016]. Disponible à l'adresse : https://bccn.wordpress.com/2012/02/12/la-sideration-du-troisieme-lieu/

CALENGE, Bertrand, 2014. La lecture publique, quelle lecture publique ? *Bertrand Calenge : carnet de notes* [en ligne]. 25.01.2014. [Consulté le 04.07.2016]. Disponible à l'adresse : https://bccn.wordpress.com/2014/01/25/la-lecture-publique-quelle-lecture-publique/

CERTU, 2008. *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*. Lyon : d. du Certu. Dossiers. ISBN 978-2-11-097183-8.

CHAIMBAULT, Thomas, 2012. Les bibliothèques en 2042 : quelques réflexions. In : BIBDOC37 : Les (r)évolutions du monde des bibliothèques : entre pragmatisme et utopie, France, Tours, 05.04.2012 [document PDF]. [Consulté le 10.05.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.bibdoc.fr/images/stories/bibdoc/Bibdoc2012/thc_2042.pdf

CLP (éd.), 2008. *Normes pour les bibliothèques de lecture publique : principes, données techniques et exemples pratiques*. Berne : éd. hep. ISBN 978-3-907832-04-3.

FISCHER, Hervé, 2008. L'avenir des bibliothèques publiques à l'âge du numérique. In : WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS : 74th IFLA general conference and council, Canada, Québec, 10-14 august 2008 [document PDF]. 16.09.2008. [Consulté le 24.02.2016]. Disponible à l'adresse : https://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/guide_ref.pdf

FRANQUEVILLE, Pierre, 2012. Bibliothèque minimale ou bibliothèque augmentée ? *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 03.2012, n° 2, p. 56-61. [Consulté le 04.05.2016]. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0056-012

FRESSOZ, François, 2010. Construire une bibliothèque dans un contexte d'échanges dématérialisés. *Association des directeurs des bibliothèques départementales de prêt* [en ligne]. [Consulté le 12.05.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.adbdp.asso.fr/index.php/la-doc/cr-journees-d-etude/47-conferences/80-construire-une-bibliotheque-dans-un-contexte-d-echanges-dematerialises

GALLUZZI, Anna, 2011. L'avenir des bibliothèques publiques : risques et opportunités. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 11.2011, n° 6. [Consulté le 04.05.2016]. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0075-011

LAURIDSEN, Jens, NIEGAARD, Hellen, 2014. Les développements actuels des bibliothèques danoises. In : BISBROUCK, M.-F. *Bibliothèque d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Paris : éd. du Cercle de la Librairie. Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-1429-2. p. 113-118.

MARTEL, Marie D., 2010a. Les 10+5 qualités d'un espace de bibliothèque : 1ère partie. *Espace B : le blog des bibliothèques de Montréal* [en ligne]. 10.08.2010. [Consulté le 18.05.2016]. Disponible à l'adresse : http://espaceb.bibliomontreal.com/2010/08/10/les-10-5-qualites-dun-espace-de-bibliotheque-1ere-partie/

MARTEL, Marie D., 2010b. Les 10+5 qualités d'un espace de bibliothèque : 2e partie. *Espace B : le blog des bibliothèques de Montréal* [en ligne]. 27.08.2010. [Consulté le 18.05.2016]. Disponible à l'adresse : http://espaceb.bibliomontreal.com/2010/08/27/les-10-5-qualites-dun-bon-espace-de-bibliotheque-2ieme-partie/

POISSENOT, Claude, 2016. L'impératif renouveau des bibliothèques. *The conversation* [en ligne]. 18.01.2016. [Consulté le 10.05.2016]. Disponible à l'adresse : https://theconversation.com/limperatif-renouveau-des-bibliotheques-53004

ROCHE, Florence et SABY, Frédéric, 2014. Perspectives pour l'évolution du métier de bibliothécaire : une identité professionnelle questionnée. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 06.2014, n° 2. [Consulté le 04.05.2016]. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-02-0151-002

SCHOPFEL, Joachim, 2009. Quel modèle de bibliothèque ? *Etudes de communication* [en ligne]. 01.12.2009, n°33. [Consulté le 04.05.2016]. Disponible à l'adresse : https://edc.revues.org/1092#quotation

SERVET, Mathilde, 2015. La bibliothèque autrement, vers une adaptation de la bibliothèque aux nouveaux usages. *Livre/échanges* [en ligne], 05.2015, n°66, p.9-12. [Consulté le 04.05.2016]. Disponible à l'adresse : http://pro.bpi.fr/files/live/sites/Professionnels/files/Pdf/Inclusion/Bibliotheque%20dans%20la%20cite/DossierProLE66.pdf

SILVAE [pseudonyme], 2008. Littératie et affordance, deux nouveaux mots (pour moi en tout cas). *Bibliobsession* [en ligne]. 24.09.2008. Consulté le 23.05.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.bibliobsession.net/2008/09/24/litteratie-et-affordance-deux-nouveaux-mots-pour-moi-en-tout-cas/

SPRENGER, Anne-Sylvie, 2016. Le livre, cet objet irremplaçable. *L'Hebdo* [en ligne]. 28.04.2016. [Consulté le 01.07.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.hebdo.ch/hebdo/culture/detail/le-livre-cet-objet-irrempla%C3%A7able

TEXIER, Bruno, 2014. Architecture et aménagement des bibliothèques : "le bibliothécaire doit se positionner comme un professionnel averti". *Archimag* [en ligne]. 05.08.2014. Mis à jour le 14.10.2014. [Consulté le 17.05.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2014/08/05/architecture-amenagement-bibliotheques-bibliothecaire-averti

VAN NISPEN TOT SEVENAER, Eppo, KOREN, Marian, 2014. La bibliothèque publique de Delft – DOK / Library Concept Center. In : BISBROUCK, M.-F. *Bibliothèque d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Paris : éd. du Cercle de la Librairie. Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-1429-2. p. 96-100.

Chap. 3.3 : Evolution des rapports entre bibliothèques de jeunes et d'adultes

BORDET, Geneviève, 1986. Faut-il encore des bibliothèques pour enfants ? *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 01.1986, n° 1. [Consulté le 12.04.2016]. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1986-01-0038-004

EZRATTY, Viviane, 2009. Les premières heures des bibliothèques pour enfants. In : POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XXe siècle 1914-1990, vol.4.* Paris : éd. du Cercle de la librairie, p. 205-219.

EZRATTY, Viviane, 2015. Bibliothèques pour l'enfance et la jeunesse : une utopie durable. In : LEGENDRE, Françoise (dir.). *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie. p. 175-183.

EZRATTY, Viviane, VALOTTEAU, Hélène, 2012. La création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 01.2012, n° 1. [Consulté le 12.04.2016]. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-01-0045-008

GUDIN DE VALLERIN, Gilles, 2000. De l'équilibre des publics et des collections : la nouvelle bibliothèque centrale de Montpellier. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 05.2000, n° 3. [Consulté le 12.04.2016]. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0056-005

JAEGER, Caroline, MUNCH, Brigitte, 2003. Les bibliothèques pour la jeunesse : où en sont-elles ? où vont-elles ? *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 11.2011, n° 6. [Consulté le 04.05.2016]. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-01-0120-007

LALLOUET, Marie, 2015. Ré-inventer une bibliothèque : entretien croisé avec Marc Germain et Françoise Legendre. *La revue des livres pour enfants.* 06.2015. n° 283, p. 104-111. ISSN 0398-8384.

LEGENDRE, Francoise, 2015. Penser les espaces pour les enfants et les jeunes dans la bibliothèque. In : *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie. p. 283-289

MARINET, Anne, 2009. La Joie par les livres. In : POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XXe siècle 1914-1990, vol.4.* Paris : éd. du Cercle de la librairie, p. 342-345.

MARTIN, Sylvie, 2001. Quelle place pour la jeunesse dans les bibliothèques municipales à vocation régionale ? [en ligne]. Villeurbanne : Enssib. Mémoire d'étude. [Consulté le 22.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/960-quelle-place-pour-la-jeunesse-dans-les-bibliotheques-municipales-a-vocation-regionale.pdf

SCHAZMANN, Paul-Emile, 1940. Les bibliothèques enfantines en Suisse romande [en ligne]. *Le Collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses*. n° 40. [Consulté le 22.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.e-periodica.ch/cntmng?var=true&pid=lib-004:1940:14::263

WAGNER, Pascal, 2008. Mise en espace des collections dans une médiathèque : quels partis pour quels effets ? *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 07.2008, n° 4. [Consulté le 12.04.2016]. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0044-008

Chap. 4 : Etat de l'art : projets de réaménagement en Suisse

BIBLIOTHÈQUE DE BLONAY-ST-LEGIER, 2016. *Bibliothèque de Blonay-St-Légier* [en ligne]. [Consulté le 21.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://mabibliotheque.ch/

BLANC, Julia, VOIROL, Pauline, 2015. *Que sera la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds demain ? : enquêtes auprès des usagers et non-usagers de la Bibliothèque autour de prestations innovantes et de la création éventuelle d'un espace multimédia*. Genève : Haute école de gestion. Travail de Bachelor.

BRUNETTI, Diane, 2011. *Réflexion sur une réorganisation de l'espace à la bibliothèque communale de Pully* [en ligne]. Fribourg : Université de Fribourg. Travail final de

certificat. [Consulté le 22.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://doc.rero.ch/record/28717?ln=fr

GGG STADTBIBLIOTHEK BASEL, 2016. *GGG Stadtbibliothek Basel* [en ligne]. Consulté le 01.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.stadtbibliothekbasel.ch/index.php?id=home

GRAND, Muriel, 2015. Versoix inaugure ce samedi son Boléro : visite guidée. *Tribune de Genève* [en ligne]. 24.04.2015. [Consulté le 21.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.tdg.ch/culture/versoix--inaugure-samedi-bolero-visite-guidee/story/31621074

LUISIER, Vincent, 2011. *La Médiathèque Valais-Sion en route… vers un 3e lieu ! : un concept pour des espaces d'information, de formation et de culture* [en ligne]. Fribourg : Université de Fribourg. Travail final de certificat. [Consulté le 22.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://doc.rero.ch/record/28724

MARTINS CHAVES, Filipa, WERFFELI, Daniel, 2015. *Bibliothèque de Blonay-St-Légier : vers une bibliothèque troisième lieu* [en ligne]. Genève : Haute école de gestion. Travail de Bachelor. [Consulté le 22.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://doc.rero.ch/record/258032?ln=fr

MEDIATHEQUE VALAIS, 2016. *Médiathèque Valais* [en ligne]. Consulté le 01.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.mediatheque.ch/

PHILIPPE, Claire, 2011. *Changer d'aire : repenser l'aménagement des espaces publics de la Bibliothèque municipale de Lausanne* [en ligne]. Fribourg : Université de Fribourg. Travail final de certificat. [Consulté le 22.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://doc.rero.ch/record/28773?ln=fr

PÜRRO, Véronique, 2015. La bibliothèque de la Cité. *CLP INFO*. n°4, p.9.

SASSOON, Gabriel, 2015. La bibliothèque « idéale » ouvrira bientôt à la place de la Sallaz. *24 heures* [en ligne]. 14.12.2015. Consulté le 21.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/bibliotheque-ideale-ouvrira-bientot-place-sallaz/story/11962921

VAQUIN, David, 2016. 24 000 livres à déménager. *Le Nouvelliste.* 31.03.2016. p. 13.

VIDAL, Emmanuelle, 2015. La Bibliothèque de Bernex. *CLP INFO*. n°4, p.7.

VILLE DE LAUSANNE, 2016. *Bibliothèques, lire à Lausanne* [en ligne]. Consulté le 21.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.lausanne.ch/bibliotheques

VILLE DE VERSOIX, 2016. *Boléro Versoix : bibliothèque* [en ligne]. [Consulté le 21.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.versoix.ch/bolero/home.php?page=1477

WICHT, Françoise-Claire Marie, 2014 (?). *Bibliothèque communale de Versoix : rapport annuel condensé*. [Consulté le 21.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.versoix.ch/pxo3_02/pxo_content/medias/2013_RAPPORT_ANNUEL.pdf

ZANELLI, Sandra, 2013. La future bibliothèque : un lieu de vie. *Egid.ch* [en ligne]. 21.03.2016. [Consulté le 21.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.egid.ch/articles/66-La-future-bibliotheque-:-un-lieu-de-vie/

Chap. 5 : La Bibliothèque municipale de Delémont

Art. 1, al. 2. Ordonnance concernant la Bibliothèque municipale, du 1er janvier 2010. *Ville de Delémont* [en ligne]. 01.01.2010. [Consulté le 12.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.delemont.ch/Htdocs/Files/v/9268.pdf/04Administration/CSI/ordonnanceetreglement.pdf?download=1

ASTED [éd.], 2011. Bibliothèque d'aujourd'hui : lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec [en ligne]. Montréal : ASTED, 11.2011. [Consulté le 25.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://asted.org/lib/upload/2012/03/bibliotheque-daujourdhui-lignes-directrices-pour-les-bibliotheques-publiques-du-quebec.pdf

BIBLIOBUS, 2016. Statistiques des prêts et lecteurs : année 2015 [en ligne]. [Consulté le 05.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.bibliobus.ch/Htdocs/Files/v/5887.pdf/Statistiques-Prets-et-lecteurs-2015.pdf?...1

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE, 2016. Projet RenouVaud. *Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) Lausanne* [en ligne]. [Consulté le 18.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.bcu-lausanne.ch/projet-renouvaud/

BISBROUCK, Marie-Françoise, 2014. Comment aider le bibliothécaire dans sa réflexion ? In : *Bibliothèque d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Paris : éd. du Cercle de la Librairie. Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-1429-2. p. 202-225.

CLP (éd.), 2008. *Normes pour les bibliothèques de lecture publique : principes, données techniques et exemples pratiques*. Berne : éd. hep. ISBN 978-3-907832-04-3.

COMMUNE DE DELEMONT, 2016. *Plan directeur communal*. Version 4 du 13.06.2016. Version provisoire, pas encore approuvée.

FLOORPLANNER, 2016. *Floorplanner* [en ligne]. [Consulté le 05.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://fr.floorplanner.com/

FONDATION INTERJURASSIENNE POUR LA STATISTIQUE (Fistat), 2016. Population résidante permanente des communes, selon la nationalité et le sexe, au 31 décembre 2015, canton du Jura (données provisoires) [en ligne]. Fondation interjurassienne pour la statistiques (Fistat). [Consulté le 15.07.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.fistat.ch/Htdocs/Files/v/36812.pdf/Import/1.-Population/1.2-Etat-et-structure-de-la-population-/1.2.2-Canton-du-Jura/Site_Pop31dec15_JU_Provisoires.pdf?download=1

FREY, Jeanette, 2016. RenouVaud – reprise de la gestion du réseau vaudois par la BCU Lausanne au 1.1.2017 [document PDF]. Présentation pour le RBNJ-Jura, le 10 mars 2016.

HENTZLER, Lise, 2015. *Rapport de stage : Bibliothèque municipale de Delémont, du 17 août au 16 octobre 2015* [fichier Microsoft Word]. Genève : Haute école de gestion, 11.2015.

JURA LECTURE, 2016. Bibliothèques. *Jura Lecture* [en ligne]. [Consulté le 22.02.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.juralecture.ch/batiments/index/type/bibliotheque

MIGY, Romain, 2005. *L'intégration des bibliothèques municipales de Delémont dans un réseau : avantages et inconvénients*. Fribourg : Université de Fribourg. Travail final de certificat.

NEUBAUER, Wolfram, 2016. Le rapport intermédiaire du projet SLSP est maintenant disponible en ligne ! *SLSP Swiss Library Service Platform* [en ligne]. 02.03.2016. [Consulté le 18.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://blogs.ethz.ch/slsp/files/2016/07/SLSP_Executive_Summary_FR_V1.4.pdf

NUSBAUMER, Rachel, 2000. *Réflexions sur la mise en commun des ressources et des services des bibliothèques de Delémont et sur leur financement*. Genève : Haute école de gestion. Travail de Bachelor.

POISSENOT, Claude, 2016. L'impératif renouveau des bibliothèques. *The conversation* [en ligne]. 18.01.2016. [Consulté le 10.05.2016]. Disponible à l'adresse : https://theconversation.com/limperatif-renouveau-des-bibliotheques-53004

RENNWALD, Jean-Claude, 1991. Maison jurassienne de la culture : la fin d'un rêve. *La Suisse.* 21.04.1991. p.25.

RERO, 2016. La Lettre 2016-1. *RERO* [en ligne]. 04.2016. [Consulté le 15.05.2016]. Disponible à l'adresse : https://www.rero.ch/pdfview.php?section=lalettre&filename=LaLettre2016_01.pdf

RFJ, 2016a. Fusion « Delémont et sa couronne » : tous les feux au vert. *RFJ* [en ligne]. 03.02.2016. [Consulté le 25.02.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20160203-Fusion-Delemont-et-sa-couronne-tous-les-feux-au-vert.html

RFJ, 2016b. Encore une année florissante pour Delémont. *RFJ* [en ligne]. 26.04.2016. [Consulté le 27.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20160426-Encore-une-annee-florissante-pour-Delemont.html

RFJ, 2016c. Des résultats encourageants mais pas unanimes. *RFJ* [en ligne]. 26.05.2016. [Consulté le 27.05.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20160526-Des-resultats-encourageants-mais-pas-unanimes.html

RFJ, 2016d. La fusion se fera pas à pas et sans Delémont. *RFJ* [en ligne]. 13.07.2016. [Consulté le 14.07.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20160713-La-fusion-se-fera-pas-a-pas-et-sans-Delemont.html

ROCHE, Florence, SABY, Frédéric, 2014. Perspectives pour l'évolution du métier de bibliothécaire : une identité professionnelle questionnée. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 06.2014, n° 2. [Consulté le 04.05.2016]. ISSN 1292-8399. Disponible à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-02-0151-002

RTS, 2015. Le canton du Jura se prépare à compter 80'000 habitants en 2030. *RTS* [en ligne]. 23.11.2015. [Consulté le 12.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.rts.ch/info/regions/jura/7277516-le-canton-du-jura-se-prepare-a-compter-80-000-habitants-en-2030.html

SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE JURASSIEN, 2016. Géoportail. *Jura.ch* [en ligne]. [Consulté le 16.06.2016]. Disponible à l'adresse : https://geo.jura.ch/

VILLE DE DELEMONT, 2014. Nouvelle politique culturelle. *Ville de Delémont* [en ligne]. [Consulté le 24.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.delemont.ch/Htdocs/Files/v/9914.pdf/05AutoritesPolitiques/CommuniquesOfficiels/PolitiqueCulturelle.pdf

VILLE DE DELEMONT, 2016. Vie culturelle. *Ville de Delémont* [en ligne]. [Consulté le 21.03.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.delemont.ch/fr/Tourisme-culture-et-loisirs/Vie-culturelle.html

Chap. 6 : Options d'évolutions possibles

COMMUNE DE DELEMONT, 2016. *Plan directeur communal*. Version 4 du 13.06.2016. Version provisoire, pas encore approuvée.

CONSEIL COMMUNAL DE NEUCHÂTEL, 2015. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général en réponse à la motion n° 296 (12-303) "Pour une Maison du Livre" (Du 1er juin 2015) [en ligne]. Culture 15-011. [Consulté le 18.04.2016].

Disponible à l'adresse : http://www.neuchatelville.ch/d2wfiles/document/10548/5001/0/Rapport_info%2015-011%20Pour%20une%20Maison%20du%20Livre%20(Version%20CI).pdf

DURUZ, Céline, 2015. Coup de jeune à la bibliothèque d'Yverdon. *24 heures* [en ligne]. 29.09.2015. [Consulté le 18.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.24heures.ch/vaud-regions/nord-vaudois-broye/coup-jeune-bibliotheque-yverdon/story/18950024

GUERIN, Lucie, 2009. *Section jeunesse : espace ouvert ? espace fermé ? L'exemple de la section jeunesse de la médiathèque de Gradignan*. Bordeaux : I.U.T Michel de Montaigne. DUT Métiers du livre et du patrimoine. [Consulté le 18.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48189-section-jeunesse-espace-ouvert-espace-ferme.pdf

KOTTELAT, Philippe, 2014. Au Flon, le combat est loin d'être fini ! *Lausanne Cités* [en ligne]. 19.03.2014. [Consulté le 18.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.lausannecites.ch/lactualite/lausanne/au-flon-le-combat-est-loin-detre-fini

LAUSANNE, 2016. Maison du Livre et du Patrimoine. *Lausanne* [en ligne]. [Consulté le 18.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/culture-et-developpement-urbain/service-urbanisme/projets-en-cours/projets-d-elaboration-de-plans-d-affection/maison-du-livre-et-du-patrimoine.html

LAUSANNE, 2012. Annexe : La Maison du livre et du patrimoine (MLP). *Lausanne* [en ligne]. [Consulté le 18.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://webapps.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=650

LAUSANNE, 2012. Communiqué : La Maison du livre et du patrimoine au Flon insufflera un nouveau dynamisme culturel dans la cité. *Lausanne* [en ligne]. [Consulté le 18.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://webapps.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=649

LEGENDRE, Francoise, 2015. Penser les espaces pour les enfants et les jeunes dans la bibliothèque. In : *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie. p. 283-289

MONAY, Céline, 2012. La Maison du livre et du patrimoine se dessine. *Lausanne Cités* [en ligne]. 12.07.2012. [Consulté le 18.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.lausannecites.ch/lactualit%C3%A9/eclairage/la-maison-du-livre-etdu-patrimoine-se-dessine

PAUCHARD, Yan, 2016. L'UDC veut bâtir sur la place d'Armes. *La Région : le journal du Nord vaudois.* 22.04.2013. [Consulté le 18.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.laregion.ch/ludc-veut-batir-sur-la-place-darmes/

RAPOSO, Isidore, 2013. L'est de la gare d'Yverdon est imaginé. *La Région : le journal du Nord vaudois.* 22.04.2013. [Consulté le 18.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.laregion.ch/lest-de-la-gare-dyverdon-est-imagine/

SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE JURASSIEN, 2016. Géoportail. *Jura.ch* [en ligne]. [Consulté le 16.06.2016]. Disponible à l'adresse : https://geo.jura.ch/

YVERDON-LES-BAINS, 2010. Précisions sur la construction d'un bâtiment multifonctionnel sur le site de l'Ancien-Stand. *Yverdon-les-Bains* [en ligne]. [Consulté le 18.04.2016]. Disponible à l'adresse : http://www.yverdon-les-bains.ch/actualites/actualites-details/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=279&cHash=5e930df68f3bee519091418ae1025327

Chap. 7 : Recommandations

BISBROUCK, Marie-Françoise, 2014. Comment aider le bibliothécaire dans sa réflexion ? In : *Bibliothèque d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Paris : éd. du Cercle de la Librairie. Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-1429-2. p. 202-225.

Rapport-Gratuit.com

Annexe 1 : Grille d'entretien

1. Contexte Origine du déménagement / réaménagement	Pourquoi ? Dans quel but ? Répond à quels besoins ?
2. Changements et améliorations Nouveautés au niveau des locaux Nouveautés au niveau des services Projets en cours ?	• Nouveautés au niveau des locaux ○ Séparation des espaces ○ Coin salon ou pour passer du temps ○ Mobilier ○ Place allouée aux collections et aux utilisateurs : proportion ○ Garder les usagers plus longtemps ? • Nouveautés au niveau des services ○ RFID, autonomie des lecteurs ○ Plus animations ? ○ Espace à disposition pour usagers ? ○ Place du numérique : e-book, services en ligne ○ Réseaux sociaux
3. Organisation entre secteurs adultes et jeunesse	Dans une moindre mesure Voir comment sont répartis
4. Vision à long terme ? Rôle de la bibliothèque	Se dirige plutôt vers quel type de bibliothèque ? Reste traditionnel, « 3e lieu », numérique, espace culturel, etc. ?

Annexe 2 : Bibliothèques visitées

	Versoix	Blonay-St-Légier	Lausanne – La Sallaz	Médiathèque Valais – Sion	Bâle – GGG Schmiedenhof
Type	Communale	Communale et scolaire	Succursale, bibliothèque de quartier	Cantonale et communale	Bibliothèque centrale du réseau
Public	Adultes et jeunesse	Adultes et jeunesse	Adultes et jeunesse	Adultes et jeunesse	Adultes et jeunesse
Réseau			6 bibliothèques		7 bibliothèques
Pop.	13'000	11'000	140'000	30'000 (commune Sion)	175'000
Espace	620 m2	300 m2	400 m2	3'600 m2	2'000 m2
Doc.	28'000	17'900	24'000	770'000	270'000

Annexe 3 : Fréquentation du Bibliobus (Jura)

	Nb de prêts	Pop. Totale	Nb lecteurs	% de la pop.
Delémont	65'819	24'967	1'515	6.07%
Franches-Montagnes	44'416	10'262	1'084	10.56%
Ajoie	66'249	17'690	1'459	8.25%
TOTAL JURA	176'484	52'919	4'058	7.67%

Bibliobus, 2016